

# MONSEIGNEUR DÉZIEL

— — — — —

SA VIE — SES ŒUVRES

PAR

JOSEPH-EDMOND ROY



908  
LÉVIS

MERCIER ET C<sup>IE</sup> — ÉDITEURS

1885

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année mil  
huit cent quatre-vingt cinq, par Joseph-Edmond Roy, au bureau du ministre  
de l'agriculture.

10000000  
10000000

EX  
4765

D 92 157

15

B. O. R.  
NO. 1503

## AVANT-PROPOS

---

*Celebrare domestica fata*

Cet opuscule est consacré à la mémoire de monseigneur Joseph David Déziel, Camérier de sa Sainteté Léon XIII, premier curé et fondateur de Lévis.

L'histoire de cet homme de bien est si intimement liée à celle de Lévis qu'il serait difficile de l'en séparer.

En redisant les œuvres du curé Déziel, nous ne faisons donc que rappeler les pénibles commencements et les rapides progrès de cette ville qu'il a fondée.

Ces fastes domestiques, nous avons voulu les raconter dans toutes leurs intimités. Une foule de détails peuvent paraître inutiles aujourd'hui, mais dans dix ans ils vaudront leur pesant d'or.

Le temps est comme un fleuve qui, à chaque instant du jour, ronge ses bords et entraîne une pierre au courant : chaque heure emporte son souvenir.

Récits épars dans les journaux, documents enfouis dans les poudreuses archives, papiers jaunis des correspondances, nous avons essayé de tout compulsier, de tout rassembler.

La postérité, *cette grande curieuse et cette déca-*  
*cheteuse de lettres*, comme l'appelle un critique  
moderne, nous tiendra peut-être compte de ce  
modeste travail.

Dans la suite des années, ces mille détails de  
la vie intime se confondent, s'effacent et se per-  
dent. C'est pourtant de cette poussière que l'on  
façonne les grandes lignes de l'histoire. Com-  
ment pouvoir autrement saisir sur le vif les  
pensées, les rêves, les ambitions, les joies et les  
déboires de ceux qui ne sont plus ?

Les écrivains trouvent dans les fastes domes-  
tiques des paroisses, les matériaux qui leur  
servent à refaire l'histoire des pays. Chaque  
village, chaque bourg ignoré apporte sa part à  
l'édifice. Bloc de marbre ou pierre informe,  
tous ont leur place marquée.

D'où vient que nous lisons avec tant d'inté-  
rêt les annales de nos ordres religi-ux, si ce  
n'est souvent à cause des menus détails qu'on  
y rencontre ? Dans ces récits de chaque jour,  
si simples, écrits dans le silence des cloîtres,  
parfois au milieu des événements les plus  
désastreux, que d'éclaircies charmantes sur les  
commencements du pays, que de coups de  
pinceaux habiles dans le grand tableau final !

L'histoire d'une paroisse de trente ans ne  
peut avoir le même intérêt que le récit des  
commencements des vieilles paroisses fondées  
par de Laval ou de Saint-Vallier, mais au-des-  
sus des humbles débuts de Lévis plane une

figure qui n'a pas besoin de nos discours pour entrer toute rayonnante au temple de mémoire.

Monseigneur Déziel n'appartient pas seulement à l'histoire de Lévis, il a sa place au premier rang dans les annales de l'Église catholiques du Canada, comme dans celles de la patrie. Son action ne s'est pas limitée aux bornes matérielles des temples où se font les cérémonies du culte. Elle rayonne dans ces palais qu'il a élevés à la haute éducation, dans ces asiles qu'il a ouverts aux pauvretés et aux misères de la société civile, dans ce clergé dont il fut l'un des plus nobles représentants.

Lamartine a écrit sur le curé de paroisse une page charmante.

« Il est, dit-il, un homme dans chaque paroisse qui n'a point de famille, mais qui est de la famille de tout le monde, qu'on appelle comme témoin, comme conseil, ou comme agent dans tous les actes les plus solennels de la vie civile ; sans lequel, on ne peut naître ni mourir, qui prend l'homme au sein de sa mère, et ne le laisse qu'à la tombe ; qui bénit ou consacre le berceau, la couche nuptiale, le lit de mort et le cercueil ; un homme que les petits enfants s'accoutument à aimer, à vénérer et à craindre ; que les inconnus mêmes appellent " mon père " ; aux pieds duquel les chrétiens vont répandre leurs aveux les plus intimes, leurs larmes les plus secrètes ; un homme qui est le consolateur, par état, de toutes les misères de l'âme et du corps,

l'intermédiaire obligé de la richesse et de l'indigence ; qui voit le pauvre et le riche frapper tour à tour à sa porte ; le riche pour y verser l'aumône secrète, le pauvre pour la recevoir sans rougir ; qui, n'étant d'aucun rang social, tient également à toutes les classes : aux classes élevées par l'éducation, la science et l'élévation des sentiments qu'une religion philanthropique inspire et commande. Cet homme, c'est le curé. ”

Ce portrait tout sympathique qu'il soit ne nous peint pas cependant le vrai curé tel qu'on le comprend au Canada, tel que l'histoire nous le montre depuis les premiers établissements du pays, tel qu'il était autrefois dans les temps qui ont précédé 1793.

A côté de l'Eglise, il y a la société civile, et le prêtre canadien a su jouer dans ces deux grandes armées un double rôle qui l'honore. A l'origine, il a fondé la paroisse, découvert la moitié du continent, protégé la colonie par ses avant postes jetés au milieu des tribus sauvages, répandu à lui seul les bienfaits de l'éducation et de la civilisation. A la cession, le peuple abandonné par les grands, les riches, s'est rallié autour de lui. Le clergé fut alors la sauvegarde de la nation et il a continué depuis, par tradition et par principe, ce double rôle de prêtre et de citoyen dont le curé D'ziel fut certainement un des types les plus parfaits.

Né au commencement du siècle, en même

temps que les Ferland, les Ganvreau, <sup>1</sup> les Vignet, les Proulx, les Quartier, les Gingras, les deux Cazeau, Mgr Déziel fut de cette génération ardente, si pleine de dévouement, et qui a laissé de si grands souvenirs.

Il arrive au sacerdoce au moment où le pays est au milieu d'une agitation politique qui doit se terminer par une insurrection. Il devait assister plus tard aux grandes transformations sociales qui signalèrent le règne de Lafontaine - Baldwin. C'est l'époque où tout s'organise à neuf : le système municipal et le système scolaire. Le régime seigneurial disparaît et la colonisation prend un essor étonnant. Les curés de paroisse eurent alors une noble tâche à remplir. L'Église avait besoin de conducteurs de peuple, de fondateurs, d'apôtres. Elle sut les trouver dans son admirable fécondité. Le curé Déziel fut un de ces élus.

Il vint, il y a trente-cinq ans, planter la croix sur les salaises désertes de Lévis. Et son souffle a fait surgir une ville qui se place aujourd'hui au troisième rang dans la province.

Sa charité n'a pas connu de bornes, sa munificence s'est répandue partout avec une égale bonté. Ce sont les œuvres de ce prêtre-citoyen que nous avons entrepris de raconter.

<sup>1</sup> Fondateur de l'île des lépreux de Tracadie.

La famille Déziel.—Naissance de Mgr Déziel.—Ses études.—  
Séminaire de Montréal.—Séminaire de Nicolet.—Prêtrise.—  
Vicariat.

(1806-1835.)

La famille Déziel, dont le véritable nom patronymique est Delguet, est originaire de Daissat, petit village de l'évêché de Sarlat, dans l'ancienne province de Bordeaux <sup>1</sup>.

Jean Delguet dit Labrèche et son frère Pierre Delguet suivirent le courant migratoire créé par l'intendant Talon lorsqu'il voulut peupler ses seigneuries du comté d'Orsainville.

Marié à Québec en 1668 avec Louise Vaucher, de Chalençon près de Paris, Jean Delguet habita d'abord le village de Saint-Claude, paroisse de Charlebourg, ainsi qu'en fait foi un acte du greffe de Pierre Duquet.

En 1670, il achète de Melvine Camusat, habitant de Charlebourg, "une habitation consistant en une maison, grange, terres labourables et grands bois, joignant d'un côté à Jacques Bédard, de l'autre à Etienne Roy." Le prix d'achat qui était de 900 livres tournois fut payé à la Noël par M. Millet, prêtre demeurant à St-Germain l'Auxerrois à Paris. Le 26 août 1674, Delguet s'établit dans la commune même de Charlebourg sur une terre que lui vend Louis Boulduc, conseiller et procureur du Roy <sup>2</sup>, et, cinq ans

<sup>1</sup> Ce nom s'est transformé en Delquiel, Delziel, Déziel dit Labrèche. On trouve aussi dans le district de Québec des famille *Delziel*.

<sup>2</sup> Contrat devant Rogot.

après, il cède cette habitation à Jacques Duhault dit Paris \*.

Ces transactions et les relations que Jean Delguet, sieur de la Brosche, entretient à Paris prouvent qu'il était dans son temps un colon maître d'une certaine fortune.

Au recensement de 1681, on trouve Jean Delguet, en la haute ville de Québec, où il habite le palais de la sénéchaussée en sa qualité d'archer dans la prévôté des maréchaux. Ces archers, officiers subalternes de justice et de police, étaient chargés de veiller à la sûreté et à la tranquillité publiques et de faire exécuter les ordres des magistrats.

Les descendants de ce brave colon sont maintenant répandus principalement dans le district des Trois-Rivières. Une des branches de cette famille s'est greffée à la colonie canadienne du Détroit.

C'est à Maskinongé, sur les bords de la pittoresque rivière qui traverse cette ancienne paroisse, que naquit Joseph-David Déziel, le 21 mai 1806.

Son père, Gabriel Déziel, avait pour épouse, Marie Champoux, dont l'ancêtre Pierre Champoux, huguenot du Périgord, fit abjuration aux Trois Rivières, le 16 août 1672 \*.

Quelle surprise pour cette femme pieuse et profondément catholique si on lui eût dit qu'elle descendait de sources protestantes ! Louis Venillot, dans

\* *Croquis de Roussin Bourque (6 Mars 1679) Jean Delguet, sieur de la Brosche, archer de la senéchaussée de ce pays, demeurant à Québec, et son épouse vendant à Jacques Duhault dit Paris, habitant de Charlebourg, leur voisin de terre, de arp. tant en bois debout que terre en valeur avec maison, grange et étable qui sont dessus, dans la commune ou trait quarre de Charlebourg. Prix 650 livres. — L'acte est signé : J. Delguet.*

\* On sait que la cour de France, ayant reconnu que les Huguenots nourris dans un penchant marqué pour l'Angleterre, donna des ordres précis pour empêcher qu'aucun d'entre eux ne passât dans la Nouvelle-France. Néanmoins on voit qu'un certain nombre de protestants s'établirent de temps en temps dans le pays ou ils finirent par embrasser le catholicisme. Pierre Champoux fut un de ceux là.

une lettre charmante écrite à sa fille Agnès, raconte qu'il trouva, un jour, en wagon un dominicain de Lyon. Ce bon père avait un frère prêtre et quatre sœurs religieuses. " Il faut, dit l'éminent polémiste, qu'il y ait eu autrefois dans cette famille de grands actes de vertu pour mériter une telle couronne. Note que par sa mère il descend de source protestante, mais le bon Dieu a bien clarifié cette eau là." On peut répéter ce mot charmant à propos de Mgr Déziel. Si, par sa mère, il descend de source huguenote, le bon Dieu a bien clarifié cette eau là.

Par ses ancêtres, madame Déziel se rattache aussi aux de Launay de Saint-Per dont les armes sont inscrites à l'armorial de France :

Cette famille de paysans, aux mœurs simples et douces, n'avait pas besoin d'une illustre généalogie pour faire son bonheur. Dans un temps où les services rendus par les ancêtres ne sont plus comptés, ces détails n'ajouteront rien à la gloire de celui dont nous esquissons la vie. Les parchemins ne donnent pas la probité et la droiture, il faut le mérite réel. Au reste, quand toute une nation peut retrouver ses bis-aïeux sur les champs de bataille de Carillon et de Sainte-Foye, elle n'a pas besoin de remonter aux croisades. Ce patrimoine vaut bien les seize quartiers. Sorti de cette vieille race de colons canadiens, qui a fourni au pays tant d'hommes distingués, dans tous les degrés et à tous les rangs, Monseigneur Déziel en garda toutes les qualités laborieuses, le caractère franc et plein d'honneur.

Le père Gabriel Déziel, comme tous les braves cultivateurs du temps, avait plus de probité que de fortune. Habitué aux rudes travaux des champs,

---

1 Elles sont d'azur à trois fusées d'or, posées en fasces l'une sur l'autre.

il voulut que ses fils ne connussent pas la molesse. La mère, douce et pieuse, eut une ambition, celle de donner un prêtre à l'église. Et ces braves gens firent de leurs enfants deux parts. Les uns furent destinés à l'école, les autres à la culture du patrimoine légué par les ancêtres. Pour atteindre ce but ardemment désiré, ni les soins ni les labeurs constants ne furent épargnés.

Au commencement du siècle, les écoles primaires étaient rares dans nos campagnes. Des écrivains malveillants en ont profité pour dire que le peuple canadien avait l'instruction en horreur. Ceux-là sont plus exigeants pour nous que pour les pays avancés d'Europe. En France, la loi Guizot, qui porte création d'une école primaire dans chaque paroisse, ne date que de 1833, et l'on sait qu'en Angleterre il n'y a pas plus de vingt ans que l'on songe à donner sérieusement l'instruction aux classes agricoles.

Pendant que dans les villes de Montréal et de Québec, les ordres religieux avaient donné abondamment l'instruction, la campagne était négligée. En 1722, quand la population comptait 25,000 âmes, il y avait en tout seize maîtres d'écoles dans le pays. Un arrêt de M. de Vaudreuil alloua aux instituteurs 375 livres de salaire et ils devaient tenir des écoles gratuites. Batiscan, Trois-Rivières, Boucherville, Longueuil et la Pointe-aux-Trembles, furent des paroisses privilégiées.

Ailleurs, les parents durent donner eux-mêmes les premiers rudiments à leurs enfants. Quelquefois, à l'exemple des récollets, un instituteur passait successivement d'une maison à l'autre, distribuant les faveurs de l'abécé et gagnant en retour le pain de

chaque jour. Dans ces temps d'exquise urbanité où chaque paroisse formait comme une grande communauté, l'instituteur n'avait pas de peine à trouver où s'héberger. Chaque habitant le logeait à tour de rôle.

Les parents n'avaient pas toujours le temps et l'aptitude pour suppléer aux rares visites du magister ambulante et l'enfant perdait vite les notions acquises à la hâte. D'ordinaire, quand un élève manifestait aussi de remarquables dispositions, le curé se chargeait lui-même de son instruction et c'est ainsi que nous devons au clergé des campagnes la plupart des hommes distingués qui combattirent pour nos libertés dans le temps d'oligarchie.

Après la conquête, les gouverneurs firent sans succès diverses tentatives pour établir des écoles élémentaires dans les campagnes. Ces écoles, sous le contrôle exclusif des protestants, furent repoussées avec énergie par le clergé. En 1801, il fut résolu de tenter un grand coup et l'*Institution Royale* fut fondée. On voulait à tout de reste angliciser les Canadiens. Des instituteurs reçurent mission d'aller fonder des écoles anglaises dans des paroisses qui contenaient à peine dix protestants.

Maskinongé reçut les faveurs gouvernementales et une école de l'*Institution Royale* y fut ouverte. C'était la seule qui existât dans cette paroisse pendant l'enfance de Mgr Déziel. On comprend que ses parents profondément catholiques se gardèrent bien de l'y envoyer.

Encouragé par les bonnes dispositions que montrait son fils Joseph, le père Gabriel Déziel résolut de faire un sacrifice, et, au mois de septembre 1819, il prenait avec lui le chemin de la grande métropole pour solliciter son admission au séminaire de Mont-

réal. Il lui faudrait travailler plus fort, mais n'importe, se confiant à la Providence et la vigueur de ses bras, il partit alerte, se repétant la phrase de tous ceux qui ont du cœur : *Aide-toi, le ciel t'aidera*.

L'entrée au collège, l'abandon de la famille, c'est la première angoisse qui étreint un cœur d'enfant. Qui ne se souvient du jour où il a fallu pour la première fois laisser la maison paternelle ? Qui ne se rappelle les solennelles émotions qui accompagnent ce départ ? Que d'adieux touchants ! Que de larmes versées ! La mère est là sur la marge du chemin. Longtemps, longtemps, elle suit de ses yeux rougis, la voiture qui emporte son fils. Et quand au détour de la route poudreuse tout est disparu, elle écoute encore les derniers roulements.

Que d'inquiétudes viennent l'assaillir au logis désert où n'habitent plus que des souvenirs ? Quel avenir le ciel réserve à cet enfant ? Pourra-t-il trouver jamais pour l'aimer un cœur comme le sien ? Pauvre mère ! ce premier départ n'est que le prélude d'une suite de longues séparations.

Maskinongé n'est séparé de Montréal que par une distance de vingt-cinq lieues, mais, au commencement du siècle, c'était presque une aventure à tenter qu'un pareil voyage. On prenait la poste à Maskinongé chez un nommé Blair et après avoir côtoyé New-York, Berthier, Dautray, la Valtrie, St-Sulpice, Repentigny, le bout de l'île et la Pointe aux Trembles, faisant relai à chacun de ces endroits, on arrivait à Montréal, fatigué, harrassé, comme on peut l'être à la suite d'une longue expédition à travers des routes défoucées, sous un soleil brûlant, dans une voiture mal fermée<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> De Maskinongé à Montréal, il y avait huit relais sur la route postale. On traversait la rivière à Repentigny. Le voyage coûtait \$5.00 : un chelin par lieue.

La célèbre maison de Saint-Sulpice avait alors pour supérieur le vénérable M. Roux, qui passait pour l'un des hommes les plus instruits et des plus éloquents de son temps. A la suite des persécutions de 93, un groupe de sulpiciens émigrés s'était réuni autour de cet homme éminent, et avait contribué à donner au séminaire de Montréal un prestige bien mérité. C'est sous la direction de ces prêtres distingués que M. Déziel commença son éducation.

Il entra à Saint-Sulpice, au moment même où cette maison venait de traverser une crise qui l'avait mise aux portes de la ruine, et il devait en sortir à l'origine de la lutte qui signala la nomination de M. Lartigue comme évêque de Telmesse.

Le gouverneur Craig, mis en appétit par la mort du dernier jésuite canadien, convoitait les propriétés des sulpiciens et il avait fallu toute l'habileté de l'abbé Roux pour déjouer les plans machiavéliques de ce satrape. La tourmente était à peine traversée que déjà se soulevait l'importante question du *gouvernement ecclésiastique du district de Montréal* sur lequel les disciples de M. Olier réclamaient la haute main.

Ces luttes mémorables, qui firent tant de bruit dans leur temps, ne durent point troubler le calme et la sénérité du jeune élève. Il se signala, dès son entrée au séminaire, par un grand amour de l'étude et une piété exemplaire. Les cahiers de la congrégation de Notre-Dame constatent qu'il s'empressa de s'enrôler dans les rangs des congréganistes. Une image, retrouvée après sa mort dans un de ses livres, atteste qu'il s'était dès lors consacré au service de la sainte Vierge. Une belle vie n'est elle pas souvent le couronnement d'un premier acte pieux de la jeunesse ?

Le 20 février 1821, l'évêque de Québec lançait le mandement relatif à l'établissement de Monseigneur de Telmesse sur le clergé et les fidèles du district de Montréal, et dans l'automne, M. Déziel prenait le chemin du séminaire de Nicolet, après deux ans de séjour dans la maison de Saint-Sulpice.

L'humble école ouverte, en 1801, par le curé Brassard, sur les bords enchanteurs de la rivière Nicolet, avait grandi. Après vingt ans d'existence, elle tenait déjà la troisième place parmi les institutions du pays. Au moment où M. Déziel y fait son entrée en *méthode*, en 1821, le gouvernement britannique, à la demande de Mgr Plessis, vient de lui octroyer des lettres patentes d'incorporation. Ces faveurs royales—premier privilège accordé à une maison d'éducation catholique en Canada—ont donné à l'institution un nouvel essor. Son influence rayonne sur tout le district des Trois-Rivières. De toutes parts des élèves nouveaux accourent. Le jeune Déziel, enfant des Trois-Rivières, suit le courant.

Les hommes de ce temps sont maintenant disparus et il est difficile d'avoir des renseignements complets sur les premières années collégiales de Mgr Déziel. Tout ce que l'on sait, c'est que pendant ses études, il se distingua par ses talents. Les *palmares* font foi qu'il occupe un des premiers rangs dans sa classe <sup>1</sup>.

Cette simple mention suffit lorsqu'on sait qu'il eût pour confrères des hommes comme Mgr Cazeau MM. Luc Aubry, curé de St-Léon, Joachim Boucher, curé de Louiseville, Léandre Brassard.

L'intime amitié d'enfance qui unit alors M. Déziel

---

<sup>1</sup>. Le collège de Lévis possède plusieurs de ses prix, parmi lesquels un prix d'éloquence.

au regretté Mgr Cazeau devait se continuer durant cinquante-huit ans.

M. Déziel termine ses études à Nicolet en 1827 et il prend l'habit ecclésiastique la même année, dans cette maison, où il demeure pendant trois ans comme professeur ou régent.

Parmi les condisciples et les élèves de M. Déziel, on trouve des juges, des hommes politiques, des écrivains distingués. Les juges Drummond, Monk, Olivier, l'honorable Joseph-Edouard Turcotte, Gérin-Lajoie, l'auteur de *Jean Rivard*, J.-G. Barthe, l'auteur du *Canada reconquis*, Philippe Aubert de Gaspé, l'auteur du *Chercheur de trésors*, étaient de son temps à Nicolet. L'abbé Routhier, qui devait succéder à M. Déziel comme curé de St-Joseph de Lévis, fut un de ses élèves en 1829.

C'est pendant le professorat de M. Déziel, que l'honorable D.-B. Viger, de retour d'Angleterre où il avait plaidé la cause des Canadiens, fit une visite au collège de Nicolet. Les élèves firent une ovation à l'homme d'état patriote. On l'accueillit aux cris de *Vive Viger ! Vive Papineau !*

Cette ovation toute spontanée, dans une salle d'étude de collège, fit assez de bruit dans le temps, paraît-il, et faillit mettre les directeurs dans une impasse vis-à-vis du gouvernement toujours soupçonneux.

Vers la même époque, Mgr Provancher, premier évêque du Nord-Ouest, fit un assez long séjour à Nicolet et il donna à plusieurs l'idée de le suivre dans ses pénibles missions <sup>1</sup>.

---

1. Le collège de Lévis possède un volume qui a appartenu à cet évêque. Ce livre, retrouvé dans la bibliothèque de Mgr Déziel, lui fut probablement donné pendant la visite du prélat à Nicolet.

Le 5 septembre 1830, dans l'église de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, Mgr Déziel reçoit l'ordre sacré de la prêtrise des mains de Mgr Signal<sup>1</sup>, et il commence de suite sa carrière sacerdotale comme vicaire à la Rivière-du-Loup (comté de Maskinongé).

Son départ de Nicolet ne se fit pas sans émotions. C'est là que pendant neuf ans, il avait joui d'une vie douce, contente et retirée. C'est là qu'il avait goûté les premières joies du prêtre. Quel avenir incertain l'attendait après ce séjour de paix qu'il allait quitter ? Qu'est-ce qui pourrait remplacer les charmes de cette vie commune où l'on espère et où l'on travaille ensemble ? Aux luttes pacifiques de la vie de collège devaient succéder les combats de la vraie vie.

Mgr Déziel garda de son *Alma Mater* ce souvenir ineffaçable qu'emportent tous ceux qui sortent de Nicolet. Il ne pouvait, au delà de la jeunesse éteinte, jeter un regard vers les jours purs et heureux passés dans ce collège, s'en se sentir ému. Il recherchait ceux qui avaient été ses condisciples. Il s'intéressait à leur sort, et plusieurs vinrent s'établir auprès de lui à Lévis.

Nicolet, qui n'oublie jamais ses élèves et les suit avec intérêt dans leur course à travers la vie, estimait et vénérât M. Déziel d'une manière spéciale.

Dans les pénibles commencements de la paroisse de Notre-Dame de la Victoire, cette institution répondit généreusement à l'appel de son ancien élève. En apprenant sa mort, le supérieur de Nicolet, M. Bellemare, écrivait : Mgr Déziel est du nombre de ces hommes qui font l'orgueil des institutions où ils puisent leur éducation.

---

<sup>1</sup> Avec lui se présentait M. Léandre Brassard, son confrère de classe.

Du vicariat de la Rivière-du-Loup, M. Déziel passe en 1831 à celui de Gentilly, et l'année suivante, le curé Louis Marcoux l'appelle dans sa paroisse natale de Saint-Joseph de Maskinongé où il demeure trois ans, édifiant par son zèle et son dévouement constant, ceux qui l'avaient connu pendant son enfance. Ce fut la fin de sa carrière de vicaire.

---

## II

La Rivière-du-Loup.—Saint-Pierre-les-Becquets.

(1835-1843.)

En juillet 1835, M. Déziel laissait le vicariat de Maskinongé pour prendre la direction de la paroisse de Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup. Il était appelé à succéder à M. le curé Chartier, prêtre éminemment remarquable par ses talents oratoires et ses connaissances en littérature.

Il y a un demi-siècle, la Rivière-du-Loup n'était pas cette charmante petite ville que l'on voit aujourd'hui, souriant à l'avenir, pleine de promesses. Qui aurait cru alors que cette paroisse de campagne, située aux extrémités du district de Québec<sup>1</sup>, deviendrait un centre prospère, unissant aux agréments d'une station balnéaire tout le mouvement d'une tête de ligne de chemin de fer et d'un chef-lieu de district judiciaire ?

Où s'élèvent maintenant les somptueuses maisons du commerce et les villas élégantes, s'étendaient à

---

<sup>1</sup> Les dernières paroisses du district de Québec, sur la côte sud, étaient la Rivière-du-Loup et Cacouna, les Trois-Pistoles, l'Isle Verte, Rimouski et Mataane.

perte de vue les champs et les fermes des cultivateurs. Le chant solennel de la chute de la Rivière-du-Loup n'était point troublé par les sifflements des locomotives sans cesse en mouvement et par le bruit des lourds marteaux d'usine frappant à coups redoublés sur les enclumes. Sur la grève déserte, seule, montait la fumée blanche des wigwams micmacs. En arrière des derniers côteaux où sont construites les gares spacieuses de l'*Intercolonial*, commençait la solitude dans toute sa grandeur sauvage. De loin en loin, à travers la forêt primitive, quelques pionniers hardis s'étaient établis autour des corps de garde des soldats surveillant la grande route postale de la Madawaska. C'étaient les premiers chaînons qui devaient relier plus tard les établissements du bord du St-Laurent avec les villages dont le seigneur Alexandre Fraser venait de jeter les fondations à l'extrémité du lac Temiscouata. Cet immense domaine était la patrie des coureurs de bois, des chasseurs et des gens de chantiers.

Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup comprenait alors ce qui plus tard forma Cacouna, Saint-Antonin, Saint-Arsène, Saint-Modeste, Saint-Epiphanie et une partie de Notre-Dame du Portage. Fraserville—la ville actuelle—n'était qu'une concession perdue au milieu de cette grande paroisse. Cacouna, ce célèbre rendez-vous des touristes et des familles fashionables—s'appelait modestement la concession Saint-Georges. On y voyait une petite chapelle où venaient prier ceux que la distance empêchait de se rendre à l'église de la Rivière-du-Loup.

\* Tout ce territoire était habité par une population de 2,540 âmes. \*

A l'arrivée de M. Déziel, une activité nouvelle régnait déjà à la Rivière-du-Loup.

Le seigneur de Lauzon, Henry Caldwell, profitant de la bonne fortune qui lui permettait de puiser largement au trésor public, avait élevé sur tous les points du pays d'immenses scieries où venaient tomber les bois de ses seigneuries et peut-être même ceux de la Couronne. La Rivière-du-Loup, avec ses pouvoirs d'eau superbes, ne manqua pas d'attirer son attention. Caldwell y fit construire un moulin considérable. Une dalle phénoménale charroyait les billots sciés depuis la chute jusqu'à l'embouchure de la rivière. Pendant l'été, plusieurs navires y venaient prendre des chargements pour les marchés d'Angleterre.

Ce commerce de bois mené sur une grande échelle par le somptueux Caldwell apporta de grands bénéfices aux cultivateurs de l'endroit. Située à l'entrée du chemin militaire de Témiscouata—la seule voie de communication entre Québec et les provinces maritimes—la Rivière-du-Loup profitait encore de la bonne aubaine du va-et-vient des voyageurs.

Aussi, en 1835, les paroissiens de Saint-Patrice étaient-ils tous dans l'aisance. Les récoltes étaient superbes. Bon an mal an, Cacouna et la Rivière du-Loup donnaient 17,000 boisseaux de blé et 28,255 boisseaux de grains de toutes sortes. On y comptait 1088 chevaux et 12,000 bêtes à cornes. Chaque habitant faisait en moyenne 300 livres de beurre dont les deux tiers se vendaient au marché.

Pendant deux ans, M. Déziel vécut au milieu de ces campagnes prospères, parmi cette population industrielle. Il lui fallait souvent parcourir de longues distances pour visiter les malades ou porter

les dernières consolations aux mourants, mais il trouvait dans ces courses fatigantes un nouvel aliment à son zèle. Aux brises vivifiantes de la mer, il oubliait vite la lassitude du voyage.

Le pays était alors à la veille de grands événements. Les tribuns politiques parcouraient les campagnes, haranguant les masses, tonnant contre la tyrannie du gouvernement. La Rivière du Loup était si loin que personne n'osa s'y aventurer. Papineau et Morin parlèrent à Kamouraska et à la Malbaie, mais ils ne crurent pas devoir pousser plus avant leurs courses.

Rien ne vint troubler la paix et la sérénité de cette campagne heureuse de la Rivière-du-Loup.

M. Déziel y exerça paisiblement son apostolat, partageant son temps entre la prédication et les exercices du ministère.

Le jeune prêtre ne se doutait pas que parmi les petits enfants qui venaient chaque dimanche écouter, silencieux, les explications du catéchisme, se trouvait un bambin de treize ans qui, un jour, serait appelé à porter la mitre et à gouverner l'un des plus grands diocèses du monde. Ce petit enfant n'était autre que Mgr Alexandre Taché, archevêque de Saint-Boniface.

Le premier octobre 1837, M. Déziel reçoit ses lettres de créance comme curé de Saint-Pierre-les-Becquets, district des Trois-Rivières. Il arrive dans cette paroisse juste un mois avant le combat de St-Denis, premier et dernier triomphe des patriotes.

Les souvenirs de l'insurrection de 1837 sont encore vivaces. Ce soulèvement, pour ne pas avoir été général, eut cependant un profond retentissement

dans l'esprit d'une grande partie de la population. Les idées de liberté que l'on défendait si éloquemment de l'autre côté des mers avaient de l'écho chez un peuple jeune, plein de vigueur et opprimé. Le courant parti de Montréal s'était continué comme une marée montante d'assemblée en assemblée.

La paroisse Saint-Pierre les Becquets n'était pas située dans le rayon des districts soulevés, mais il y eut dans le temps bien des rassemblements tumultueux. Disons de suite, cependant, que la politique n'y fut pour rien. Les paroissiens de Saint-Pierre avaient à s'occuper de bien autres choses. Les 92 Résolutions, Colborne et ses sbires, St-Charles et St-Eustache, tout passa pour ainsi dire inaperçu.

Depuis deux ans environ, les paroissiens décidés de construire une église nouvelle, ne pouvaient tomber d'accord sur le choix d'un site où l'élever. Les uns demandaient que le nouveau sanctuaire fût érigé sur les ruines du vieux temple, les autres s'y opposaient carrément. Deux partis puissants se formèrent avec tout le branle-bas de bataille. On vit alors un assez bizarre spectacle dont la légende nous a conservé le souvenir.

Les partisans de l'ancien terrain, ayant obtenu l'autorisation de l'évêque, commencèrent les travaux de construction. L'opposition, toujours tenace, ne voulut point se déclarer battue. On s'avisa de démolir le nouveau temple à mesure qu'il sortait de terre. A pierre posée, pierre renversée. La nuit détruisait ce que le jour avait vu élever. On pose des sentinelles, celles-ci sont empoignées et l'œuvre de destruction se continue. Les travailleurs forment deux escouades. Pendant que l'une est à l'ouvrage, l'autre garde les avant-postes. Les ennemis grou-

pent leurs forces dans les profondeurs et descendent en rangs serrés.

Boileau faisait assommer les combattants de la Sainte-Chapelle avec les in-folios des mauvais poètes de son temps. S'il faut en croire la légende, constructeurs et démolisseurs de St-Pierre se servirent d'armes aussi insolites. Pioches et pics des maîtres, truelles et marteaux des maçons, croisèrent le fer avec les fourches et les râtaux champêtres. Il n'y eut ni morts ni blessés, mais sur chaque pierre on sut bâtir mille procès. Grimoires et plaidoyers, requêtes et contre requêtes se heurtèrent.

Au plus fort de la querelle, quatre prêtres de suite étaient demeurés, chacun un an, dans la paroisse. Personne n'avait pu résister au courant. La position n'était pas enviable et elle menaçait de s'éterniser. Où prendre un curé

..... dont la sage entremise  
De ce schisme naissant débarrassât l'église, ?

Mgr Signai crut le trouver dans la personne de M. Déziel. C'était une grande marque de confiance que de donner à ce jeune prêtre, curé depuis deux ans à peine, le soin de pacifier une paroisse si agitée. Plein de courage, M. Déziel accepta la tâche et il sut justifier le choix de son évêque.

Il n'y a que ceux qui ont bâti des églises qui peuvent dire ce qu'il faut de temps, de patience et de travail pour arriver au succès. Quand celui qui doit diriger les travaux a eu le temps de préparer les esprits, la tâche est moins lourde ; il sait où puiser les ressources ; il connaît ses paroissiens : les difficultés sont prévues ; les objections sont plus aisément renversées

Mais, voici qu'un prêtre à peine rompu aux affaires arrive dans une paroisse profondément divisée. Il a devant lui l'exemple de quatre de ses prédécesseurs qui ont échoué. Les partis sont tranchés, sur le qui vive. Au milieu de tous ces chocs, où se diriger ? Comment obtenir les renseignements nécessaires, éviter les froissements, ménager les susceptibilités ? Il faut pourtant faire cesser le désaccord, bâtir l'église à l'endroit voulu malgré les oppositions et ne froisser personne.

Prudent, sage, d'un caractère mélangé de douceur et de fermeté, M. Déziel sut surmonter tous les obstacles. Il fallait d'abord concilier les esprits surexcités par plus de quatre années de querelles, consoler les plaideurs malheureux. Ce fut son premier travail. Il y réussit si bien que l'église qui était à peine commencée à son arrivée fut livrée au culte dans le mois d'octobre 1839.

M. Déziel ne put fermer toutes les plaies : il y en avait de trop profondes ; mais il sut s'attirer si bien les sympathies que tous les paroissiens, sans exception, regardèrent son départ comme un vrai malheur.

En accomplissant ces travaux, M. Déziel ne négligeait pas les devoirs ordinaires du ministère. Tout se faisait dans la paroisse avec la plus grande ponctualité. Ses prédications fortes et onctueuses ont porté des fruits tellement vivaces qu'aujourd'hui encore on entend raconter à des vieillards que Monsieur Déziel disait telle et telle chose :

Dès lors, M. Déziel commence la vigoureuse croisade, qu'il continua jusqu'à la fin de sa vie, contre

---

<sup>1</sup> Lettre de M. l'abbé Chs.-Z. Garceau, ancien curé de St-Pierre les Becquets.

l'intempérance et le luxe. Digne émule du grand vicaire Mailloux, il établit à St-Pierre une *société de tempérance des modes* qui existe encore.

Rien ne faisait plus plaisir au curé Déziel que de voir hommes et femmes habillés du produit de la laine de leurs moutons. Il avait dit au prône qu'il aimait mieux ces vêtements que les robes de soie couvertes de diamants, parce que ces produits de l'industrie domestique sont un témoignage de la sagesse, de l'intelligence et de l'économie de la femme canadienne, qui resplendit sur tout la famille. A son avis, c'était un signe d'aisance et même de richesse.

Ceux qui voulaient former partie de la société fondée par le curé Déziel s'engageaient à ne porter que des habillements de l'étoffe du pays dans la paroisse. Les personnes riches, cependant, lorsqu'elles étaient en promenade, pouvaient suivre les usages que demandent le rang et la position dans le monde.

On vit alors dans chaque maison, depuis le petit jusqu'au grand, chacun se faire honneur de porter les bonnes et belles étoffes canadiennes. Chaque foyer possédait sa petite filature et tous rivalisaient de zèle pour fabriquer l'étoffe la plus durable.

Les premières familles de St-Pierre ont précieusement conservé cette louable coutume et leur exemple produit le meilleur effet sur la population. N'est pas un beau spectacle que de voir ces braves cultivateurs s'habiller, comme sous l'empereur Auguste, avec les tissus fabriqués par leurs femmes et leurs filles avec la matière première fournie par leurs brebis ? Il serait à souhaiter que cette admirable simplicité de mœurs eut partout droit de cité.

En 1843, M. Déziel laissait Saint-Pierre-les-Becquets pour devenir curé de Saint-Joseph de la Poin-

te de Lévi. C'était le deuxième prêtre que la vieille paroisse de la Pointe de Lévi enlevait à St-Pierre. M. Masse, pendant trente cinq ans curé de St-Joseph, avait quitté en 1796 la cure de St-Pierre.

Depuis le jour où M. Déziel a laissé Saint-Pierre-les-Becquets, cette paroisse a donné naissance à celle de Ste-Sophie de Levrard.<sup>1</sup>

En 1880, lors de son cinquantième anniversaire de prêtrise, les citoyens de ces deux paroisses présentèrent à leur ancien curé devenu Mgr Déziel une adresse de félicitations qui prouve quels bons souvenirs ils en avaient conservés.

Ces deux paroisses, dit l'adresse, quoique séparées aujourd'hui, n'ont qu'un cœur pour reconnaître les bienfaits que vous leur avez prodigués pendant le temps trop court que vous avez passé à Saint-Pierre-les-Becquets.

Soyez persuadé, Monseigneur, que les trente-sept années qui se sont écoulées depuis votre départ n'ont pu effacer le souvenir des instructions solides et touchantes que vous avez données, et que l'on aime encore à se rappeler.

« Les vieillards disent encore à leurs enfants ce que vous faisiez pour le bien de la paroisse, le dévouement que vous avez toujours montré, les bons exemples que vous avez donnés, et c'est toujours avec bonheur qu'ils rappellent ces précieux souvenirs d'un temps qu'ils ont trouvé trop court.

Cette adresse était accompagnée d'un splendide missel présenté par le curé et les paroissiens.

Que je suis heureux de vous revoir, répondait Mgr Déziel, après tant d'années de séparation ! Comme vous me rappelez bien les premiers années de ma carrière sacerdotale !..... J'ai goûté au milieu de vous beaucoup de consolations ; la simplicité de vos mœurs franchement canadiennes, et la promptitude avec laquelle vous suiviez en tout point les conseils que vous dictait ma sollicitude, m'ont fait trouver bien court le

<sup>1</sup> Ce nom rappelle le souvenir de l'ancien propriétaire de la seigneurie de St-Pierre : Charles Levrard, maître canonier à Québec. Saint-Pierre-les-Becquets fut originairement concédé en 1672 à Romain Becquet, notaire. De là son nom.

temps que j'ai passé parmi vous. Aussi les trente-sept années qui me séparent de cette heureuse époque n'ont pu en effacer de mon cœur le précieux souvenir.

---

### III

Curé de Saint-Joseph de la Pointe de Lévi.—MM. Belcourt et Poiré.—Construction d'un presbytère.—La vieille maison curiale.—Le flef Ste-Anne.—Progrès de St-Joseph.

(1843-52)

Depuis le jour où le jésuite Bailloquet abordait sur les rivages déserts de la pointe de Lévi, et y disait la première messe, bien des hommes remarquables s'étaient succédé dans cette vieille paroisse de deux cents ans — la mère féconde de toutes les églises de la côte Lauzon. Qui était-il ce jeune prêtre inconnu pour venir continuer cette longue série de pasteurs vénérés commencée depuis au delà deux siècles ? Le souvenir de ceux qui ont précédé nuit souvent à celui qui succède. De génération en génération, le père avait transmis au fils la mémoire des Boucher, des Montenon de la Rue, des Berthiaume, des Mercereau, Angers et Hubert. Le vénérable curé Masse, qui pendant trente-cinq ans, avait desservi la Pointe de Lévi, vivait encore au milieu de ses anciens paroissiens. Sa vieillesse était entourée de respect.

Les prédécesseurs immédiats de M. Déziel à la cure de la Pointe de Lévi étaient les missionnaires Belcourt et Poiré. Arrivés dans la paroisse au retour de leurs missions glorieuses du Nord-Ouest, ces deux apôtres avaient accompli de véritables

merveilles dans l'exercice de leur ministère. Le caractère affable de M. Belcourt, son zèle ardent, sa charité infatigable lui avaient acquis d'universelles sympathies. Rappelé soudain auprès de Mgr Provencher pour continuer dans le Nord-Ouest le cours de ses admirables travaux apostoliques, son départ avait été accompagné des regrets de toute la population.

On en retrouve les échos dans cette supplique que les paroissiens adressèrent à Mgr Signai et qui portait 719 signatures.

« C'est avec chagrin, disaient-ils, que nous avons appris que l'on se proposait de retirer M. Belcourt de notre paroisse. La Pointe de Lévi est une vraie mission, la proximité de la ville, l'affluence régulière d'étrangers y ont apporté la démoralisation et le refroidissement. M. Belcourt, par l'amour de ses devoirs, ses bons exemples, ses prédications énergiques, ses exhortations touchantes, a opéré un changement étonnant. L'église peu fréquentée auparavant est remplie tous les dimanches d'une foule immense ; les vieux pécheurs se convertissent et il n'y a plus qu'une voix dans la paroisse pour attribuer ces heureux changements à M. Belcourt ».

L'évêque, pour faire oublier M. Belcourt aux paroissiens de la Pointe de Lévi, leur avait donné son ancien compagnon de voyage, M. Poiré. Celui-ci était un enfant de la paroisse. Les siens l'avaient suivi anxieusement dans ses courses évangéliques à travers les plaines du Nord-Ouest. A son retour, ses co-paroissiens l'avaient reçu en triomphe. Les quatre années que M. Poiré demeura à Pointe de Lévi, furent une série d'ovations. On ne pouvait se lasser d'applaudir à ce prêtre dévoué, qui non content d'exercer son ministère dans une des plus grandes paroisses de la province, partait encore chaque

printemps pour aller évangéliser les peuplades des sauvages des lacs Temiscaming et Abittibi. La gloire de ses travaux apostoliques rejaillit sur sa paroisse natale. Son passage au vieux presbytère de Saint-Joseph avait été signalé par une grande retraite qui eut un profond retentissement. Pour perpétuer le souvenir de ces mémorables événements, un superbe monument avait été élevé sur les hauteurs qui couronnent l'arrière de Lévis. \* On conçoit avec quelle profonde douleur fut reçue la nouvelle que M. Poiré était rappelé de la Pointe de Lévi pour prendre la cure de Saint-Joseph de la Beauce.

M. Déziel accepta de bonne grâce la charge pleine de responsabilité que lui confiait son évêque. Nouvel Elisée, il sut porter noblement le manteau dont on couvrait ses épaules. C'était un grand honneur que d'être appelé à la direction spirituelle d'une paroisse qui avait compté parmi ses pasteurs tant d'hommes éminents par la science et la foi et qui, après Québec et St-Roch, était la cure la plus importante du district.

On sait comme le choix de Mgr Signai fut heureux.

Au mois d'octobre 1843, la paroisse de St-Joseph de la Pointe de Lévi salua l'arrivée de son nouveau curé. Située à deux pas de la ville capitale, — dans un temps où les communications et la traversée du fleuve n'étaient pas toujours faciles — la position topographique de la Pointe de Lévi en avait fait le rendez-vous et le pied à terre de tous les habitants de la côte du sud. Cette population de cultivateurs, de marins et d'ouvriers sans cesse en contact avec les nombreux étrangers de passage, les gens de

chantier, les matelots des navires, demande une main énergique pour la gouverner.

On comptait à la Pointe de Lévi, à l'arrivée de M. Déziel, en 1843, 4229 catholiques disséminés depuis Beaumont jusqu'à la rivière des Etchemins, du fleuve St-Laurent jusqu'aux limites de St-Henri.

Il est facile de comprendre quelles fatigues devait s'imposer le curé d'une paroisse aussi populeuse, aussi étendue, pour répondre à tous les besoins religieux. Jeune, vigoureux, plein d'activité, M. Déziel commence de suite à tailler sa rude besogne. Le champ est vaste, mais le zèle du pasteur comprend toutes les nécessités, embrasse toutes les œuvres.

A l'arrivée de M. Déziel, le vieux presbytère construit en 1802 par le curé Mâsse tombe en ruines. On peut le réparer et en faire une demeure convenable. Le nouveau curé veut qu'une paroisse aussi importante que celle dont il a la garde soit orgueilleuse de ses édifices publics.

Les temps ne sont pas propices pour demander aux paroissiens de construire une nouvelle maison presbytériale. Depuis plusieurs années, les récoltes ont été mauvaises. On vient d'élever une maison d'école. Les travaux de construction de l'église bâtie pour remplacer le vieux temple incendié en 1830 viennent à peine d'être terminés et il en a coûté plus de \$16,000 à la paroisse.

Toutes ces graves questions sont pesées, les obstacles disparaissent, et, le 16 mars 1844, une requête signée par 279 paroissiens demande à Mgr Signai l'autorisation de construire un nouveau presbytère. Le 2 avril, M. Cazeau se rend à St-Joseph, fixe le site du nouvel édifice et à la fin de la même année,

M. Déziel entre dans son nouveau presbytère <sup>1</sup>. Cinq paroissiens seulement s'étaient opposés à cette entreprise.

Si la promptitude avec laquelle ces travaux furent entrepris et terminés, prouve l'activité du nouveau curé, l'empressement que mirent les paroissiens à le seconder dans ses plans dénote qu'il avait déjà réussi à gagner leur estime.

L'ancien presbytère que l'on venait d'abandonner avait coûté plus de troubles et de labeurs à son constructeur, M. Masse. Cette vieille maison curiale que l'on voyait encore, il y a une trentaine d'années, au milieu des jardins de la cure de St-Joseph <sup>2</sup>, eut de si pénibles commencements que c'est peut être ici la place de les raconter au moment où le curé Déziel en ferme les portes.

Si chaque mesure a son histoire, si chaque toit recouvre la mémoire des ancêtres et des bonnes veillées de famille, que de souvenirs éveillent l'esprit à la vue d'un vieux presbytère.

Ce fut pour un temps la maison de la paroisse.

Avant l'organisation municipale de 1841, sous le régime des capitaines de milice, c'est là, à côté de la demeure du curé, dans le *presbytère des habitants* comme on l'appelait, que se sont discutés tous les grands événements paroissiaux. Là se distribuent les corvées, se lisent les ordonnances, se règlent les petites querelles, se décident les ouvertures et les réparations de routes, les questions de fossoyage

---

<sup>1</sup> Ce magnifique bâtiment de pierre de 55 pieds de longueur sur 36 pieds de largeur fut construit à cent pieds au nord-est de l'ancien presbytère. Il a subi, en 1874, sous la direction de M. le curé Pafard, des réparations importantes qui en ont fait une des plus belles maisons curiales de la côte sud.

<sup>2</sup> Elle est disornée en partie sous les fondations du magnifique couvent de Jésus-Marie, après avoir servi de *salle publique*, de maison d'école et de bureau du conseil municipal.

et de découvrir. En hiver, quand l'usage des poêles n'était pas permis dans les églises, c'est là qu'après la messe on venait battre le briquet et se chauffer sous le grand manteau de la cheminée.

Avant le service divin, on vient y dépouiller le capot d'étoffe pour revêtir l'habit de drap fin. Le soulier à boucle se chausse ; la chevelure poudrée se rajuste. C'est une grande salle de manoir où le curé reçoit sa dîme. A la Pointe de Lévi, sous le régime français, on prête foi et hommage au prêtre qui représente le seigneur toujours absent.

Que ce fut amour des choses antiques ou non, en 1802, quand le curé Mâsse parla de démolir le vieux presbytère qui comptait l'âge respectable de 116 ans, 149 de ses paroissiens s'y opposèrent énergiquement. Pour augmenter le nombre des opposants on s'avisa de faire signer des requêtes à une quantité considérable d'enfants depuis l'âge de sept à huit ans. Un savant notaire consulté à ce propos avait jugé que les enfants étant héritiers de leurs pères pouvaient exercer les mêmes droits qu'eux. Une pareille hérésie légale méritait bien les foudres d'un procès. La cour ordonne de procéder à l'élection des syndics et elle appointe deux notaires pour y présider. Il se trouve que l'un des présidents veut absolument faire voter les mineurs. A la demande de la cour, un troisième notaire est appointé, et voilà la guerre allumée plus vivace que jamais.

Cette question, écrivait dans le temps M. Mâsse, vient échouer contre les plus sublimes connaissances des plus intelligents patriciens et ils promettent que la plus longue et la plus sérieuse discussion qu'on en pourra faire dans la suite et avec bien du temps servira de loi fondamentale pour pareilles occasions. C'est-à-dire qu'il faut que tous les MM. juges, avocats, notaires, etc., etc., s'instruisent à nos dépens et que nous

les payions bien cher pour prendre des connaissances qu'ils n'ont pas et qu'ils devraient pourtant avoir. Quoi qu'il en soit, jeudi prochain, il faudra encore pencher la tête sous le joug d'une seconde élection surchargée d'un second pour et contre et écrasée par les contradictions de trois notaires. Les opposants doivent faire ce jour-là maison nette et amènent avec eux femmes, filles et enfants de toute espèce, de tout âge, de toute qualité et dénomination et prétendent faire recevoir leur vote contre l'élection. Les avocats qui voient l'embaras des notaires ont bien sujet de rire. J'attends toujours quelque heureux coup de la Providence, car sans cela je suis bleu comme la montagne de Chambly.

Le 25 juin 1802, les commissaires nommés pour l'érection des paroisses, après avoir entendu les avocats des deux parties, considéré le rapport des notaires, vu le mandement de l'évêque et le procès verbal de son coadjuteur, confirmèrent la nomination des syndics sans avoir égard aux votes donnés de part et d'autre au nom des mineurs. En vertu de cette sentence, le presbytère fut bâti, non pas sans qu'il en coûtât encore des luttes et des tiraillements. Le curé Mâsse y était à peine entré que l'on se mit en tête d'installer à côté de ses logements, dans la *salle des habitants*, une école avec un maître et sa famille composée de *trois enfants tous remuants et tous brailants* <sup>1</sup>. Après avoir servi de chapelle en 1830, lors de l'incendie de l'église, le vieux presbytère fut encore le théâtre d'un vol fameux dans la chronique du temps : *le vol des Monarque*.

C'est ce vieil édifice, que le curé Déziel faisait remplacer en 1844 par la magnifique résidence en pierre qui existe aujourd'hui. Pour faire démolir un presbytère vieux de 116 ans, le curé Mâsse dût traverser deux procès, subir toutes les misères, com-

---

<sup>1</sup> Lettre du curé Mâsse.

battre pendant un an ; le curé Déziel, plus chanceux, arriva au but sans encombre quand il s'agissait de remplacer une maison vieille de 42 années.

Tout en surveillant la construction du presbytère, le curé Déziel étudie les besoins et les ressources de sa nouvelle paroisse. Cet esprit vigoureux ne peut rester en repos, il faut un champ à son activité. Le système municipal nouveau a rendu le service administratif plus régulier et plus vigoureux. Le curé seconde le zèle des conseillers. Il fait voter par la fabrique une aide à la paroisse afin d'assurer une plus grande protection contre les incendies. Il s'occupe en même temps d'éteindre les restes d'une ancienne querelle au sujet d'une maison d'école. Pour lui, le progrès moral et le progrès matériel doivent marcher de pair. Ces deux ordres de choses ne se séparent jamais, disait-il plus tard, car c'est dans leur double développement que se trouvent pour les peuples les conditions les plus favorables de stabilité. Ce fut là la pensée de toute sa vie.

Le premier curé résidant de la Pointe de Lévi, M. Philippe Boucher, avait légué par son testament tous ses biens à la fabrique de St-Joseph. Parmi ceux-ci se trouvait le fief de Ste-Anne, l'ancienne propriété des religieuses Ursulines.

Ce superbe domaine, de cinq arpents de large sur soixante-dix de profondeur, situé à quelques pas de l'église, à proximité du fleuve et de la ville, ne pouvait manquer d'acquérir un jour une grande valeur. Depuis longtemps déjà, la partie située dans l'intérieur était concédée aux cultivateurs, celle qui s'étend au bord du fleuve ne rapportait presque aucun revenu. Seul, un verger magnifique recouvrait un vieux cimetière en partie disparu aujourd'hui. Le

curé Déziel résolut de tirer parti de ce terrain de valeur. Le temps était propice. Les chantiers de bois établis dans l'*Anse des Sauvages* et tout le long de la Pointe qui s'avance aux environs de l'église avaient attiré à St-Joseph un grand nombre de travailleurs.

Le 10 mars 1844, la fabrique autorise M. Déziel à concéder des lots à bâtir sur le fief Sainte-Anne, et, en octobre, Mgr Signaï approuve cette délibération. Le curé Déziel se met de suite à l'œuvre. Il prévoit l'importance que prendra un jour ce village placé aux portes de Québec. Il veut l'embellir. Dans une lettre qu'il écrivait alors à Mgr Signaï, on voit quels sont ses projets.

“ La population augmente, dit-il, les terrains deviennent rares. On ne peut trouver un plus bel endroit pour concéder des lots à bâtir. Cette terre sera divisée et arpentée. On tracera des rues. En face du *Monument de la Tempérance* <sup>1</sup> on laissera une espace convenable pour y tracer une avenue. Des lots seront réservés pour construire une maison d'école, ériger un marché et pour d'autres fins d'utilité publique.”

Voilà ce que M. Déziel rêvait de faire pour cette partie de la paroisse de Saint-Joseph de la Pointe de Lévi, vingt ans avant qu'elle fut devenue le florissant village de Lauzon.

Il put mettre une partie de sa pensée à exécution. L'arpenteur Gamache mesura les terrains et les divisa en lots à bâtir. Des rues furent tracées. Ce sont celles qui existent aujourd'hui. La grande rue centrale qui traverse le village de Lauzon prit le nom de rue St-Joseph, une rue qui descend au fleuve s'appela

---

<sup>1</sup> Elevé par M. le curé Poiré, en 1842.

St-Laurent ; une autre parallèle au chemin royal fut baptisée *St-David* en l'honneur du curé.

Ce terrain formait partie d'un ancien fief concédé sous le régime de la tenure seigneuriale. On sait quelles étaient les subtilités de ces antiques coutumes. En morcellant ce domaine en lots à bâtir, on multipliait les censitaires. Qui rendrait la foi et l'hommage ? qui ferait l'aveu et le dénombrement ? Chacun de ces petits propriétaires payerait-il les cens, subirait-il les droits de quint, les lods et ventes ? Voilà autant de question qu'il fallait résoudre avant de pouvoir commencer à faire des concessions. On peut voir par sa correspondance, que le curé Déziel prit la peine d'étudier tout le labyrinthe de ces anciennes lois. Lorsqu'il connut parfaitement ses droits et ceux des seigneurs, lorsqu'il sut que ses censitaires ne seraient aucunement troublés dans leur possession, le premier acte de concession fut signé.

Le curé Déziel a toujours mis la même sollicitude à connaître les plus petit détails de toutes les questions où il s'est trouvé mêlé pendant son long apostolat. Il ne s'est jamais départi de cette règle de conduite.

Les projets d'avenir que M. Déziel préparait pour sa paroisse de Saint-Joseph de la Pointe de Lévi devaient bientôt faire place à d'autres idées. La semence qu'il jetait sur ce coin de terre, il n'eut pas le temps de la recueillir. Son rôle de prêtre dévoué, de curé exemplaire devait se continuer doublé de celui de grand patriote et de grand citoyen.

---

## IV

Augmentation de Saint-Joseph.—L'ancienne paroisse de la pointe de Lévi.—Les premiers démembrements.—Le gouverneur Dorchester et le grand vicaire Panet.—Incendie de l'église en 1830.—Cause des difficultés que M. Déziel rencontre.—

Pendant que le curé Déziel s'occupe de former un village autour de l'église de St Joseph, la population progresse. Dans un espace de quinze ans, l'augmentation est si rapide que le temple construit en 1830 est déjà devenu trop petit et plus de la moitié des paroissiens n'y peut trouver place. La population est disséminée sur un parcours de près de quarante huit milles en superficie et l'on comprend qu'il est difficile pour un bon nombre de se rendre, à travers des routes souvent impraticables, jusqu'à l'église.

Les premiers colons s'étaient d'abord établis le long du fleuve, vers la droite de la pointe de Lévi, et la maison de Dieu s'était élevé au milieu d'eux. Ce site pouvait convenir à un premier établissement, mais avec le temps, le progrès, les communications nouvelles, le flux et le reflux du commerce, le centre de la paroisse s'était trouvé déplacé.

La paroisse Saint-Joseph de la Pointe de Lévi embrassait à l'origine les bornes de la seigneurie de Lauzon, c'est-à-dire trois lieues de front de chaque côté des rives de la Chaudière sur six lieues de profondeur à prendre à la berge du fleuve St-Laurent. St-Nicolas ne tarda pas à s'en détacher. Dès 1696, on voit que les missionnaires y disent la messe dans la maison d'André Bergeron.

Le Règlement des districts des paroisses de la Nouvelle France du 20 septembre 1721 donne à St-Joseph de la Pointe de Lévi trois lieues et demie et

quatre arpents de front, depuis le fief Vincennes jusqu'à la rivière Chaudière sur la profondeur que contient la seigneurie de Lauzon. Ce vaste territoire embrasse ce qui forme aujourd'hui onze paroisses.

Vingt ans après la conquête, les curés de Saint-Joseph desservent encore la mission de Saint-Henri. La messe y est dite tous les trois dimanches, dans une chapelle construite sur les bords de la rivière des Etchemins, près du vieux chemin de la Beauce, à trois milles au dessus des chutes.

En 1782, a lieu la séparation. A la suite de ce demembrement se formeront plus tard St-Anselme, St-Isidore, St-Lambert, St-Etienne. En 1830, Saint Jean-Chrysostôme est fondé.

Toutes ces transformations suivent les besoins du temps et l'accroissement de la population, mais elles ne surviennent pas sans qu'il y ait des tiraillements et des chocs. Création demande sacrifice. Rien ne s'élève sans peine.

Vingt-deux ans après la conquête en 1781, vers la fin de l'épiscopat de Mgr Briand, les paroissiens de St-Joseph, voyant leur église *tomber en ruines*, demandent à l'évêque de ne la point réparer, mais de construire un nouveau temple à *un endroit plus favorable à la généralité*.

Les raisons que l'on invoqua parurent si frappantes à Mgr Briand qu'il donna son mandement en conséquence. Cependant les infirmités du prélat l'empêchèrent de donner suite à son projet. En 1784, les paroissiens s'adressent de nouveau à Mgr Louis Mariochau d'Esgly, alors évêque d'Orilé. " L'église et le presbytère, disent-ils, sont depuis longtemps dans une déprédation si extrême que leur réparation serait aussi couteuse que de pourvoir à l'édification

d'une autre église et d'un autre presbytère neuf. En outre, l'église et le presbytère sont si désavantageusement placés que le grand nombre de paroissiens en sont à une distance de deux à deux lieues et demie." La supplique conclut en demandant l'abandon du temple et la nomination d'un délégué pour fixer la place d'une nouvelle église.

Mgr Desgly, comme son vénéré prédécesseur, aurait voulu fixer le site de l'église dans un endroit plus central, mais les oppositions étaient trop nombreuses et trop violentes pour lui permettre de prendre ce sage parti.

Comme ailleurs et partout où ces questions s'agitent, il y eut la légendaire division du *bout d'en haut et du bout d'en bas*.

Un parti faisait-il venir des experts pour prouver que les réparations étaient impossibles, de suite le camp opposé avait ses maîtres-ouvriers qui prouvaient que l'édifice bien réparé pouvait durer encore cinquante ans <sup>1</sup>.

Pendant ces querelles, la cloche menace de tomber, plutôt que de réparer le clocher on descend la cloche. Les paroissiens de bonne volonté s'assemblent, souscrivent et travaillent eux-mêmes aux réparations ; de suite, M<sup>re</sup> Pinguet, notaire du Roi, proteste contre les travailleurs, *leurs descendants, leurs hoirs et ayans cause*.

Et, pendant cinquante ans, presque à chaque

---

<sup>1</sup> 1786.—Les experts Louis Langevin, de Beauport, Jean Duperron, de St-Henri, m<sup>re</sup>-maçons, Nicolas Villaire et Pierre Emond, de Québec, m<sup>re</sup>-charpentiers, dressent procès-verbal de leur visite. Le côté sud de la maçonnerie surplombe au dehors de sept pouces-crevasses en divers endroits—l'œil de bouc de la façade un peu fracassé. Les deux côtés ne peuvent être réparés qu'après avoir été démolis. La charpente est forcée. La dernière lanterne du clocher est gâtée et doit être renouvelée. D'un autre côté, Jean Baillargé et Pierre Belettre du Beau-Éclair visitent l'église et trouvent qu'elle peut durer encore 50 ans avec quelques réparations.

année, on demande tantôt une division de paroisse, tantôt la construction d'un presbytère dans les profondeurs <sup>1</sup>.

Ce sont les rivières qui débordent, la longueur des chemins, l'augmentation de la population, les neiges du printemps et de l'automne : tout est invoqué— les femmes sont souvent des années sans aller à l'église, les enfants ne connaissent le culte extérieur qu'à l'âge viril.

Le seigneur Caldwell qui désirait concéder ses terres de l'intérieur de la seigneurie Lauzon appuyait les demandes des censitaires. De sa résidence de Belmont, il écrivait : " Je crois que les demandes des requérants sont raisonnables et je contribuerais moi-même à faire exécuter leur volonté à cet égard. .... Et il ajoutait sans façon : " J'approuve leurs démarches, car c'est pour le bien général de la Paroisse qui s'étend vers le saut de la Chaudière où il y a bien des terres à concéder. "

En 1787, les habitants désespérant de fléchir jamais l'autorité ecclésiastique s'adressèrent au gouverneur Dorchester. La supplique qu'ils déposèrent aux pieds du premier fonctionnaire de l'état est assez anodine en elle-même, mais il sera peut-être intéressant de la reproduire. Il y a dans cet épisode des détails inconnus que les amateurs d'anciennetés aimeront à lire.

En féaux sujets, les habitants soumettent humblement leurs plaintes au gouverneur de Sa Majesté.

---

<sup>1</sup> 1784-1786-1787-1795.—Les habitants de Taniata demandent à construire un presbytère. La rivière des *Très chemins* déborde printemps et automne, A Noël, vu le doux temps, il n'y a pas eu moyen de traverser.—1800-1801.—On demande à construire l'église sur la terre de Joseph Lemieux, près du bord du fleuve, à proximité des routes et des côtes. On s'y oppose : depuis 50 ans, des terres précieuses ont été défrichées et ont formé des rangs, des concessions, des villages dans les profondeurs.

Après lui avoir raconté l'état de la paroisse, l'exiguïté de l'église, ils insinuent que le verger et le jardin du curé, tout agréables qu'ils puissent être, ne devraient point contrarier le bien des habitants en général. Si l'église, disent-ils, qui est actuellement au bas de la pointe de Lévi, était édifiée sur un terrain convenable au dessus de la pointe, à une petite distance de la ville de Québec, nous serions satisfaits . .

“ Comme Votre Excellence est le père et le protecteur du peuple et est censé, suivant l'ancien usage et coutume de cette province, tenir les places de gouverneur et intendant qui étaient les juges compétents pour la décision des affaires de cette nature, nous vous supplions de faire arpenter et mesurer la nouvelle paroisse. ”

La requête fut lue en conseil et lord Dorchester chargea M. de Léry de la remettre à l'évêque afin de connaître son opinion. La réponse de M. Bernard Panet, alors grand vicaire, est importante vu qu'elle nous donne l'historique parfait de la formation des paroisses sous le régime français.

“ Les paroissiens, écrit-il, s'assemblaient et adressaient une requête à l'évêque et une autre à l'intendant. L'intendant ordonnait l'élection de syndics, et se faisait remettre un état des dépenses présumées avec un état de répartition afin que chacun supportât sa proportion au *pro rata* de ce qu'il avait de terre. Après rapport, ceux qui refusaient de payer ou de fournir leur contingent y étaient contraints par saisie et vente de leurs biens.

“ Lorsqu'il y avait contestation au sujet du site

---

<sup>1</sup> On peut faire remonter jusque là l'idée première de construire une église en face de Québec.

de l'église, l'intendant s'en rapportait ordinairement à l'évêque qui avait ou devait avoir pour principe de la placer dans le centre de la paroisse.

“ Depuis la conquête, ajoute M. Panet, il y a eu à ma connaissance plusieurs difficultés à l'égard de la construction et du placement des églises et presbytères, entre autres paroisses, celles de Yamachiche et de St-Pierre Rivière du Sud. Les habitants se sont adressés aux juges des plaidoyers communs qui ont rendu leur jugement. Les habitants de Yamachiche ont été en cour d'appel, ceux de Saint-Pierre ont exécuté le jugement de la cour.

“ La question était la même à St-Pierre que celle de la paroisse de la Pointe-Lévi : l'église était très vieille, le fond du terrain sur lequel elle était assise ne valait rien. Divers habitants voulaient la réparer, d'autres en voulaient construire une nouvelle ailleurs, une troisième faction voulait que l'ancienne fût transportée dans un autre endroit.

“ Embarassés de tant de prétentions opposées, les juges se transportèrent sur les lieux, entendirent les raisons des habitants, s'informèrent du local. Les différents partis convinrent d'experts pour constater si l'église pouvait se raccommo-der, si le fond du terrain était bon ; les experts devaient aussi examiner et faire attention que l'église fût construite sur un terrain solide et à peu près au centre de la paroisse.

“ Les experts ayant constaté tous ces points et fait leur rapport aux juges, il fut par eux confirmé. Les obstinés, car il y en a toujours beaucoup en pareilles occasions, refusèrent de contribuer et de payer ; ils menaçaient même de maltraiter les officiers de milice chargés du recouvrement ; il

fallut nécessairement user de sévérité ; quelques jours de prison de ces mutins les mirent à la raison de manière que tout est maintenant tranquille dans cette paroisse.....”

Cette requête à lord Dorchester n'eut pas l'effet que l'on en attendait, car ce n'est qu'en 1830, quarante-sept ans après la première requête, que St-Jean Chrysostome qui comprenait alors St-Romuald, se trouva détaché de la paroisse de St-Joseph.

Il y eut alors un moment de répit. Après l'agitation, le calme. D'année en année, pendant que du nord et du sud, de l'est et de l'ouest, les requêtes et contre-requêtes pleuvaient, la vieille église était réparée et rajeunie <sup>1</sup>.

Le 15 février 1830, vers huit heures du soir, nous dit la *Gazette de Québec*, on entendit un cri annonçant que l'église était en feu ; on y court de tous côtés, on fait tous les efforts imaginables pour entrer dans l'église et dans la sacristie, mais les flammes étaient si violentes et si étendues dans l'une et dans l'autre qu'il fut absolument impossible d'y mettre le pied et de sauver pour un seul denier <sup>2</sup>.

Devant un pareil malheur, les habitants furent unanimes à demander la reconstruction immédiate du

---

<sup>1</sup> 1786.—Les habitants *dourent* de chacun trois livres, dit M. le curé Berthiaume,—ils s'assemblent au nombre de 100 et décident de travailler incessamment à couvrir l'église au moins le rond-point.

1788—1798—1810—Un clocher neuf—1820—la couverture est faite à neuf—on prend 2,400 livres de 20 sols au coffre-fort.

1827—Le cimetière est agrandi—on achète un terrain d'Ignace Samson et lord Dalhousie émet des lettres d'amortissement.

1820—M. Villeneuve, vicaire, fait une quête dans la paroisse pour avoir une cloche.

<sup>2</sup> On crut pouvoir attribuer ce funeste accident aux efforts réitérés de quelques brigands, car il paraît que cette dernière tentative était au moins la troisième. Comme le lendemain, toute l'argenterie fut retrouvée dans les ruines, on conjectura que le feu n'avait pas été mis par des voleurs parce qu'ils auraient commencé par piller l'église. Nous croyons bien authentique, disait cependant la *Gazette de Québec* (18 fev.), l'information qu'il avait antérieurement été fait deux tentatives pour mettre le feu à l'église.

nouveau temple. Le 11 mars, Mgr Signaï, coadjuteur, fixait la nouvelle église sur la place et dans la direction de l'ancienne église incendiée—à une vingtaine de pieds plus éloignée du chemin <sup>1</sup>.

C'est celle qui existe aujourd'hui et qui a été si bien réparée par M. le curé Fafard <sup>2</sup>.

Ces détails ont pu paraître un peu longs, souvent inutiles et même ennuyeux, cependant il nous fallait les donner, car ils serviront à mieux nous faire comprendre l'opposition qui fut soulevée à la fondation de la paroisse de Notre-Dame de la Victoire.

Cette opposition n'était pas dirigée contre un homme en particulier ; elle était le produit d'une agitation lente, née bien avant le siècle et qui s'était continuée à travers les années, se ralentissant un jour pour devenir plus vivace le lendemain. C'était une succession qui avait été transmise au descendant ; il ne l'avait pas acceptée, mais, comme dans l'ancien droit romain, *le mort saisissait le vif*.

Il ne faut pas croire cependant que cette manie d'opposition fût un produit du sol. De tout temps, dans chaque paroisse, on pourrait retracer la même histoire.

La construction d'une église est bien l'événement le plus important qui puisse se produire dans la vie d'une paroisse. Chacun est intéressé, et croit que

---

<sup>1</sup> La longueur de l'église est de 126 pieds depuis le rond-point jusqu'au portail mesure française. Sa largeur dans la nef 46 pieds.—Elle a deux chapelles latérales d'une longueur de 24 pieds avec une saillie de 19 pieds sur 15.—Le sanctuaire a 33 pieds sur 37.—La sacristie a 40 x 27½. Les syndics pour rebâtir l'église étaient Joseph Bourassa, Jean-Baptiste Guay, Amable Samson, Raphaël Guay.

<sup>2</sup> C'est en 1874 que M. Fafard fit faire le magnifique grand-autel. Il mesure trente pieds de hauteur depuis le plancher jusqu'au sommet de la croix inclusivement. Il est décoré de sept statues. Il fut construit par M. Ferdinand Villeneuve, architecte, de St-Romuald, pour la somme de \$900.

son opinion est toujours la meilleure. Les uns, descendants de Normands qui n'ont jamais dérogé, font de l'opposition quand même. La vie joyeuse pour eux c'est l'agitation, la cabale, les procès. Comme disait un vieux curé de Lévis, M. Mâsse, ces trouble-repos trouvent toujours quelque âme bénévole pour les suivre dans leur oratoire. Les autres sont de bonne foi, mais se laissent entraîner au courant. Dans tous les cas, il y a toujours beaucoup d'obstinés en pareilles occasions, écrivait M. Panet à lord Dorchester.

En France, les légendes rapportent qu'au moyen âge, on s'est quelquefois servi du diable pour construire ces magnifiques églises qui font l'admiration et l'étonnement du monde entier.

La légende a traversé les mers avec nos ancêtres. Quand on voit tous ces temples magnifiques qui se sont élevés dans nos campagnes, souvent à travers les plus grandes oppositions et on ne sait par quelles ressources, il n'y a rien d'étonnant que l'on se prenne à croire au surnaturel ou au miraculeux.

Dans certaines de nos campagnes la légende de France s'est conservé vivace. A Saint-Augustin, la tradition veut que le diable sous la forme d'un cheval noir ait charroyé les énormes blocs de pierre qui servirent à construire la vieille église dont on voit encore les décombres sur la grève. Le Dr Larue réclame le même privilège pour la paroisse de Ste-Famille .

Sa majesté Lucifer a su prendre toutes les formes. A Trois-Pistoles et à Kamouraska sous les

---

x S'il faut en croire la tradition, le point capital a toujours été la bride de l'animal ; il fallait la lui laisser jour et nuit. Le bedeau de St-Augustin, pour la lui avoir ôtée un jour à l'abreuvoir, faillit ruiner la fabrique. L'animal s'évanouit en fumée avec une forte odeur de soufre.

traits de la discorde, il s'aventura jusqu'à faire élever deux églises dans la même paroisse.

A la Pointe de Lévi, l'opposition n'alla pas aussi loin, mais l'agitation dura près de dix ans.

Malgré l'aridité des dates et la monotonie des citations, il nous faut raconter les divers épisodes qui se terminèrent par l'érection de la paroisse de Notre-Dame de la Victoire.

Les discussions et les luttes qui eurent lieu dans le temps furent vives et acariâtres, mais nous savons qu'en rappelant ces souvenirs, nous ne ravivons pas la cendre d'un feu bien éteint. La plupart des combattants sont disparus de l'arène, mais en fidèle annaliste, nous leur rendrons un juste hommage en disant qu'ils ont combattu vaillamment. Chacun prêchait pour son clocher.

Aujourd'hui, toute cette agitation d'y il y a 30 ans est morte, bien morte.

Les réclamations et les rancunes se prescrivent.

St-Joseph de la Pointe-de-Lévi et Notre-Dame de la Victoire sont devenues des centres florissants. La vieille paroisse de St-Joseph, la mère de toutes les églises de la côte de Lauzon, a vu avec un légitime orgueil, le développement que la jeune ville de Lévis prenait chaque année sous la main qui la dirigeait. De son côté, Mgr Déziel continuait à suivre avec le plus vif intérêt la marche progressive de son ancienne paroisse, sous la direction habile de ses successeurs.

Une noble rivalité s'est établie entre la population des deux voisines pour leur progrès matériel respectif. Généreuse émulation, s'étendant à l'ordre intellectuel et moral, qui a donné naissance à des institutions qui rivalisent avec celles des grandes villes et

qui ont produit déjà tant de bien pour l'intelligence et l'âme de deux générations.

---

V

Résumé des requêtes présentées à l'évêque demandant une division de paroisse (1845-50)—Différents projets.—La *Commune*, en face de Québec, est choisie pour l'érection d'une succursale.— M. Cazeau fixe le site.—Mgr Turgeon promulgue le décret autorisant la construction d'une église sous le vocable de *Notre-Dame de la Victoire*.

Le curé Déziel n'avait pas eu besoin d'un long séjour à la Pointe de Lévi pour prévoir qu'avant longtemps cette vaste paroisse donnerait naissance à de nouvelles églises. Cette création s'imposait, mais il fallait savoir diriger le mouvement de telle façon qu'il pût servir aux plus grands intérêts de tous.

C'est dans l'été de 1845 que se commence sérieusement l'agitation qui devait aboutir à l'érection de la paroisse de Notre-Dame de la Victoire<sup>1</sup>. De 1845 à 1850 on discute cette grave question. Il est facile de juger de l'ardeur que l'on y met. Dans un espace de cinq ans on adresse à l'évêque plus de quinze requêtes et contre-requêtes. Chacune porte en moyenne cent cinquante signatures, et ce chiffre s'élève parfois jusqu'à trois cents. Chaque pétitionnaire taille dans la carte de Lévis une pa

---

<sup>1</sup> L'incendie de la vieille église de St-Joseph avait ralenti l'ardeur de ceux qui désiraient une séparation de paroisse. Dix ans de répit s'étaient écoulés lorsque sous le règne de M. le curé Poiré, en octobre 1840, une première requête vint donner le signal du combat. Les habitants de l'intérieur rallumaient le feu mal éteint. La nouvelle paroisse devait comprendre les cinq dernières concessions de la Pointe-de-Lévy et s'étendre dans St-Henri, jusqu'à l'ancien presbytère, c'est-à-dire à trois milles au dessus des chutes de la rivière des Etchemins. Le curé de St-Henri, M. Lacasse, consulté à ce sujet, répondit qu'il ne voyait pas de possibilité de mettre ce projet en exécution et les choses en restèrent là.

roisse à sa façon. On en donne les bornes, les distances, le nombre des maisons, la population, la quantité des grains récoltés, ce que peut rapporter la dîme, la facilité des communications. Pas un projet ne se ressemble. Plus de dix endroits différents sont fixés pour le site de l'église. Chaque *concession* ou village fait valoir ses raisons. Pendant que les habitants de l'intérieur se croient sur le point de gagner leur cause, une requête de ceux qui habitent aux bords du fleuve vient tout briser. Chaque revers rend les combattants plus ardents, chaque délai fait naître un parti nouveau avec de nouvelles prétentions.

Mgr Cazeau, délégué de l'évêque par trois fois, ne peut rien conclure.

Dans cette multitude de projets, au milieu de ces paperasses comment démêler la vérité ?

Les registres nous ont conservé précieusement les nombreuses pétitions qui furent présentées dans le temps à l'évêque de Québec. Tous ces vieux papiers jaunis démontrent quelle était la divergence des opinions, mais ce qu'ils ne nous disent pas c'est l'agitation fébrile qui régnait par toute la paroisse, ce sont les ambitions de chacun, les petits racontars de la veillée.

Les anciens se souviennent encore de ces temps de lutte où des assemblées se tenaient dans chaque village, où la cabale menée grand train racolait ses partisans. Aux discussions oiseuses vinrent se mêler les protestations et les procès coûteux. Que de démarches ! que d'intrigues !

Tout était décidé. Le délégué de l'évêque venait de dresser procès verbal du site choisi pour la nouvelle église, que les protêts pleuvaient encore pour

se continuer en querelles futiles devant les tribunaux.

Nous résumerons brièvement toutes les requêtes conservées aux archives. La simple nomenclature de ce dossier, tout ennuyeuse qu'elle puisse être, sera comme le vivant témoin des difficultés qu'il y eut à surmonter. Elle dira comme il fallut d'habileté et de patience au curé Déziel pour trouver son fil d'Ariane à travers ce labyrinthe.

La première requête, demandant une division de paroisse, porte la date du 16 août 1845. Ce sont les habitants d'une partie des fiefs de Beauchamp, Sainte-Anne, Villemay et Lauzon qui commencent la lutte. Ils désirent une église au village de Harlaka 1.

La paroisse nouvelle que l'on veut former embrasse tous les villages de l'intérieur depuis les premières chutes de la rivière Etchemin, et découpe dans Beaumont une partie des fiefs de Livaudière et de St-Roch 2. M. Cazeau est délégué pour vérifier les allégués des pétitionnaires et dresser procès-verbal. Le projet sombre devant trois contre-requêtes très énergiques des habitants du petit St-Henri, du petit St-Roch, de la Livaudière et des deuxième et troisième rangs de la Pointe de Lévi.

Le 20 octobre, même année, nouvelle requête plus énergique. Cette fois, la nouvelle paroisse s'étend depuis Beaumont jusqu'à la rivière à la Scie. Elle prend son front aux terres du second rang pour courir jusqu'à celles de Saint-Henri. Ce territoire habité par 850 âmes fournit au curé annuellement,

---

1 Ce village est situé dans l'intérieur de la paroisse de Saint-Joseph de la Pointe-de-Lévi, sur le plateau qui s'étend à droite de la nouvelle gare de l'Inter-colonial, sur l'embranchement St-Charles.

2 L'église devait être fixée sur une terre occupée alors par un M. Ruel.

une dime en grains de 939 minots. On allègue que les habitations de cette paroisse projetée sont éloignées de l'église d'environ six milles ; qu'il est presque impossible, le printemps et l'automne, d'assister aux offices religieux.

M. Cazeau est une seconde fois député par Mgr Signai. Une assemblée est convoquée pour le 13 novembre dans la demeure de M. Charles Bégin, village d'Harlaka. Cinq jours auparavant, une contre-requête, s'opposant à cette création, a été adressée à l'évêque. Les pétitionnaires n'ont pas réfléchi, y est-il dit, à la pauvreté qui règne depuis quelques années dans cette partie de la paroisse. L'église actuelle suffit aux besoins du culte. Avant d'autoriser d'aussi grandes dépenses, il vaut mieux attendre des années plus prospères.

Le 18 novembre, M. Cazeau fait son rapport. Il constate que cette paroisse ne peut être érigée pour le moment " parce qu'il y a à son érection une opposition trop forte de gens qui veulent être assurés d'avance que la fabrique de la Pointe-Lévy leur viendra en aide quand il s'agira de bâtir une église dans la nouvelle paroisse. Les gens demandant sans condition l'érection de cette paroisse ne forment pas une majorité assez importante pour procéder."

Mgr Signai semble s'intéresser beaucoup à la création de cette paroisse projetée. A la réception du rapport de M. Cazeau, il écrit à M. Déziel : (lettre du 21 novembre 1845). " Il paraît que la majorité des intéressés désire la réalisation de ce projet mais qu'une minorité considérable s'y oppose. Quoique je sois loin d'approuver les raisons que la minorité allègue pour empêcher le vœu de la majorité d'être exaucé, je crois devoir laisser les choses comme elles

sont pour empêcher les difficultés que l'esprit de parti ne manquerait pas de faire naître si un changement avait lieu. Dans peu de temps, j'espère que les opposants comprendront qu'ils auraient mieux fait de se joindre à ceux qui demandaient l'érection de la nouvelle paroisse.

“ En attendant, exprimez à ceux-ci combien je regrette de ne pouvoir me rendre à leur louable désir et exhortez-les à attendre avec confiance des temps plus heureux. Vous pouvez donner lecture de la présente au prône pour l'information des intéressés.”

Cette lettre décisive eut pour effet de ralentir le zèle des plus passionnés. La lutte se continua sourde mais sans prendre aucune forme officielle, pour renaître plus vivace que jamais, après trois ans de répit et d'un calme relatif.

Dans l'hiver de 1848, le 3 février, commença une seconde série de requêtes. Jusqu'ici ce sont les habitants de l'intérieur qui ont agité le plus activement la question de la division. Cette fois, un nouvel élément entre en jeu avec les propriétaires riverains de l'extrémité est de la paroisse. Ce sont les négociants, les employés des marchands de bois, les ouvriers qui viennent lutter avec les cultivateurs. Moins fortunés que ceux-ci, mais plus nombreux, plus unis, plus compacts, ils finiront par triompher.

Le blocus continental de 1808, en fermant les ports de la Baltique à l'Angleterre, avait donné une vigueur nouvelle à l'exploitation des richesses forestières du Canada. Les armateurs anglais, qui jusqu'alors ont exporté les bois de construction de la Suède et de la Norvège, jettent les yeux sur leur grande colonie d'Amérique.

Les anses spacieuses qui creusent les rives de Québec et de Lévis se couvrent des immenses radeaux de bois des vallées de l'Oataouais, du Saint-Maurice et de la Chaudière. Le colonel anglais Henry Caldwell, devenu seigneur de Lauzon, avait ouvert les premiers chantiers, au commencement du siècle, à l'embouchure de l'Etchemin. De l'Etchemin, les établissements s'échelonnent sur les berges du fleuve en gagnant l'*Anse des Sauvages*. Dès 1832, les grèves à la droite du Saint Laurent étaient déjà couvertes des bois en flottaison. Tour à tour, les chantiers Hamilton, Bennett, Price, Beswick, Patton, Chapman, Tibbits, Gilmour prennent naissance. Les Hall et les Atkinson suivent le courant.

Autour des chantiers, dans les anses formées par les nombreux ruisseaux qui se jettent de la falaise, les maisons des travailleurs se sont groupées. Une nouvelle population s'est formée et elle n'a pas tardé à déborder les anciens propriétaires.

Le territoire que l'on demandait à ériger en paroisse comprenait près de 3000 personnes sur une population totale de 4229. Les signataires de la requête s'engageaient à donner au curé une dime de 534 minots en grain, et 164 propriétaires d'emplacements avaient souscrit une bourse annuelle de \$216 pour son soutien <sup>1</sup>.

Le 22 mai, Mgr Signaï député Mgr Cazeau. Celui-ci convoque une assemblée pour le 8 juin suivant, à la maison de M. Joseph Bourassa, en face même de l'église actuelle de Saint-David de Lauberivière. Cette requête paraissait avoir de si grandes chances

---

<sup>1</sup> Voici les limites que l'on donnait à la paroisse proposée : En front au nord le fleuve, en arrière au sud, la paroisse de St-Henri. D'un côté au sud ouest la rivière Etchemin ; au nord est depuis le fleuve en suivant une ligne le long de la rue St-Etienne actuelle jusqu'à Saint-Henri. Ces bornes comprenaient 105 arpents de front sur 250 de profondeur.

de succès qu'un riche cultivateur de la paroisse projetée avait déjà construit une magnifique maison en pierre dans le but de la faire servir à un presbytère <sup>1</sup>.

L'on avait compté sans les ambitions de ceux qui, depuis près de dix-huit ans, demandaient une paroisse dans l'intérieur. A la veille de l'assemblée convoquée par Mgr Cazeau, trois contre-pétitions sont présentées à l'évêque. L'une proteste contre la division que l'on projete et fait de nouveau valoir les droits invoqués en 1840 et 1845. Une seconde approuve les limites du nouveau territoire mais demande que l'église soit fixée en face même du terrain où s'élève maintenant le troisième fortin de Lévis<sup>(2)</sup>. Enfin une troisième déclare que l'église projetée ne se trouvera pas au centre de la nouvelle paroisse. Il faudra ouvrir des routes pour permettre aux cultivateurs de l'intérieur de se rendre jusque-là. Les garanties de dîme qui sont offertes ne sont pas suffisantes. Si le commerce de bois vient à disparaître, les ouvriers ne pourront plus supporter les obligations auxquelles ils s'engagent. Cette division n'obvierra nullement à la gêne que l'on éprouve dans la vieille église de Saint-Joseph. La nouvelle paroisse ne comprendra que 1700 communicants et Saint-Joseph qui augmente chaque jour à cause des chantiers considérables qui s'établissent à l'Anse des Sauvages, contient déjà 2,300 communicants ce qui est déjà plus que l'église ne peut contenir. Cette troisième requête conclut en disant que les signataires se proposent de demander sous bref délai

---

<sup>1</sup> Cette maison était construite sur l'ancienne ferme du collège à St-David. Elle est tombée de vétusté, il y a quelques années.

(2) Chez M. Antoine Bourassa

une église succursale *en face même de la ville de Québec.*

C'est la première pétition où il soit question de construire une église vis-à-vis Québec, mais depuis quelque temps déjà ce projet avait pris de la consistance et c'est celui-là qui définitivement devait l'emporter.

Le curé Déziel, jusqu'en 1847, n'avait pris aucune part à l'agitation. Le temps était venu d'opérer une séparation. Mais ne valait-il pas mieux laisser tomber un à un les nombreux projets que faisaient naître les ambitions de chacun ?

La topographie de la vieille paroisse de St-Joseph se prêtait mal à une division qui pût convenir aux deux classes qui se partageaient la population : les cultivateurs et les ouvriers. Ajoutons à ces difficultés physiques que les fabriciens de Saint-Joseph voyaient d'un mauvais œil le moment où il faudrait en venir à une séparation qui tout naturellement diminuerait les revenus. La plupart de ceux qui demandaient la division, ayant contribué à la construction de l'église de 1830, voulaient que Saint-Joseph prêtât son appui à l'édification du nouveau temple. Cette prétention ne manquait pas de fondement, mais les fabriciens ne paraissaient pas vouloir l'entendre de cette façon.

On peut retracer jusqu'à 1847, la première part prise par le curé Déziel à la division de la paroisse. Au printemps de cette année, il fait tracer un plan du terrain qui s'étend dans la plaine en face de Québec et qui pourrait convenir pour bâtir une église catholique. En décembre, il fait mesurer la distance qui sépare le vieux temple de St-Joseph de l'église protestante élevée sur les hauteurs de Lévis en 1819.

Au mois d'avril 1848, (le 28) il répond à l'évêque qui lui avait écrit à ce propos :

“ Il ne s'agit maintenant que d'obtenir un terrain suffisant pour y bâtir plus tard une église qui pourra être succursale ou paroisse suivant la volonté de votre Grandeur.

“ Je ne puis dire présentement ce que nos fabriciens seront disposés à donner pour une nouvelle bâtisse car je n'ai pas aimé à leur en parler avant que nous ayons obtenu le terrain que nous désirons avoir. Si nous obtenons ce terrain, nous adresserons une requête à votre Grandeur et nous lui ferons connaître les moyens que nous avons pour bâtir la susdite église. Je n'ai aucune objection à ce que l'on accorde une église aux gens des chantiers s'ils montrent qu'ils ont les moyens de bâtir et de soutenir un curé <sup>1</sup>.

Une fois sa décision prise, le curé Déziel ne recula plus devant les obstacles. Les fabriciens de Saint-Joseph qui refusaient de consentir à une séparation complète, finirent par accepter la construction d'une église succursale. En 1848, le curé demande en leurs noms au gouvernement l'octroi d'un terrain situé sur le bord de la falaise, en face même de Québec. La requête est accueillie favorablement et, le 12 juin, la Couronne émane des lettres patentes octroyant à la fabrique de St. Joseph de la Pointe de Lévi—le carré sur lequel se trouve aujourd'hui le couvent et la propriété Pampalon, à condition d'y élever une église <sup>2</sup>.

Dans le même temps, les requêtes se continuent

---

<sup>1</sup> (Note de Mgr.) “ Lettre de M. Déziel sur le projet d'une église côteau Labadie.”

<sup>2</sup> La rue Déziel qui s'appelait alors la rue Haldimand devait rester ouverte au public.

plus pressées et plus nombreuses que jamais. Le 15 septembre 1849, les habitants des chantiers reviennent à la charge. Cette fois le territoire que l'on veut former s'étend de la rivière Etchemin jusqu'à l'endroit où se trouve l'ancien tracé du chemin de fer *Québec-Central*, sur la rue St-George. Deux paroissiens s'offrent de donner gratuitement un terrain pour l'érection des église, sacristie, presbytère et cimetière. <sup>1</sup> Dix-sept s'engagent à payer cent louis en dîme et en argent au curé. Aux paroissiens de l'intérieur qui s'opposent à ce projet et renouvellent leurs prétentions, <sup>2</sup> les pétitionnaires répondent qu'il est impossible d'accorder ces gens à moins qu'une église ou chapelle soit placée dans chaque rang. C'était le vrai mot de la situation <sup>3</sup>.

Au mois d'avril 1850, Mgr Turgeon donne son consentement à la construction d'une église dans l'endroit de la paroisse appelé ville d'Aubigny, vulgairement connu sous le nom de *la commune*, mais pour comble de malheur les marguilliers de Saint-Joseph qui avaient d'abord consenti à demander un terrain au gouvernement, en face de Québec, refusent maintenant de bâtir l'église succursale et veulent retenir l'octroi qu'ils viennent de recevoir. C'est en vain que le gouvernement représente aux marguilliers que dans leur intérêt il vaut mieux céder ce terrain à ceux qui sont disposés à bâtir une église. <sup>4</sup> Ceux-ci refusent tout compromis. M. le notaire Panet, nommé commissaire-enquêteur, constate le refus des fabriciens de remplir les condi-

---

<sup>1</sup> Ce sont MM. Antoine et Joseph Lemieux.—L'église devait être aux environs de l'ancienne gare du *Québec Central*.

<sup>2</sup> Requête de novembre 1849.

<sup>3</sup> Requête du 23 novembre 1849.

<sup>4</sup> Lettre du commissaire des terres de la Couronne—du 2 juillet 1850.

tions imposées, mais les lettres-patentes sont émises et il est impossible pour le moment de les annuler.

Des pourparlers avec le gouvernement, afin d'obtenir un terrain en échange de celui que les fabriciens de Saint-Joseph refusaient de céder, n'ayant pu aboutir, les partisans dévoués du plan émis par M. Déziel résolurent de trancher le nœud gordien.

En juillet, ils adressent une pétition à l'évêque, dans laquelle, après avoir relaté les nombreux démêlés qu'ils viennent de traverser et désespérant de s'entendre jamais avec les fabriciens de St-Joseph, ils annoncent que l'on offre dans le voisinage de la commune, à une petite distance du terrain que la Couronne avait donné, un site magnifique et ils demandent permission d'y construire immédiatement une église.

L'offre généreuse dont parle cette pétition était faite par sept citoyens de la paroisse projetée. Plusieurs d'entre eux sont morts, les autres continuent dans une heureuse vieillesse à donner l'exemple du dévouement et des vertus civiques. Nous rappelons ici leurs noms afin que ceux qui nous suivront puissent les transmettre à leurs descendants. Ces généreux donateurs sont : MM. George Carrier, François Guénette, Joseph Guénette, Julien Chabot, Laurent Chabot, Pierre Barras et Pierre Carrier<sup>1</sup>. L'exemple donné par ces citoyens devait produire des fruits abondants.

Le 11 juillet 1850, Mgr Turgeon, alors en visite pastorale à St-Urbain, député M. Cazeau pour marquer la place et déterminer les dimensions principales de la nouvelle église succursale. Voici le procès-verbal dressé par le délégué. Il porte la date du 15 juillet.

<sup>1</sup> L'acte de donation fut passé devant le notaire Louis Panet, le 30 juillet 1850.

Un grand concours de peuple étant assemblé auprès de la dite commune, je donnai d'abord lecture à haute et intelligible voix de ma commission et requête, et procédai à exécution. La dite église sera bâtie sur un terrain qui sera donné à cet effet par les sieurs George Carrier, Joseph et François Guénette, Julien et Laurent Chabot, Pierre Barras et Pierre Carrier, à environ 60 pieds de la ligne sud du terrain dans la direction de l'ouest à l'est, le portail devant faire face au fleuve Saint-Laurent. 2o La dite église n'aura pas moins de 160 pieds de longueur, de 70 de largeur de 40 de hauteur au-dessus des lambourdes, les dites dimensions prises de dedans en dehors et à mesure anglaise. Avec des chapelles latérales de dimensions convenables. J'ai de plus fait planter des piquets pour désigner l'emplacement que devra occuper la dite église, puis ayant béni une croix, je l'ai plantée à peu près vers l'endroit où devra être érigé le maître autel de la même église.

Desquels procédés qui n'ont été contredits que par le protêt de neuf paroissiens prétendant agir au nom des habitants de la partie supérieure de la dite paroisse, tel que désigné dans le dit protêt, j'ai dressé le présent procès verbal que j'ai rapporté au dit seigneur évêque pour lui régler ce que de droit.

(Signé) J.-D. Déziel, Ptre., curé ; E. Dallaire, J.-Bte. Beau-lieu, Julien Chabot, George Carrier, Pierre Barras, Simon Thompson, C.-F. Cazeau, Ptre., député.

*Le Canadien* du 17 juillet 1850 contient le compte-rendu de cette cérémonie :

“ Pointe Lévy—Lundi dernier, 15 juillet, en présence d'un grand concours d'habitants de cette localité, la place d'une nouvelle église, destinée à servir de succursale, a été marquée par le révérend M. Cazeau, secrétaire de l'archevêché, commis à cet effet, sur les hauteurs en face de Québec à l'endroit et sur les ruines mêmes du camp retranché d'où, à pareil jour en 1759, l'artillerie du général Wolfe faisait pleuvoir les bombes et les boulets sur la ville et les faubourgs, répandait la consternation et la mort parmi les habitants, et, quelques jours plus

tard, réduisait en cendres l'église cathédrale et la moitié des maisons qui composaient alors Québec. Tout s'est passé dans l'ordre ; une croix a été plantée à la place où doit s'élever la nouvelle église ; M. le commissaire a été salué par trois hourras ; la foule s'est dispersée, et chacun s'en est retourné chez soi satisfait. Sept propriétaires de terres sur ces lieux ont généreusement donné entr'eux 296,000 pieds de terrain en superficie pour l'usage de l'église ; d'autres ont avancé des sommes considérables, 14, nous dit-on, celle de £200 pour en hâter la construction qui doit être commencée sous peu. Cette église aura 160 pieds de long sur 60 de large, et 70 pieds de hauteur de mur au dessus des lambourdes, avec tribunes tout autour ; ce sera une très jolie église de campagne. Elle doit coûter environ £8000. La beauté du site et du coup d'œil qu'il embrasse est incomparable.

“ Une nouvelle église anglicane a été inaugurée au même lieu dimanche dernier, et les dames de cette communion y tiennent depuis quelques jours un bazar dont le produit est destiné à lui venir en aide. Il est question d'y bâtir aussi une église écossaise. De hautes destinées sont réservées à la ville de Lévi, et les propriétés ne peuvent manquer d'y acquérir en peu d'années une valeur immense. Elle sera bientôt à Québec ce que Brooklyn est à New-York, et plus encore, si le chemin de fer projeté de Québec à Melbourne et à Montréal d'un côté, et de l'autre à Halifax ou à Saint-André, se réalise.”

Le 17 juillet, par un décret daté des Eboulements, Mgr Turgeon autorise la construction de l'église succursale. Elle devait être érigée sous le titre de *Notre Dame de la Victoire*, dont la fête se

célèbre le sept octobre, suivant le martyrologe romain. On ne pouvait trouver un nom plus approprié, car c'était une victoire véritable que l'on venait de remporter après cinq années de luttes des plus acariâtres.

---

## VI

La nouvelle paroisse.—La ville d'Aubigny.—Construction de l'église.—La première pierre.—Bénédictio de l'église — Première messe.—Presbytère.

En doublant la pointe du Cap-Rouge, le voyageur qui descend de Montréal par le fleuve voit briller au soleil la flèche aigüe de Notre-Dame.—Bâtie sur une éminence qui domine toute la côte Lauzon et d'où la vue plane sur douze clochers, depuis Saint-Nicolas jusqu'à l'île d'Orléans, l'église de Lévis apparaît de loin comme un phare aux approches du rocher imposant de Québec. On dirait que ce promontoire fait de roc et de tuf, s'élevant comme un gradin d'amphithéâtre au-dessus de la falaise, a été taillé tout exprès par la nature pour qu'on y pût asseoir les bases du temple religieux d'une grande paroisse.

La tradition rapporte qu'un jour le curé Déziel et quelques-uns de ses paroissiens, se promenant sur les hauteurs de Lévis, à la recherche d'un site convenable à l'érection d'une église, s'arrêtèrent sur la place de Notre-Dame et ne voulurent pas aller plus loin.

Où chercher, en effet, un endroit plus pittoresque, une situation plus centrale qui permît de réunir en un seul faisceau les intérêts civils, religieux, commerciaux et industriels d'une paroisse future ?

Il y a trente-cinq ans, lorsque le curé Déziel s'arrêta sur ce promontoire désert pour y planter une croix, on voyait encore les vestiges d'un camp retranché élevé en 1759 par les soldats de Wolfe. <sup>1</sup> Au cliquetis des armes, au roulement des lourdes pièces d'artillerie, au bruit des combats, devaient succéder les chants sacrés, les prières des prêtres, les accords harmonieux des orgues. Par une coïncidence providentielle, au lieu même où furent lancées les bombes qui avaient réduit en cendres la petite église de *Notre Dame des Victoires*, devait s'élever un siècle plus tard, une église qui porterait elle-même le nom de *Notre Dame de la Victoire*.

Autour de ces retranchements abandonnés, dans la plaine solitaire, à travers les grands pins qui couvraient la côte, s'élevaient à peine de ci et de là quelques maisons isolées, mais l'avenir se présentait plein de promesses.

En 1818, Sir John Caldwell, alors seigneur de Lauzon et puissant à la cour coloniale, charmé du site enchanteur de Lévis, avait voulu y fonder une ville. Il appela sa création : *Ville d'Aubigny*, en l'honneur du duc de Richmond, dans le temps gouverneur du Canada. <sup>2</sup>

Sur le premier plateau des falaises, Caldwell traça des rues, éleva une église anglicane, fixa la place d'un marché, construisit deux hôtels superbes, divisa la terre en lots à bâtir. La ville était ébauchée, mais il lui manquait des habitants. Caldwell, dont

---

<sup>1</sup> Ce camp est connu dans les journaux du siège de Québec sous le nom de *Burton's Redoubt*. Le colonel Burton, plus tard gouverneur des Trois-Rivières, s'y retrancha avec le 48<sup>ème</sup> Régiment qu'il commandait.

<sup>2</sup> Charles Lennox, 4<sup>ème</sup> duc de Richmond, nommé gouverneur général du Canada le 9 mai 1818 mourut le 28 août 1819 de la morsure d'un chien. Il avait pour ancêtre Charles Lennox, fils illégitime du roi d'Angleterre Charles II et de Louise Renée de Perrencourt, de Querouaille, en France, qui fût faite par le roi, duchesse de Portsmouth, comtesse de l'arnham et baronesse Petersfield. Louis XIV lui donna le titre de duchesse d'*Aubigny*.

le luxe ambitieux ne connaissait point d'obstacles, appela d'Ecosse des immigrants pour les improviser citoyens.

C'est pour relier la ville naissante avec la métropole de Québec, que fut construit le *Lauzon*, un des premiers bateaux-à vapeur qui ait fait la traversée entre les deux rives.

Les projets ambitieux du puissant seigneur devaient sombrer avec la catastrophe financière qui engloutit sa fortune misérablement acquise.

Quarante ans après la tentative infructueuse du richissime receveur-général, la vieille cité de Champlain vit avec étonnement se dresser au niveau de son promontoire une ville sœur couronnée d'édifices somptueux. C'était l'œuvre d'un pauvre prêtre qui n'avait pour toute fortune que son bréviaire et sa soutane.

La ville d'Aubigny est passée dans la légende. Caldwell et ses millions sont disparus. Ce qui demeure, c'est la création de Mgr Déziel : la ville de Lévis. Ce qui brille au soleil, c'est le clocher de Notre-Dame.

Voici un homme qui manie des millions. Il ébauche misérablement un simulacre de ville dont il faut retrouver le nom dans les poudreuses archives. On donne un curé de campagne à ces falaises désertes, et vingt ans après, une ville de 10,000 âmes s'élève.

Et c'est la même histoire qui s'est répétée partout dans notre province. Que de compagnies puissantes se sont formées depuis un demi-siècle pour coloniser nos territoires encore incultes ? Que l'on nous montre ce qu'elles ont créé. Leurs désastres ne se comptent plus.

Donnez, au contraire, des Hébert, des Racine, des Labelle à nos courageuses populations, aussitôt les vastes solitudes du lac St-Jean se peuplent, les cantons de l'Est et du Nord se colonisent. Qu'au milieu des grands bois apparaisse tout à-coup un clocher, on vient se grouper autour, à l'ombre de la croix et sous la houlette du pasteur. Il n'y a que la religion qui puisse former les populations, créer des paroisses et des villes.

Le curé Déziel eut le pressentiment de l'avenir réservé au site de Lévis et de la prépondérance que sa situation géographique lui donnerait immanquablement.

Au moment où il combattait pour ériger une église au centre même de la ville abandonnée par Caldwell, le gouvernement et de puissantes compagnies agitaient la question de relier la colonie, de l'est à l'ouest, par un vaste réseau de chemin de fer.

C'est en 1850 que la compagnie du Grand-Tronc commence sous le nom de chemin de fer de Québec et Richmond, la ligne ferrée qui devait relier Québec à Montréal. En même temps, se forme une compagnie pour construire un chemin de fer de Québec jusqu'à St-André, dans le Nouveau-Brunswick. On projette de tracer une autre ligne jusqu'à Trois-Pistoles<sup>1</sup>. Des capitalistes s'associent pour construire une voie ferrée à travers la vallée de Beauce jusqu'au Maine et à Portland<sup>2</sup>. C'est l'ère des chemins fer. La plus grande activité règne dans toutes les classes. Et tous ces projets viennent aboutir, d'après

---

<sup>1</sup> Acte d'incorporation en 1852.

<sup>2</sup> 1855—18 Vict. ch. 106. La compagnie du chemin de fer de Québec Chaudière, Maine et Portland. Actionnaires : J. T. Taschereau, James Gibb, Dunbar Ross, Barthélémi Pouliot, F. Lemieux, Olivier Perreault, Elzéar Duchesnay, J. P. Proulx, Siméon Larochelle, J. B. Carrier, T. J. Tascheran, A. Lemoine, E. Boyd Lindsay, Louis Carrier *et al.*

les chartes et les plans des ingénieurs, sur la côte sud, en face de Québec. Le premier tracé du chemin qui doit venir de Trois-Pistoles à Lévis passe aux abords même de la nouvelle église. Une compagnie de Québec s'est organisée pour jeter un pont entre les deux rives, dont la tête viendra aboutir d'un côté à la terrasse Durham, de l'autre près des propriétés du couvent de Lévis 3.

Cette plaine, qui n'a pas encore de nom et que l'on appelle le plus souvent la *commune*, où les bons bourgeois de Québec viennent passer les beaux jours d'été pour y jouir des délices des champs, est destinée à devenir la tête de ligne de trois chemins de fer. On lui prédit déjà le plus bel avenir. Les journaux de la vieille cité de Champlain, pris d'enthousiasme, la saluent du nom de futur Brooklyn.

Sur les grèves solitaires, les wigwams des sauvages ont disparu un par un devant les chantiers de construction de navires qui s'ouvrent d'année en année. Les anses nombreuses qui creusent la falaise se couvrent de radeaux de bois. Une armée de travailleurs est à l'ouvrage. Les cultivateurs de la Beauce et des campagnes environnantes apportent leurs denrées au marché. De nombreux bateaux-passeurs relient les deux rives. Sur les derniers plateaux de la paroisse future, autour des longues maisons des *passagers*, se groupent les établissements de commerce.

C'est le moment que le curé Déziel a choisi pour jeter les fondements de la nouvelle paroisse. Il faut s'emparer de ce concours de circonstances heureuses.

La vieille cité de Québec va voir se dresser devant

elle une rivale redoutable, qui demandera à son tour sa part d'héritage.

L'entrain qui règne alors dans la nouvelle paroisse est remarquable. Le curé Déziel, confiant dans l'avenir, anime tout de sa présence. Les travaux que l'on va entreprendre sont considérables. Les citoyens ne se laissent point abattre. Loin d'avoir recours, comme on le fait en pareille occurrence, à des répartitions obligatoires, on fait appel à la générosité et au zèle<sup>m</sup> de chacun. Des souscriptions volontaires s'organisent, grands et petits, riches et pauvres déposent leur obole. Pendant que les uns avancent des sommes d'argent, d'autres hypothèquent leurs propriétés pour assurer la prompte construction de l'église<sup>1</sup>. Et il en fut ainsi pour toutes les œuvres que le curé Déziel entreprit de fonder. Collège, couvent, hospice, tout s'est élevé comme par enchantement. On s'est demandé souvent comment ce prêtre qui n'avait pour toute fortune que son bréviaire et sa soutane put trouver des ressources pour faire face à toutes ces fondations. Le curé Déziel a emporté son secret dans la tombe. Il n'y a que ses intimes qui pourront dire de quelles angoisses il fut pris parfois, quelles séries de sacrifices il lui fallut traverser. Quand tout paraissait désespéré, le curé se confiant à la Providence qui n'abandonne pas les coui yeux, espérait toujours. Dans cet opuscule destiné à rappeler l'admirable dévouement du fondateur de Lévis, il nous est impossible de donner à chacun des généreux citoyens qui l'aidèrent dans son œuvre, la

1. Il est juste que nous rappellions les noms des quatorze citoyens qui entreprirent pour ainsi dire à leurs risques et périls la construction de la nouvelle église. Ce sont MM. Etienne Dalaire, J.-Bte Beaulieu, Bénoni Guay, Julien Chabot, Laurent Chabot, F.-X. Lemieux, Théodule Foisy, Louis Carrier, Louis Poiré, Pierre Barras, Simon Thompson, Michel Barras, Léon Samson et madame veuve Augustin Bégin. On les appela les *fondateurs*.

mention qu'ils méritent. Qu'il nous suffise de dire que la postérité saluera toujours avec respect la génération qui assista aux pénibles commencements de cette paroisse.

Les syndics choisis pour diriger la construction de la nouvelle église furent MM. Etienne Dalaire, marchand et juge de paix, Jean-Baptiste Beaulieu, marchand et juge de paix, Bénoni Guay, médecin, Julien Chabot, capitaine de milice, Laurent Chabot et Pierre Lecours dit Barras, marchands. Ils étaient les bras droits de M. Déziel et parmi les principaux promoteurs de la nouvelle paroisse. Le 16 août 1850, on signe les marchés de construction. M. David Dussault, maître-entrepreneur maçon de Québec, a le contrat de la maçonnerie <sup>1</sup>, M. André Pâquet, sculpteur, de Québec, celui de la charpente et menuiserie <sup>2</sup>. Les travaux doivent être commencés immédiatement et livrés le premier novembre 1851. Le creusement des fondations se poursuit avec activité et la bénédiction de la pierre angulaire a lieu le 29 septembre 1850. Voici comment le *Canadien* <sup>3</sup> raconte cette cérémonie :

“ La bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église qui s'élève à la Pointe-Lévi, a été faite hier après midi par Mgr l'administrateur <sup>4</sup>, en présence d'une foule compacte qui remplissait le carré du rez-de-chaussée et les alentours, à l'exception du passage réservé pour la procession. Cette foule eût été bien plus nombreuse encore si les mauvais

---

<sup>1</sup> Prix, £2,500. La pierre sera de la Pointe Lévi ou du Cap Rouge. £1,400 payable pendant les travaux. La balance tous les ans ou  $\frac{2}{3}$  des revenus et profits.

<sup>2</sup> Prix, £1,300. La menuiserie sera semblable à celle du faubourg St-Jean. £800 payables pendant les travaux. La balance £50 par an.  $\frac{1}{2}$  des revenus de l'église, déduction des dépenses faites pour le culte.

<sup>3</sup> *Canadien* du 30 septembre 1850.

<sup>4</sup> Mgr Turgeon, qui prit possession du siège de Québec le 8 octobre 1850. Mgr Signai mourut le 3.

chemins par suite du mauvais temps de la veille, le froid qu'il faisait et le gros vent qui soufflait dans le temps n'eussent empêché beaucoup de personnes de la ville d'assister à la cérémonie. Des mâts chargés de pavillons étaient plantés aux coins et le long de l'enceinte. Nous n'avons pas encore appris quel a été le produit de la collecte faite après la bénédiction."

Les travaux de construction avancèrent rapidement, et, le 20 novembre 1851, M. le grand vicaire Cazeau bénissait la nouvelle église, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles.

L'acte de bénédiction est signé par les RR. MM. Cazeau, P. Villeneuve, J.-D. Déziel, N. C. Fortier, T. Bernard, J.-B. Grenier, P. Pouliot, Ph. Roy, L. Noël, Ed. Dufour, P. Beaumont, J.-B.-Z. Bolduc, F. Boucher, G. Charest, J. Auclair, L. Gill, P.-H. Harkin, P.-H. Jean, A. Ladrière, MM. P. Barras, J. Chabot, J.-B. Beaulieu, Ben. Guay et E. Dalairé, syndics. Le même jour, M. Déziel célèbre la première messe <sup>1</sup>.

Au mois de septembre précédent, un décret de l'évêque avait détaché la nouvelle paroisse de celle de Saint-Joseph de la Pointe Lévi et lui avait donné l'existence canonique.

L'érection civile, retardée par un procès, <sup>2</sup> eut lieu le 28 septembre 1852. La proclamation est signée par lord Elgin, alors gouverneur-général du Canada

---

<sup>1</sup> La bénédiction de la première cloche eut lieu le 26 octobre 1851, à 8 h. p. m. M. Joseph Aubry, ptre, professeur de théologie au Séminaire de Québec, fut l'officiant. La cloche reçut les noms de Marie de la Victoire, Laurent, Christine Joseph David. Parrain : M. Laurent Chabot. Marraine : Madame Christine Ligneux, épouse de Pierre Barras. Cette cloche pesait 231 livres. Le sermon de circonstance fut prêché par M. Pascal Pouliot, curé de Saint-Gervais. La collecte se monta à £92-16. L'offrande du parrain fut de £30 ; celle de la marraine £20.

<sup>2</sup> C'est dans ce procès que la cour décida que les seuls habitants du territoire à diviser avaient le droit de faire opposition à cette division.

Voici les bornes de la nouvelle paroisse telles que données par MM. Charles Panet, Louis Massue, A. B. Sirois Duplessis et Edouard Joseph Deblois, commissaires, dans leur rapport :

Cette paroisse comprendra une étendue de territoire d'environ cinq milles de front sur environ six milles de profondeur, bornée comme suit, savoir : au nord-est, en commençant au fleuve St-Laurent, par la ligne sud-ouest de la terre de sieur Ambroise Fagot, de là par l'emplacement de sieur Charles Samson; de là par la terre de la veuve Augustin Bégin dans le premier rang, par la terre de sieur Louis Lemieux dans le 2<sup>d</sup> rang, par celle de sieur Joseph Lagueux dans le 3<sup>ème</sup> rang, par celle de sieur Pierre Drapeau dans le 4<sup>ème</sup> rang, et dans le même rang ainsi que dans le 5<sup>ème</sup> par la route appelée l'intendre et enfin, par la ligne sud-ouest de la terre de sieur Joseph Dumont dans le sixième rang, la dite ligne aboutissant à la ligne nord-ouest de la paroisse de Saint-Henri de Lauzon; au sud-est par la dite ligne nord-ouest la dite paroisse de Saint-Henri de Lauzon, au sud-ouest, en commençant à la dite ligne nord-ouest de la dite paroisse de St-Henri de Lauzon, par une ligne en suivant les sinuosités de la ligne de séparation entre la dite paroisse de St-Joseph de la Pointe Lévi et celle de St-Henri de Lauzon, jusqu'au point d'intersection de la dite ligne avec la rivière Etchemin et de là, par une ligne en suivant la rivière Etchemin, dans tous ses détours et sinuosités, jusqu'au point où la dite rivière se décharge dans le fleuve St-Laurent et au nord-ouest par le dit fleuve St-Laurent.

C'est dans l'été de 1852 que M. Déziel quitta définitivement la cure de St-Joseph pour venir prendre la direction de la paroisse qu'il venait de fonder.<sup>1</sup> Jusque là *Notre Dame de la Victoire* n'était considérée que comme succursale. M. Honoré Jean, dont nous parlerons plus tard, en fut le premier desservant. C'est lui qui ouvrit les registres de Notre Dame, le 19 novembre 1851.

---

<sup>1</sup> M. l'abbé Honoré Routhier était appelé à lui succéder à Saint-Joseph.

Le jour où le curé Déziel arriva à Notre-Dame fut chômé comme une grande fête. Les nouveaux paroissiens allèrent le chercher processionnellement au presbytère de Saint-Joseph. Les anciens parlent encore avec émotion de cette marche triomphale et de l'enthousiasme qui régnait par toute la population.

La nouvelle paroisse n'avait pas encore de maison presbytériale à offrir au curé. La maison, habitée maintenant par l'honorable J.-G. Blanchet, fut le premier presbytère de Notre Dame.<sup>1</sup> En 1854, fut commencée la construction du presbytère actuel. Les citoyens souscrivent généreusement.

L'église n'était pas encore terminée. Son achèvement immédiat fut décidé et le 12 juin 1853, M. André Pâquet signait un nouveau marché pour le prix de 16,000 dollars.

Les dimensions du temple élevé en 1850 n'étaient pas les mêmes que celles d'aujourd'hui. Les sacristies étaient construites de chaque côté de l'abside dans le genre de celles de la basilique de Québec. On ne tarda pas à s'apercevoir que ces constructions ne repondraient pas longtemps aux besoins d'une population toujours croissante. Le 15 octobre 1854, il fut résolu de bâtir les sacristies actuelles et d'agrandir l'église avant que l'intérieur n'en fût complètement terminé.<sup>3</sup>

Ces travaux donnèrent le dernier cachet à l'église que l'on voit maintenant sur les hauteurs de Lévis.

---

1 Résolution des marguilliers datée du 7 août 1853. C'était une des rares maisons qui existait alors auprès de la nouvelle église.

2 Michel Gagné, entrepreneur.—Dimensions du presbytère 48 x 40.—Le curé entre au presbytère le 1<sup>er</sup> septembre 1855.

3 Mgr Turgeon, le 10 novembre, député M. Cazeau. A une assemblée du 15 novembre, il est décidé de construire une allonge de 30 pieds; Une sacristie à deux étages de 50 x 36; un chemin couvert.—Décret autorisant ces constructions en date du 23 novembre.

M. Antoine Pampalon, entrepreneur, fut chargé de cette entreprise.—Prix £3300.

Cet édifice, construit d'une pierre brune à grain serré que l'on trouve en abondance dans la formation géologique de Lévis, est un vaisseau à trois nefs de deux cent deux pieds de longueur sur soixante-seize de large et quarante pieds de haut. L'apparence en est sévère comme toutes les constructions élevées par le curé Déziel, mais les connaisseurs y retrouvent une architecture soignée. Le portail est très beau dans sa simplicité. Quatre pilastres d'ordre dorique supportent le fronton et l'acrotère qui se terminent par un clocher à deux lanternes surmonté d'une flèche aiguë où domine le coq traditionnel. Un marbre blanc de forme ovale, incrusté dans le fronton, porte le millésime A. D. **1850.**

Les grandes lignes de l'intérieur de l'église sont bien proportionnées. La grande voûte centrale retombe sur une colonnade ionienne qui entoure la nef et se prolonge dans le chœur. Les voûtes latérales appuyées sur des culots supportent deux grandes arcades qui longent les parois de l'édifice comme les tribunes d'un amphithéâtre. Au fond de l'abside terminé en rond-point, s'élève le maître-autel dont la forme est empruntée à Saint-Pierre de Rome. Une colonnade de style corinthien supporte un baldaquin sous lequel on voit une statue de l'immaculée conception <sup>1</sup>. Autour de la statue un cartouche demi-circulaire porte sur verroterie bleue l'inscription : *Regina sine labe concepta.*

L'église était construite, la paroisse érigée canoniquement et civilement, le curé installé dans son presbytère. Mais il ne faut pas croire que tous les obstacles fussent surmontés. L'agitation avait été

<sup>1</sup> Cette statue en pierre de Caën fut donnée par M. Louis Fréchette, père du poète lauréat. Le diadème de la Vierge est un don de madame Ls.-Ed. Couture, de Lévis.

trop grande ; elle avait duré trop longtemps pour permettre d'espérer qu'elle disparût tout d'un coup. Si les uns se plient volontiers quand les événements se sont prononcés contre eux, d'autres n'acceptent jamais les faits accomplis. Après avoir pris note d'un procès malheureux qui mit en question la légalité de la division de la nouvelle paroisse et entraîna ceux qui l'avaient intenté dans des frais considérables, nous résumerons à la hâte les derniers efforts des mécontents afin d'en finir pour toujours avec une querelle dont toute trace est maintenant disparue.

Le 12 juillet 1852, quand Notre-Dame de la Victoire vient à peine de naître, un groupe de franc-tenanciers demande un nouveau démembrement. C'était vouloir tenter de bon gré la mauvaise fortune. Le 2 août, l'évêque se refuse à cette demande <sup>1</sup>.

Il en coûtait à plusieurs d'abandonner le vieux temple de Saint-Joseph. Les souvenirs d'enfance, les relations de famille étaient là. Comment briser des liens que le temps et l'habitude avaient rendu chers à plus d'un titre ? Les anciens surtout ne pouvaient se décider à ce changement. On en vit continuer jusqu'à leur mort à fréquenter l'église de l'ancienne paroisse.

En 1852 et en 1855, les habitants de cette partie de la paroisse que l'on appelait dans le temps la *Petite Route* (maintenant le village Bienville) adressèrent plusieurs suppliques à l'évêque. Les communications entre Bienville et Lévis n'étaient pas aussi

---

<sup>1</sup> La nouvelle paroisse était comprise entre la rivière Etchemin et la terre de M. Augustin Carrier et courait depuis le fleuve jusqu'à St-Henri. On suggérait la terre de M. Antoine Lennieux comme un site propice à l'érection d'une église.

facile alors alors qu'aujourd'hui. Un sentier à peine battu menait à l'église nouvelle. En hiver, les vents et les neiges sur les hauteurs dénudés des buttes Fraser rendaient la route pénible. On alléguait que St Joseph ne comptait que 1400 communians tandis que Notre Dame en avait plus de 3000. La nouvelle paroisse, destinée à prendre de grands développements, ne pouvait-elle pas consentir à ce démembrement? L'évêque de Québec fut inflexible <sup>1</sup>.

Le 17 mars 1857, les habitants de l'intérieur revinrent une dernière fois à la charge <sup>2</sup>. Au mois de mai, Mgr Baillargeon députa M. Cazeau <sup>3</sup>. Les pétitions furent examinées, le site d'une église fut fixé sur les bords de la rivière Pintendre, près du nouveau chemin royal, et on donna l'espoir aux requérants que dans un avenir prochain une nouvelle paroisse y serait érigée.

Ce fut la fin de l'agitation qui, commencée en 1845, avait fait naître dans la paroisse plus de quinze partis opposés et s'était continué pendant douze ans, à travers des péripéties plus ou moins aigües.

L'œuvre que le curé Déziel avait rêvé était maintenant fondé. Certes, s'il était sorti triomphant de la lutte, les épreuves ne lui avait pas manqué. Il sut traverser courageusement cette période ardue de son apostolat. Ceux qui l'avaient combattu avec le plus d'acharnement dans les commencements, devinrent plus tard ses meilleurs amis. Comment garder rancune à cet apôtre, quand chaque jour donnait un nouvel exemple de son zèle toujours

---

<sup>1</sup> Réponse du 25 novembre 1855.

<sup>2</sup> La requête était signée par les habitants de Pintendre, Plaisance, du village des Coutures. Le 29 mars une contre-requête fut présentée en opposition à ce projet.

<sup>3</sup> Il se rendit à Pintendre, chez M. Robertson, en juillet.

ardent, de sa charité inépuisable, de son dévouement sans bornes ?

Aujourd'hui que tous les principaux acteurs de cette époque épineuse sont disparus, quel est celui qui refuserait de rendre hommage à la pensée du curé Déziel, qui voudrait contester la sûreté de son coup d'œil, la sincérité de ses motifs ? Au milieu de tous les projets qui surgirent, il sut démêler la vérité et la faire accepter. Ce sera la gloire du curé Déziel d'avoir su deviner l'importance que prendrait un jour le petit village que l'on voyait, il y a quarante ans, où s'élève aujourd'hui la ville de Lévis. Il eut, au plus haut degré, la prévision de l'avenir.

Ce n'est que lorsque tous les échafaudages sont tombés que l'on s'aperçoit du majestueux ensemble d'un édifice. Les manœuvres, les ouvriers gâtent l'effet, empêchent de voir les proportions.

Il en est de même de ceux qui fondent ou créent. Tant qu'ils sont là sous nos yeux, ce qu'ils ont fait nous paraît ordinaire. Il nous semble que n'importe qui en aurait pu faire autant. L'homme ne juge les choses que dans le rapport qu'elles ont avec lui. Mais, quand une fois ces créateurs sont disparus, quand ils sont là qui dorment du sommeil de la tombe, on s'aperçoit mieux de la grandeur de leurs œuvres. Quand la cause n'est plus devant nos yeux, on considère l'effet.

La postérité qui n'est pas un vain mot remet chaque chose à sa place. Le curé Déziel, pendant sa vie, a pu avoir des adversaires. Quelques-uns ont pu douter de son mérite et de ses intentions. Mais aujourd'hui qu'il n'est plus sa mémoire a grandi. Tous saluent ce saint prêtre non seulement comme un pasteur dévoué et un fervent ami de l'éducation,

mais comme le véritable fondateur d'une ville destinée certainement à un avenir brillant.

---

## VII

L'instruction à la Pointe de Lévi.—Fondation du collège de Lévis.—M. l'abbé Jean.—Les Frères de la Doctrine Chrétienne.—Le séminaire de Québec.—Incorporation du collège.—Affiliation à l'Université-Laval.—M. l'abbé Sauvageau.

1851-1885

La paroisse de Notre-Dame de la Victoire vient de prendre place au calendrier. L'enfant est né : il lui faut maintenant grandir et se développer. Dans les flots des fidèles qui se pressent sous les parvis du nouveau temple, il y a toute une génération à former, à instruire et à éclairer. La nourriture de l'âme n'exclut pas le pain de l'intelligence.

Deux édifices doivent dominer la paroisse : l'église et l'école. L'une et l'autre s'entr'aident. La foi et la science sont deux sœurs amies ; elles ne doivent pas se faire la guerre dans le sein qui les porte, comme Esaü et Jacob. Les portes hospitalières d'un presbytère canadien sont toujours grandes ouvertes pour recevoir ces deux enfants de Dieu.

Le curé Déziel avait compris toute la grandeur de la mission qui lui était confiée. Dieu lui souffla l'esprit des illustres fondateurs dont les noms brillent dans les pages glorieuses de notre histoire.

“ Quiconque n'a pas la flamme apostolique, le sentiment paternel au cœur, disait un éminent évêque, qu'il se retire. Il pourra remplir dans la société humaine des fonctions importantes, faire même des

œuvres admirables mais l'œuvre de l'éducation n'est pas son œuvre."

Cette flamme apostolique, ce sentiment paternel. M. Déziel en était pénétré, et voilà pourquoi le même souffle qui avait fait surgir le temple, couvrit les hauteurs désertes de Lévis de surperbes monuments élevés à la gloire de la science. Le curé Déziel prit possession au nom de Dieu de l'éducation de la jeunesse. Parlant plus tard de la part qu'il prit à la fondation du collège et du couvent, il disait : En voyant l'esprit du mal s'acharner à enlever au prêtre l'âme de l'enfant, je me hâtai de prendre position aux avant-postes.

La première pierre de l'église de Notre-Dame de la Victoire était à peine jetée en terre que déjà le curé Déziel rêvait d'élever une maison d'éducation. On peut dire que la fondation du collège de Lévis coïncide avec celle de la paroisse.

L'*Abeille* du 16 janvier 1851 fait déjà connaître la pensée de M. Déziel, lorsqu'elle écrivait : " On dit que le curé de la Pointe-Lévis se propose d'ériger un collège, près de la nouvelle église maintenant en construction sur les hauteurs en face de la ville. Le cours d'études sera un cours complet de cinq ans. On se bornera pour l'enseignement des langues à celui de l'anglais et du français.

De son côté, le *Canadien* de la veille, sous le titre *Nouveau collège*, disait :

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. le curé de la Pointe-Lévis, aidé d'une bonne partie de la paroisse, se propose d'ériger un collège près de la nouvelle église maintenant en construction sur les hauteurs en face de la ville. Ce collège est destiné à remplir une lacune qui existe dans notre système d'instruction secondaire. Le cours d'étude sera un cours com-

mercial de cinq ans. On se bornera, pour l'enseignement des langues, à celui de l'anglais et du français. La situation est admirable pour un établissement de ce genre. Par sa proximité de la ville, beaucoup de gens pourront aller y puiser une instruction commerciale qu'on ne pourrait pas leur donner dans nos maisons d'éducation où l'on enseigne les hautes sciences et les langues mortes.

L'instruction primitive à la Pointe de Lévi est un peu celle qui fut donnée dans toutes les campagnes du Canada. Dans les commencements, les maîtres d'école étaient rares. Les curés, obligés d'exercer leur apostolat dans une paroisse immense, consacraient leurs veilles à former l'esprit des enfants les plus intelligents. C'était la seule planche de salut pour ceux qui tenaient à honneur de signer leurs noms.

En 1825, les conquérants, pleins de sollicitude, gratifièrent les paroissiens de la Pointe de Lévi d'une école de l'*Institution Royale*. Comme Mgr Plessis s'opposait énergiquement à ces écoles destinées à angliciser les populations, ce grain de senevé tomba sur une terre aride. La loi de 1841 portant création d'une école primaire dans chaque paroisse ne fut pas plus heureuse à Lévis, vu que lord Sydenham avait jugé à propos d'y installer un anglais comme haut commissaire. C'est à cette date que les curés de Saint-Joseph commencèrent des écoles régulières sous leur contrôle. En 1846, la statistique donne pour la Pointe-Lévi 10 écoles et 396 élèves ; en 1847 : 11 écoles et 529 élèves ; en 1849 : 18 écoles, 639 élèves. C'est le curé Déziel qui mit en opération la loi scolaire de 1845-46. Les paroissiens le secondèrent avec un entrain digne d'éloges.

L'année même où Mgr Turgeon autorisait, par un décret daté des Eboulements, la construction d'une église succursale sur les hauteurs de Lévis, le gou

verneur-général en conseil détachait de l'ancienne municipalité de la Pointe-Lévi un territoire assez considérable pour en former une municipalité scolaire séparée sous le nom de *Ville d'Aubigny*<sup>1</sup>.

La paroisse de la Pointe de Lévi comptait alors (en 1850) dix-sept écoles élémentaires fréquentées par 647 élèves. Il y avait de plus une école dissidente où 45 enfants recevaient l'instruction.

On préludait par ce démembrement à l'indépendance de l'administration religieuse et municipale que les autorités devaient proclamer deux années après, en 1852. Dès la première année de son existence la nouvelle municipalité possède deux écoles fréquentées par 94 élèves. Dans l'automne de 1850, en novembre, les commissaires décident de construire une école plus spacieuse. Le gouvernement pour sa part y contribue de \$1260, les paroissiens se cotisent pour la balance. C'est maintenant l'édifice qui sert d'école à l'arrondissement No. 1 du quartier Notre-Dame de la ville de Lévis.

Cette maison aux spacieuses dimensions, construite entre cour et jardin magnifiques, pouvait passer dans le temps pour un bel édifice scolaire. Elle témoigne de l'esprit d'entreprise et du zèle qu'apportaient alors les commissaires à la propagation de l'enseignement.

---

<sup>1</sup> L'ordre en conseil autorisant cette création porte la date du 24 juin 1850. Cette municipalité devait subsister jusqu'en 1862, année où fut organisée la municipalité scolaire de la ville de Lévis. La municipalité d'Aubigny comprenait le 3ème arrondissement de la municipalité scolaire de la Pointe-Lévi. Limites de la municipalité scolaire de la ville d'Aubigny données par les commissaires de la Pointe-Lévi le 1 juillet 1850.

1o. Au sud-Ouest à la terre de Chapman incluse. 2o Au nord-est partie à la ligne sud-ouest de la terre de l'église comprenant toutes les propriétés qui se trouvent au sud du chemin royal et partir au sud-ouest de la terre de Thos. Fraser, au nord du chemin royal jusqu'à la cime du cap. 3o au nord de la cime du cap depuis les limites nord-est de la ville d'Aubigny jusqu'à la ligne sud-ouest de la terre du dit Chapman incluse en y comprenant les propriétés qui se trouvent de chaque côté de la côte Labadie. 4o enfin au sud à la profondeur des terres de la 1re concession.

L'idée première du curé Déziel en jetant les bases du collège de Lévis était de fonder un collège classique. Il demande d'abord à l'ordre des Jésuites de se charger de la direction de la nouvelle maison. Cette idée était belle. On aurait vu renaître sur les hauteurs de Lévis les nobles traditions et les hauts enseignements que la maison de Loyola avait distribués si largement dans Québec sous le régime français. Malheureusement l'ordre manquant de sujets au Canada ne put accepter l'offre du curé Déziel. Celui-ci s'adressa alors aux Clercs de Saint-Viateur. Il était dit qu'il rencontrerait partout des obstacles sur sa route. C'est sur la réponse négative de cet ordre enseignant, qu'il se décida de créer d'abord un collège industriel. En groupant toutes les écoles primaires de la nouvelle paroisse sous la tutelle de cette *alma mater* il leur assurerait au moins une énergique direction. Ce rôle, si modeste à ses débuts, devait grandir avec le temps.

Malgré les sacrifices considérables que les paroissiens de Notre-Dame s'étaient déjà imposés pour construire leur église, ils répondirent généreusement au chaleureux appel de leur curé. Chacun se mit résolument à l'œuvre. Les souscriptions s'ouvrirent, — on convoqua des assemblées. L'évêque se laisse toucher par les nombreuses requêtes qu'on lui présente et il donne son *fiat*. On n'attendait plus que ce permis pour commencer les travaux et les pousser avec vigueur.

Dès le mois de juin 1851, trois paroissiens, Pierre Carrier, Thomas Fraser, Marie Couture, veuve François Bisson, "voulant autant qu'il en est eux favoriser l'établissement, bâtisse et érection du collège qu'on se propose de bâtir en la dite paroisse

de Saint-Joseph de la Pointe de Lévy, près de l'endroit appelé la *Commune* ou la *ville d'Aubigny*,<sup>1</sup> cèdent à la corporation archiépiscopale romaine de Québec, pour une considération nominale un terrain enclavé dans leur exploitation rurale. (*Acte de cession devant Louis Panet, notaire.*) Ce terrain a six arpents en superficie. (*D'après le procès-verbal dressé par maître Joseph Gamache, arpenteur, daté du 13 mai 1851.*)<sup>2</sup>

Dans l'automne de 1851, chacun se prépare à donner un coup de main pour commencer les travaux de fondation.

A l'issue d'une messe solennelle chantée dans l'église de Saint-Joseph, Mgr Déziel conduit ses paroissiens sur les terres de la fabrique et l'on se met à l'œuvre. Jamais corvée ne fut mieux remplie. Les uns s'improvisent bûcherons et taillent les bois. Les autres se font charroyeurs. C'est dans la saison des froids. Les chemins sont impraticables. On profite des gelées de la nuit pour sortir les pièces de charpente de la forêt. Le curé et son vicaire, M. Honoré Jean, sont à la tête des charretiers et l'on voit la longue procession des traîneaux gravir la rampe qui conduit à la nouvelle église de Notre-Dame.<sup>3</sup>

La pierre, les sables sont tirés des nombreuses carrières qui couronnent la falaise.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> M. Fraser donnait son terrain à la condition qu'aussitôt que le collège serait bâti et ouvert à des élèves on donnerait l'instruction et le logement à un enfant de sa famille pour toujours.

<sup>2</sup> Un procès fut intenté à Mgr Déziel pour avoir fait bûcher des bois sur la terre de la fabrique de St-Joseph dont les curés ont l'usufruit en vertu du don fait en 1721 par le premier curé de la Pointe Lévy, M. Boucher. Le juge Chabot renvoya les plaideurs à leurs frais et dépens. La tradition rapporte qu'en rendant son jugement, M. Chabot dit : L'usufruitier doit jouir en bon père de famille. On prétend que le curé Déziel a dilapidé les terres de la Fabrique en y faisant couper du bois pour la construction d'un collège. Quel est le père de famille qui, voyant s'élever une maison d'éducation à deux pas de chez lui, n'aurait pas agi comme le curé Déziel ? Ce jugement de Salomon mérite d'être conservé.

<sup>3</sup> C'est M. Garant, architecte, de Lévis, qui entreprit la menuiserie du collège.

Dans cette entreprise du collège, on ne sait trop lesquels admirer du curé, de son vicaire, M. Jean, ou des paroissiens de Notre-Dame. On vient de sortir d'une lutte gigantesque. Chargés déjà de la construction d'une église, on entreprend après avoir traversé mille obstacles, un nouvel édifice. Les paroissiens se sont déjà saignés à blanc pour payer les travaux du temple, les souscriptions abondent pour la maison d'éducation. Les choses ne vont pas encore assez vite à leur gré, ils se font maçons et charpentiers <sup>1</sup>.

C'est en travaillant ainsi, comme le dernier des manœuvres, à broyer les pierres, à charroyer les mortiers que M. Jean, premier desservant de Notre-Dame, contracta la maladie qui devait le mener à la mort.

Ce prêtre dévoué, plein d'ardeur et de zèle, qui fut d'un aide si puissant à Mgr Déziel dans ses rudes entreprises, a bien mérité des paroissiens de Notre-Dame.

M. Honoré Jean était de l'étoffe dont on fait les apôtres. Ordonné prêtre en 1846, il vole immédiatement à la Grosse Ile au secours des malheureux Irlandais décimés par les fièvres. Atteint lui-même par la contagion, il est rapporté mourant à l'hôpital général de Québec. Il échappe comme par miracle au fléau qui en a décimé des milliers. C'est au sortir de l'hôpital qu'il arrive à Saint-Joseph de la Pointe-Lévi, comme vicaire. Le curé Déziel, qui se connaissait en hommes, ne tarda pas à sympathiser avec ce héros en soutane. Caractère large, avec un cœur d'enfant, M. Jean se fit tout à tous. Il se devoua,

---

<sup>1</sup> Le site choisi pour le collège nouveau était encore couvert de haut bois. Il fallut y mettre la cognée.

avec une activité dévorante, à la cause de son curé. Le soir, au presbytère, l'humeur joviale du vicaire faisait oublier au curé Déziel l'âcreté des luttes et les harassements d'une rude journée de travail. Le feu roulant de ses saillies pouvait dérider les fronts les plus soucieux. Infatigable, toujours sur pied, M. Jean s'étonnait de n'être pas toujours chargé des plus lourds fardeaux. Pour le récompenser de son dévouement, la fabrique ajoute un jour à sa pitance annuelle de vingt piastres une gratification de cent vingt dollars. Les pauvres en furent heureux. M. Jean était adoré des paroissiens. Une bonne vieille lui lègue sa propriété. Le vicaire désintéressé remet son héritage au curé pour le plus grand bénéfice de la nouvelle paroisse dont il fut le desservant depuis 1851 jusqu'au jour où il s'endormit dans le Seigneur, le 30 juin 1853 1.

Le décès de M. Jean fut un véritable deuil public. Le curé Déziel en fut si douloureusement affecté que 30 ans après, il pleurait encore son vicaire. Les anciens ont conservé la mémoire de cet apôtre. La génération qui passe a oublié son nom, mais les pierres de l'église et du collège, ces édifices témoins de son zèle, le répéteront à la postérité. *Et ipsi lapides clamabunt.*

Le 30 août 1852, Mgr l'archevêque Turgeon nomme syndics pour surveiller la construction du collège : le curé Déziel, Bénoni Guay, médecin, George Couture, marchand, Louis Bégin et F.-X. Lemieux, tanneur. (*Acte de procuration devant Philippe Huot, notaire à Québec.*)

---

1 A l'âge de 32 ans. Il était né à St-Jean Port-Joli, le 23 août 1821. Il fut enterré le 2 juillet dans l'église de Notre Dame. C'est le premier prêtre qui y fut inhumé.

Les capitaux manquent, cependant l'édifice s'élève rapidement. La société de Construction de Québec avance des fonds. M. Jean-Baptiste Renaud, de Québec, se porte caution pour l'institution naissante et avance lui-même deux mille dollars. (14 sept. 1852).

En septembre 1852, le carré de l'édifice est presque terminé. Il a 113 pieds de long sur 45 de large.

Le 27 octobre 1853, à l'issue d'une messe solennelle chantée dans l'église de Notre-Dame de la Victoire, Mgr l'archevêque Turgeon bénit le nouvel établissement (*Abeille* de 1853). Les classes avaient été ouvertes le 15 septembre. (*Rapport du surintendant de l'éducation pour 1854 p. 9.*)

L'enseignement fut d'abord confié aux Frères de la doctrine chrétienne : Le premier directeur de la maison, le frère Herménégilde, après avoir été provincial au Ceylan se repose maintenant de ses longs travaux dans la maison de New-York.

Le frère Herménégilde (Jean Chatel), né à Gannat, dans le département de l'Allier, en France, arrivé en Canada, en 1853, avait été d'abord placé à la tête de la maison de Québec. C'est de là qu'il fut appelé à diriger le collège de Lévis. Plein de zèle et de talent, dans toute la force de l'âge, il rendit de grands services à la nouvelle institution, dans le poste important qui lui fut confié.

Sous l'habile direction des Frères, le collège ne tarda pas à prendre rang parmi les institutions commerciales du premier ordre. Les fils de famille s'y donnèrent rendez-vous. L'excellente méthode de Lancaster suivie par l'ordre enseignant des Frères, était de nature à produire des fruits abondants.

---

1 La même année que les Frères arrivaient à Lévis, ils ouvraient des écoles à Kingston, à l'Islet et à Yamachiche.

Voici comment, dès l'ouverture du collège de Lévis, un des rédacteurs du *Journal de Québec* rendait compte d'une visite à cette institution <sup>1</sup> :

On sait les efforts faits par M. le curé Déziel et plusieurs messieurs de la Pointe Lévy, pour élever deux grands temples, l'un au Seigneur et l'autre à l'enseignement : et ces deux temples s'élèvent imposants sur la haute rive du fleuve, comme pour rendre témoignage à l'intelligence et au dévouement de leurs auteurs.

Vendredi, profitant du pont de glace, nous allâmes visiter le collège qui est dirigé par les Frères de la Doctrine Chrétienne. Le frère directeur eut la complaisance de nous rendre compte de l'enseignement et de nous montrer toutes les parties du collège qui n'est pas encore achevé. Les appartements en sont nombreux, vastes et commodes et capables de recevoir de 250 à 275 pensionnaires, et, au besoin, le double d'externes et plus. En ce moment, le nombre des pensionnaires est de près de 80 et celui des externes de 180. L'anglais et le français s'y enseignent simultanément, le français, le matin, et l'anglais, l'après-midi. C'est à proprement parler un cours pratique et utilitaire. On y apprend la grammaire, l'écriture, la géographie, l'arithmétique, la géométrie, le lever des plans, le dessin linéaire, etc.

Les élèves nous ont montré d'excellents échantillons d'écriture. Le frère directeur nous dit que la simultanéité des deux cours retarde un peu le progrès des élèves, puisqu'on ne donne que la moitié du temps à chaque cours en particulier, mais qu'il était convaincu que les premières difficultés, une fois franchies, le progrès reprendrait son élan ; que, dans tous les cas, les élèves se trouveraient au terme du cours à savoir les deux langues nécessaires en Canada.

Cette institution mérite à tous égards l'encouragement qu'elle reçoit du public.

Les Frères consacrèrent toute leur énergie aux développements de la nouvelle maison. L'institut avança généreusement une somme considérable

<sup>1</sup> *Journal de Québec* du 16 février 1854.

<sup>2</sup> 10 octobre 1854.—Benoit Rabut, frère Facile, visiteur provincial et Jean Chatel, frère Herménégilde, supérieur, avancent \$2,700, sans intérêt, pour parachever les ouvrages du collège—acte devant Léon Roy, notaire.

pour en parachever l'installation <sup>2</sup>. Douze de ses meilleurs sujets y furent envoyés comme professeurs. En 1856, on a déjà formé une bibliothèque de 1166 volumes. Un superbe cabinet de physique est acheté, 204 élèves fréquentent l'institution <sup>1</sup>. L'instruction gratuite est donnée à 50 enfants de la paroisse. Parmi les matières enseignées on trouve : les langues anglaise et française, l'arithmétique, la tenue des livres, l'algèbre, la géométrie, la physique, l'astronomie, la chimie, l'histoire naturelle, la géographie, la déclamation, l'agriculture théorique, l'horticulture, le dessin linéaire, l'architecture, la musique instrumentale et vocale, l'histoire ancienne, l'histoire de France, l'histoire du Canada, les belles lettres.

Les Frères améliorent la propriété du collège qui n'était qu'un terrain inculte, à demi-couvert par un bois de sapin. Une cour spacieuse est ouverte aux élèves. Des balançoires, des jeux de balles sont élevés. Un magnifique jardin potager est commencé et les élèves y reçoivent des leçons d'horticulture pratique.

L'enseignement donné par les Frères était vraiment de premier ordre, mais plusieurs citoyens désiraient y voir introduire l'étude du latin et des hautes sciences. En 1856, on fonde dans la municipalité scolaire une académie sous le nom d'*Académie d'Aubigny*. Un prospectus annonce le programme que l'on se propose d'y suivre. Le latin et le grec y

---

<sup>1</sup> Rapport du surintendant de l'éducation pour 1856 ; 132 externes, 9 demi-pensionnaires, 63 pensionnaires, 151 élèves de la paroisse, 50 étrangers, 3 des Etats-Unis. Le cout de la pension est de £20 par an. Parmi les élèves qui sont sortis, 2 se préparent au notariat, 1 à l'arpentage, 6 au commerce, 10 à l'industrie, 5 à l'agriculture. En 1857, il y a 240 élèves.

seront enseignés ainsi que plusieurs matières de haute éducation.<sup>1</sup>

Le curé Déziel, craignant que cette nouvelle institution fit concurrence au collège naissant, pressa les Frères d'introduire dans leur programme d'études l'enseignement des rudiments du latin. Les élèves qui manifesteraient de la vocation pour l'état religieux pourraient ensuite continuer leurs études au séminaire de Québec. Les établissements de ce genre n'entraient pas dans les vues des Frères de la Doctrine Chrétienne dont l'institut a été spécialement fondé pour former la jeunesse aux études des sciences élémentaires propres au commerce et à l'industrie.

En 1859, il fut question, pendant un temps, de changer le site de l'École Normale qui avait été établie à Québec deux années auparavant. Le 23 mai, le frère Herménégilde écrit à ce sujet à l'hon. M. Chauveau, alors surintendant de l'éducation :

“ J'apprends que vous cherchez un local pour transférer l'école Normale Laval. J'ai pensé vous faire plaisir en vous indiquant le collège de la Pointe Lévi comme pouvant vous convenir et vous être cédé, immédiatement, attendu que les établissements de ce genre n'entrent guère dans nos vues et que nous serions heureux de profiter d'une pareille occasion pour en sortir.

“ L'emplacement offre les moyens d'y exercer les élèves à l'horticulture, à la gymnastique, etc., et possède bien d'autres avantages que je n'énumère pas.

“ Je ferai tous mes efforts auprès de M. Déziel et des autres syndics pour les amener à vous le céder, si jamais il mérite votre choix.

Le frère Herménégilde entame dans le même

---

<sup>1</sup> M. Bénédi Marquette, aujourd'hui traducteur à la chambre d'Assemblée de Québec, fut le premier principal de cette académie. M. Edgar, maintenant représentant de Lanark-sud au parlement fédéral et un des chefs du parti libéral, y fut pendant quelques temps professeur d'anglais.

temps avec Sir Narcisse Belleau des pourparlers sur le même sujet.

Le 24 mai 1859, sir Belleau lui écrit :

Plus je réfléchis, plus je trouve que l'école Normale devrait être au lieu dont nous parlions ensemble, l'autre jour, mais comme vos vues n'avaient pas l'autorité des syndics de la bâtisse en question, me feriez-vous la faveur d'en parler à ces messieurs et de connaître d'eux s'ils sont disposés à recevoir l'école Normale et ce qu'ils espèrent recevoir annuellement pour prix de location. J'aimerais aussi connaître la grandeur de la bâtisse et ses dépendances, sa distance de l'église et combien d'élèves elle pourrait loger convenablement. Enfin, si l'école Normale peut espérer un nombre suffisant d'enfants qui fréquenteraient l'école que vous laisseriez à ses soins .....

L'idée émise par le frère Herménégilde n'eut aucune suite. Il en fut de même du projet de Mgr Baillargeon qui désirait convertir l'institution en école d'agriculture.

Mgr Déziel avait d'autres ambitions pour l'œuvre qu'il avait fondé au prix de tant de sacrifices.

En 1860, les Frères de la Doctrine Chrétienne abandonnent le collège Le séminaire de Québec, qui avait alors pour supérieur M. L.-J. Casault, se charge de l'enseignement ; l'administration temporelle du collège reste à Mgr Déziel. Les Frères de la Doctrine Chrétienne ont enseigné à Notre-Dame pendant sept années. Ils y ont laissé les meilleurs souvenirs. La génération aujourd'hui à la tête des affaires la ville de Lévis a été en partie formée par eux. La liste des anciens élèves est disparue, mais on en compte aux premiers rangs de la société. Dans le clergé, on retrouve les noms des

---

1 En novembre 1861, le frère Herménégilde devient supérieur des écoles de Montréal en remplacement du frère Turibe qui était placé à la tête de l'institution en Amérique. Le frère Facile, provincial, avec qui M. Déziel avait négocié en 1852, fut nommé la même année (1861) assistant du supérieur général à Paris.

abbés L.-N. Bégin, principal de l'École Normale à Québec, Mgr Guay, protonotaire apostolique, les abbés Beaulieu et Carrier, du collège de Lévis, Geo. Fraser, vicaire à la cure. Au parlement MM. J.-G. Bossé, député de Québec, L.-G. Desjardins, député de Montmorency. Dans les lettres : Louis Fréchette, Napoléon Legendre et William Chapman. Dans les arts : Eugène Hamel, D.-Chs. Morency ; dans le commerce et l'industrie, C.-W. Carrier, Ls.-Ed. Couture, Thimolaüs Beaulieu, L.-N. Laroche etc., etc.

Les succès remportés par les Frères avaient révélé de nouveaux besoins. Le séminaire de Québec, en prenant le collège sous sa protection et son égide, lui donna un essor considérable. L'esprit du fondateur de cette illustre maison suivit ceux qui furent chargés de la direction du nouvel établissement. Les noms de MM. Gonthier, Roussel et Langis, inscrits aux annales collégiales, rappelleront toujours une des belles pages de son histoire.

*L'Abeille*, journal publié dans le temps au séminaire, saluait en ces termes l'heureux événement qui donnait un frère cadet à l'enfant de l'illustre Laval :

Parmi les nombreuses maisons d'éducation du Canada, il y en a une qui a droit à une mention spéciale de notre part, à cause de sa proximité et à cause surtout des liens qui nous unissent à elle : nous voulons parler, du collège de Notre-Dame de Lévis qui est maintenant, comme on le sait, sous la direction du séminaire de Québec. Ce collège, grand et bel édifice en pierre de rang, est placé dans un très beau site, sur une colline élevée, d'où l'œil plane agréablement sur notre majestueux fleuve St Laurent, sur la ville et sur le magnifique panorama que présentent l'Île d'Orléans et la rive nord du fleuve, depuis Charlesbourg jusqu'à St Joachim. D'un côté de la maison, se trouve un vaste jardin planté d'arbres fruitiers, et de l'autre,

un magnifique bocage qui sert de refuge aux écoliers contre la chaleur de l'été, une cour spacieuse est destinée à favoriser les ébats de cette jeunesse enjouée. L'enseignement s'y donne en deux cours facultatifs : le cours commercial et le cours classique. Le premier comprend quatre classes dans lesquelles on enseigne le français, l'anglais, l'histoire, la géographie, la tenue des livres et des notions élémentaires sur les sciences mathématiques et physiques, en un mot, tout ce qui constitue une bonne éducation commerciale ; le second cours devra préparer les élèves à entrer en quatrième au séminaire ; il n'y a encore qu'une classe qui correspond à notre système. Cet institut a l'avantage d'offrir un asile à nos jeunes confrères auxquels une santé chancelante interdit le séjour de la ville, là, ils trouveront l'air pur et bienfaisant de la campagne, et après y avoir acquis la vigueur et la santé, ils pourront sans crainte venir affronter le climat brumeux de notre vieux Québec. Déjà, plusieurs des premières familles de la ville, comprenant cet avantage, y ont placé quelques-uns de leurs enfants. La règle et la discipline qui y sont à peu près les mêmes qu'ici, les préparent à la vie quelque peu plus mâle et plus rude du séminaire de Québec. Les beaux arts ne sont pas négligés à Notre-Dame de Lévis la musique instrumentale et vocale y est en honneur, ainsi que le dessin linéaire et d'imitation.

C'est sous la direction éclairée de M. Langis que fut fondée en 1872, la *classe d'affaires* qui plaça le collège de Lévis au premier rang parmi les institutions destinées à former des sujets pour le grand commerce.

Il n'est aucune position dans le monde des affaires que ne puisse occuper avec succès l'élève qui reçoit le diplôme du cours commercial du collège de Lévis. De fait, malgré l'encombrement des places, la plupart des diplômés qui sont sortis de cette institution ont maintenant des positions avantageuses, et quelques-uns sont sur la voie d'un avancement rapide. On s'explique ce succès si l'on sait que l'enseignement au collège, pendant la dernière année surtout, prend

un caractère tout à fait pratique. C'est ainsi que le jeune homme acquiert non seulement les connaissances nécessaires ; mais cette dextérité et cette promptitude que d'autres doivent seulement à de longues années d'expérience dans une position subalterne et peu lucrative 1.

Tout en perfectionnant l'enseignement donné au cours commercial, l'étude de la langue latine ne fut pas négligée. Le nombre des candidats aux études classiques augmentant chaque jour on dû suivre le courant et faire prendre de plus grandes proportions au programme. La ville de Lévis avait progressé depuis le jour où le séminaire s'était chargé d'y diriger le collège. Après quinze années d'existence elle prenait place parmi les centres les plus importants de la province. L'humble établissement ouvert en 1853 n'en était plus à ses modestes débuts. Il avait fait ses preuves. Il pouvait maintenant vivre de sa propre vie, marcher sans lisière au devant de ses brillantes destinées.

A l'examen de fin d'année, le 26 juin 1874, M. le grand vicaire Hamel, supérieur du séminaire de Québec, annonce au public de Lévis que le séminaire cessera à l'avenir d'avoir la direction du collège et que cette institution ne relevera plus que d'elle-même. Ce changement était devenu nécessaire depuis que le collège était entré dans une ère nouvelle qui exigeait un personnel plus nombreux, une direction plus attentive. M Hamel remercia les citoyens de Lévis du concours qu'ils avaient prêté aux directeurs du séminaire, les félicita du zèle qu'ils avaient déployé pour le soutien de leur collège qui prenait place maintenant parmi les institu-

---

1 On opéra, en 1872, à l'intérieur du collège des transformations considérables.

tions les plus utiles et les mieux appréciées de la province. Il paya aussi un juste tribut d'éloges au zèle et au dévouement de M. le curé Déziel qui n'avait rien épargné pour son œuvre de prédilection.

M. le curé Déziel à son tour remercia, au nom des citoyens de Lévis, le séminaire de Québec des sacrifices qu'il s'était imposés pour diriger et soutenir le collège et exprima le regret que les circonstances ne permissent plus à la maison de Laval de garder la direction de l'humble maison de Lévis.

Le directeur, M. Langis, suivit les prêtres du Séminaire.

Le départ de ce prêtre laissait les plus profonds regrets dans Lévis. Il avait rendu au collège pendant les cinq ans qu'il en avait eu la direction, des services importants. Dans le travail d'étonnante transformation qui venait de s'accomplir, il eut sa large part <sup>1</sup>.

En 1875, l'autorité religieuse consacre l'existence indépendante du collège et le 23 février de cette année, le lieutenant gouverneur sanctionne son acte d'incorporation <sup>2</sup>. En 1876, le cour classique est définitivement établi. Il est complété en 1880 et cette même année, pour couronner l'édifice a lieu l'affiliation à l'Université-Laval.

Le collège dans sa courte existence a traversé trois phases bien distinctes. Il a gravi lentement la rampe difficile des commencements, mais du sommet qu'il vient d'atteindre il voit l'horizon large, souriant, plein de promesses.

---

<sup>1</sup> A son départ de Lévis, les citoyens présentèrent à M. Langis une adresse d'adieu et une bourse (le 5 juillet 1874).

<sup>2</sup> 38 Vict. ch. 49. Les premiers directeurs mentionnés dans la charte sont MM J.-D. Déziel, supérieur, Placide Edouard Beaudet, procureur, George Eri Sauvageau et Benjamin Demers, directeurs.

Le collège fut la première maison fondée par le curé Déziel, et il eut pour elle toute la prédilection d'un père pour son aîné. Cette création à la fois religieuse, intellectuelle et matérielle, il en a fait le module qui mesure le mieux la profondeur de ses vues et l'étendue de son zèle<sup>1</sup>. Pendant trente ans, le collège a été témoin de son amour ardent pour la grande cause de l'éducation et pour l'enfance. Il ne se fit pas lui-même éducateur, mais il chercha incessamment à s'entourer d'hommes dévoués et capables de comprendre la grande et noble mission de l'enseignement. Il voulut faire de son collège un asile où l'on pût éclairer les enfants pour l'honneur de la science, former des hommes pour le service de la société et garder les âmes pour Dieu.

Parmi les nombreux collaborateurs à l'œuvre entreprise par le curé Déziel, il y eut de véritables apôtres. D'autres rediront leurs vertus et leurs travaux. Nous ne pouvons, cependant, passer sous silence le nom du prêtre modeste qui succéda à Mgr Déziel comme supérieur du collège et qui devait le suivre de si près dans la tombe. M. Sauvageau fut, pendant huit ans, le bras droit, l'appui du curé Déziel. Il a fait pour le collège de grandes choses et le collège comme la ville de Lévis lui en garderont une éternelle reconnaissance. M. Sauvageau sut comprendre la féconde pensée du curé fondateur. Il partagea généreusement son dévouement, il en seconda tous les sacrifices. C'est lui qui, avec l'aide d'un de ses collègues, parvint à donner au collège l'éducation classique dans tous ses développements, ainsi que l'avait toujours si ardemment

---

<sup>1</sup> Adresse des prêtres du collège au curé Déziel lors des noces d'or. (1830)

désiré le curé Déziel. Ce coopérateur dévoué n'est plus mais sa mémoire ne peut passer.

Ceux que les événements de la vie ont éloigné de leur *Alma Mater* ne reconnaîtraient plus aujourd'hui le vieux collège qui abrita leur enfance. Depuis dix ans il a fait complètement peau neuve.

Vu le nombre toujours croissant des élèves, on construisit en 1875 un nouvel édifice adjoint à l'ancien et formant avant corps.

L'an dernier on jetait les fondations d'une aile nouvelle et l'édifice est maintenant terminé. Toute la maison a de longueur 292 pieds sur 45 de large dans les ailes et 60 dans l'avant corps. C'est certainement un des plus beaux temples élevés à l'éducation supérieure dans notre province.

Qui redira jamais le dévouement et la générosité des citoyens de Lévis pour cette première fondation du curé Déziel ? Ils en donnaient l'an dernier, un nouvel exemple lors de la bénédiction de la pierre angulaire de l'aile qui devait terminer l'édifice. Dans l'espace d'un an la ville de Lévis versa dans la caisse du collège une somme de quatre mille quatre cent cinquante-huit piastres.

Comment, après cela, douter de l'avenir de l'œuvre que le curé Déziel créait, il y a trente-quatre ans ?

Il ne fut pas donné au curé Déziel de voir son œuvre terminée, mais il a pu avant de mourir chanter le *Nunc dimittis*. Le collège, à la mort de son fondateur, recrutait déjà en partie ses directeurs et ses professeurs parmi les anciens élèves. Ceux-ci ont

---

1 Les anciens élèves retrouveront encore cependant dans quelquesunes des salles agrandies, bien aérées, spacieuses, les gravures représentant le vénérable Jean-Baptiste de la Salle, dernier souvenir du passage des Frères de la Doctrine Chrétienne dans cette maison.

conservé et continué les vieilles traditions. Les succès que le collège remporte sous sa direction actuelle parlent assez éloquemment pour que nous nous dispensions de faire des vivants des éloges bien mérités.

Le collège est solidement assis. Il vivra. Et aussi longtemps qu'il donnera asile à la jeunesse avide de s'instruire, la mémoire du curé Déziel sera vénérée. La gloire du fondateur du collège est impérissable. Nous en avons le garant dans la piété filiale et si constante du vieux séminaire de Québec envers son noble fondateur, Mgr de Laval, dans l'amour de Ste-Anne, St Hyacinthe, et Nicolet, pour les Painchaud, les Girouard, les Crevier et les Brassard. Le nom de ces hommes est pour leur collège un patrimoine que chaque génération transmet à celle qui la suit.

---

### VIII

Fondation du Couvent.—Bénédiction de la première pierre.  
Hospice Saint-Michel.—Arrivée des Sœurs de la Charité.  
Pensionnat.—Ecole d'Industrie.

(1857-83.)

La vieille paroisse de Saint-Joseph, en voyant grandir et progresser son enfant, n'avait pas voulu rester en arrière. Il s'établit alors entre la mère et la fille une noble émulation. Les deux rivales, comme deux champions, descendent dans l'arène et toutes deux luttent d'adresse et de générosité pour savoir qui fondera les plus belles œuvres. Cette lutte entre deux paroisses, pour un sujet aussi noble, aussi grand que celui de l'éducation a quelque chose de chevaleresque.

M. le curé Routhier contemple d'un œil d'envie le collège qui s'élève sur les hauteurs de Notre-Dame. Il s'adresse à son tour à ses paroissiens et leur demande de construire un couvent. Ceux-ci répondent chaleureusement à l'appel. En décembre 1852, Mgr l'archevêque de Québec accorde le permis de construction.

Le curé Déziel qui vient d'ouvrir la source de la science aux garçons de sa nouvelle paroisse ne peut laisser les filles sans école supérieure. Il y aurait abondance d'un côté et disette de l'autre. L'édification d'un couvent est déjà projetée, mais comment faire marcher de front trois œuvres à la fois. Le curé Déziel est à bout de ressources. Pourtant, ce nouvel établissement est nécessaire. Il devra être fondé un jour. Le curé s'occupe de préparer les voies, de déblayer le terrain.

Il apprend que ses entreprenants voisins, craignant des concurrences malheureuses, ont presque la promesse des autorités qu'aucun établissement d'éducation pour les filles ne sera élevé dans un certain rayon avant que la maison qu'ils viennent de fonder ne soit solidement établie. Cette démarche est pleine de sagesse, mais le curé Déziel qui prévoit l'importance que prendra un jour Notre-Dame, désire qu'on la laisse sans entraves, tout entière à son libre épanouissement. Le 8 décembre 1852, se commence à propos d'un futur couvent une correspondance qui devait durer plus de huit ans. C'est dans ces lettres écrites au fil de la plume que le curé Déziel se peint tout entier. On y saisit sur le vif son dévouement sans bornes, son abnégation, son esprit de sacrifice. Ces lettres sont d'autant plus précieuses qu'elles sont les seules qui nous aient été con-

servées du fondateur de Lévis relativement à ses fondations <sup>1</sup>. On retrouve là l'historique parfait des pénibles commencements du couvent, on y voit de quoi était capable le curé Déziel quand il s'agissait de mener une entreprise à bonne fin. Sa personne ne comptait pour rien. Le but à atteindre était là. Il savait y arriver quand même, mais par la ligne droite toujours.

Le gouvernement avait donné autrefois à la fabrique de Saint-Joseph une magnifique propriété, en face de Québec, pour y construire une église succursale. Faute d'accomplissement de la condition, cette donation était devenue caduque. C'est ce terrain que le curé Déziel choisit pour le site de son couvent futur, et le 31 mars 1854, les fabriciens de Notre-Dame en font la demande au gouvernement. Les fabriciens de Saint-Joseph, désireux de conserver ce site superbe, s'opposent à cette requête. Après trois années de lenteurs administratives et d'ennuyeux pourparlers, la Couronne, en janvier 1857, cède à Notre-Dame cet héritage chaudement disputé.

Le curé Déziel n'avait pas attendu que ce premier obstacle fut renversé pour commencer son œuvre. Sa charité ingénieuse lui donne l'idée de fonder dans le couvent projeté un hospice pour les vétérans du sanctuaire, les prêtres malades ou infirmes.

Cette fondation, dans le genre de l'hospice fondé en France par madame de Châteaubriand sous le nom d'*œuvre de Marie-Thérèse* <sup>2</sup>, reçoit un sympathique accueil du clergé. Le 6 mai 1856, est lancé le prospectus de l'*Hospice Saint-Michel* pour les prêtres

---

<sup>1</sup> Il menait d'ordinaire toute ses négociations de vive voix.

<sup>2</sup> L'Hospice du Val des Roys.

âgés et infirmes de l'archidiocèse de Québec. Il est signé par MM. P. Béland, curé de Saint-Antoine, P. Villeneuve, curé de Saint-Charles, C.-N. Fortier, curé de Saint-Michel, P. Pouliot, curé de Saint-Gervais, J.-B. Grenier, curé de Saint-Henri, J.-D. Déziel, de Lévis. Les signataires croient être les interprètes de tous en voulant créer un asile à la vieillesse et aux infirmités du prêtre dans l'archidiocèse. Cet hospice n'est qu'une suite naturelle de la société ecclésiastique de Saint-Michel. Combien de prêtres meurent isolés, sans secours? Un tel hospice est propre à faire conserver au prêtre jusqu'à ses derniers moments l'esprit de sa vocation.

Le site de l'hospice projeté paraît fixé par la nature elle-même à Notre Dame de la Victoire. Le lieu est central. Il est d'une magnificence pittoresque incomparable. Il réunit les avantages de la ville et ceux de la campagne. Il met ses habitants en relations journalières avec le clergé de Québec et de ses environs. Il place en même temps sous les yeux de l'évêque une réunion de prêtres, dont, au besoin, il peut retirer quelque utilité tandis que ceux-ci n'auront qu'à se féliciter après les vicissitudes de la vie active, de se voir rapprochés, au terme de leur carrière de leur chef et de leur père. Ainsi parle le curé Déziel dans ses lettres.

Les signataires du prospectus se portent souscripteurs pour de forts montants et Mgr de Tloa qui approuve cordialement le projet s'inscrit lui-même en tête pour 200 piastres.

En janvier 1857, MM. les abbés Joseph Hamelin, Charles Narcisse Fortier, Pascal Pouliot, Léon Lahaye et J.-D. Déziel, et MM. Charles Robertson J.-B. Beauhieu, Louis Bégin, George Couture, Louis

Cloutier et Louis Fréchette, paroissiens de Notre-Dame, sont chargés de diriger la construction du nouvel édifice, dont une partie sera destinée à l'usage des prêtres infirmes ou malades et partie à celui des Sœurs de la Charité pour y donner l'éducation aux jeunes filles.

Le 11 juin 1857, la pierre angulaire du couvent et de l'hospice était bénite.

Nous copions du journal le *Courrier du Canada* la notice suivante touchant cette cérémonie :

“ Un temps menaçant la pluie a empêché en partie cette belle cérémonie de se déployer avec éclat.

“ C'est à l'issue des vêpres, tel qu'il avait été annoncé que la procession est sortie de l'église, bannière au vent, musique et chants sacrés, pour se rendre au lieu de la bénédiction.

“ Le couvent en construction est tout près de la côte élevée qui fait face à Québec. C'est à l'angle ouest de l'avant corps au rez de chaussée, au dernier rang supérieur de la maçonnerie sur la face du bâtiment ayant vue sur Québec que la première pierre a été bénite et posée par M. Cazeau, vicaire-général.

“ Avant de bénir, il a adressé à la foule une allocution toute d'à propos : louant avec justice le zèle remarquable des citoyens de N.-D. de la Victoire, qui, dans l'espace de quelques années, ont créé une paroisse et tout ce qu'il lui faut pour sa vie chrétienne et sociale, temple, collège, couvent, presbytère et hospice.

“ Le pasteur de la paroisse, l'âme de ces précieux établissements, a dû partager la louange que distribuait M. le grand vicaire. C'est à la suite d'heureuses réflexions sur la nécessité de l'éducation religieuse, et non mixte ou athée, que M. Cazeau a loué le bon esprit et les belles œuvres des citoyens de Notre-Dame. Il a rendu hommage aussi aux vertus et aux efforts des respectables Frères des écoles chrétiennes qui assistaient avec leurs élèves à la cérémonie. Enfin, ne voulant rien oublier, quoique la circonstance le forçât à être concis, il a su faire apprécier à la foule religieuse qui l'entourait, l'avantage pour la paroisse Notre-Dame, d'avoir dans son sein cet Asile des

infirmités du sacerdoce, ce refuge des prêtres usés aux services des autels et du peuple. Priant et immolant la victime sainte, a-t-il dit, ces vétérans du sanctuaire n'auront laissé le champ de bataille que pour venir ici, sur la montagne élever la voix et les bras vers le ciel, pendant que le combat, pour les troupes fraîches et les nouvelles recrues, doit se continuer dans la plaine.

“ Quelques messieurs du clergé des campagnes assistaient à la cérémonie malgré la circonstance de la Fête-Dieu et les mauvaises apparences du temps. C'est un témoignage de zèle et d'encouragement auquel notre clergé ne fait jamais défaut.

“ Après la bénédiction, on a, selon l'usage, frappé sur la pierre, en y déposant un témoignage réel d'intérêt. Le résultat en a été qu'une somme forte convenable, vu les circonstances, est venue s'ajouter aux souscriptions déjà faites pour couvrir les frais de l'édifice. Ce sera un bâtiment de 135 pieds sur 50, avec avant corps devant et derrière, assis sur un rez-de-chaussée en pierre piquée et surmonté de deux étages en brique blanche avec mansardes.

“ Le site ne saurait avoir de contradicteurs. Québec et sa rade environné aujourd'hui d'une flotte inaccoutumée, telle qu'on le penserait assiégé comme Sébastopol, avec lequel il a déjà bien d'autres rapports. Aux environs, le magnifique ensemble de paysage qui, du balcon du nouvel édifice, fera embrasser à la fois la vue de sept paroisses, assises en amphithéâtre autour de Québec, comme pour servir d'accompagnement à sa majestueuse situation. A ses pieds, toute la vie bruyante du commerce et de l'industrie, qui rend Québec et la côte Notre-Dame si animés dans la saison des affaires. Enfin, au sud, toute cette côte elle-même, accidentée en mille façons, se peuplant et se bâtissant comme par enchantement malgré les jours de gêne et d'épreuve qui pèsent sur tout le pays.

“ Tout cela, nous le répétons, ne saurait rencontrer de contradicteurs. Ajoutez, pour les esprits méditatifs, que ce sol de Notre-Dame choisi pour y asseoir les œuvres saintes qui s'y élèvent a été consacré deux fois par les armes aux époques les plus mémorables de notre histoire. Sur les tranchées des champs de bataille s'élèvent les asiles de la paix, de la prière de la charité et de l'enseignement. En bûchant dans leur jardin

les hôtes futurs de ces lieux sortiront le boulet meurtrier, ou les éclats de la bombe ou du mortier, mêlés aux crânes desséchés des guerriers. Ces contrastes auront leur charme comme ils ont leur gloire. Peut-être auront-ils leurs douleurs, si Québec, ce boulevard jaloué, était de nouveau menacé !

L'année suivante l'édifice est terminé.

A la demande du curé de Notre-Dame, les Sœurs de la Charité de Québec avaient accepté, dès 1856, la charge de diriger la nouvelle maison. Deux années s'écoulèrent avant que l'on pu ouvrir l'Hospice aux bonnes religieuses. Enfin, au commencement de 1858, M. Déziel écrit à la supérieure de Québec, la sœur Mallet, de lui envoyer des sujettes pour la fin de septembre. Les sœurs appelées à fonder cette mission furent mesdames Céline Roy, dite Saint-Pierre, E. Blouin, dite Saint Roch, C. Gingras, dite Sainte-Thérèse, M. Guay, dite Sainte-

1. La bénédiction faite, M. le curé de Notre-Dame lut ce qui suit :

C'est l'usage comme on sait, MM. de déposer dans la pierre angulaire d'un édifice public, certains documents propres à manifester à la postérité l'état présent des choses dans le pays où tel édifice se construit. En conformité à cet usage, nous déposons aujourd'hui, dans cette pierre le millésime suivant :

D. O. M.

Le 11 juin de l'an 1857, jour de la Fête de Dieu.

Pfe IX,

Proclamateur du dogme de l'Immaculée conception, étant souverain-Pontife,

La reine Victoria régnant en Angleterre,

Sir Edmond Walker Head

gouverneur général de la province du Canada,

Monsieur Pierre-Flavien Turgeon

Archevêque de Québec,

Mgr Charles-François Baillargeon,

Coadjuteur et Administrateur de l'Archidiocèse,

M. Jos.-David Déziel,

Curé de Notre-Dame de la Victoire de Lévis.

La première pierre de cet édifice, consacré à l'éducation des jeunes filles, et au soin des prêtres âgés et infirmes, bâti par la générosité réunie des citoyens de Notre-Dame de la Victoire de Lévis et du clergé de l'archidiocèse,

Le terrain ayant été donné par le gouvernement de cette Province, a été bénite et posée par M. Chs. Félix Cazeau, vicaire général de l'archidiocèse.

En présence d'un grand concours de fidèles et de clergé. Syndics de la part du clergé : MM. Joseph Auclair, Narcisse-Charles Fortier, Paschal Pouliot, Léon Lahaie et Joseph-David Déziel, syndics de la paroisse N.-D : MM. J.-B. Beaulieu, Chs. Robertson, Louis Fréchette, George Couture, Louis Cloutier et Louis Bégin.

Ouvriers entrepreneurs : M. Ant. Pampalon, maçon, M. Vital Gagné, charpentier menuisier. — Furent déposés des médailles, des pièces de monnaie et divers journaux du temps et une liste de tous les souscripteurs.

Marguerite et M.-A. Bennett, dite Marie de l'Incarnation.

Nous laissons à l'analyste du couvent de Notre-Dame le soin de raconter le départ des Sœurs de la maison-mère et leur arrivée à Lévis. Ce récit rappelle les narrations que nous ont laissées les premières hospitalières arrivées dans Québec. Il en a le charme et la simplicité exquise.

“ Le 22 septembre, dit le journal, étant le jour fixé pour le départ, à une heure après-midi, nous laissons la maison-mère pour nous rendre dans notre nouvelle demeure. Nous allâmes demander la bénédiction à Mgr l'archevêque Turgeon, digne fondateur de la maison-mère. Le bateau à vapeur nous conduisit à Lévis, en quelques minutes. M. le curé Déziel, l'abbé Pelletier et un grand nombre de dames nous attendaient au débarcadère. Une d'elles, au nom de toutes, nous adressa quelques paroles de bienvenue. Ensuite, nous prîmes place dans les voitures qui devaient nous conduire au couvent, placé sous la protection de la Sainte Vierge sous le titre de *Notre-Dame de toutes grâces*. Après la visite des différentes salles, M. le curé, à la demande de notre mère supérieure, récita dans la chapelle encore vide et dénuée de tout ornement les litanies de la sainte Vierge. Après le départ de M. le curé et des personnes dont il était accompagné, Mme Fréchette<sup>1</sup> nous envoya un excellent souper auquel notre mère et sœur Sainte-Marie qui nous avaient accompagnées, prirent part. Malgré la séparation prochaine, nous mangeâmes avec appétit et même avec gaieté. On fut très généreux pour nous. On nous envoya pendant plusieurs jours tout ce dont nous avons besoin.”

<sup>1</sup> La mère de M. Louis Fréchette, poète lauréat.

Le premier octobre s'ouvraient pour la première fois les classes du couvent. Dès le premier jour, 80 élèves s'inscrivent et, peu de temps après, ce chiffre s'élève à 117. Deux sœurs sont envoyées de Québec pour prêter main forte aux fondatrices.

C'est dans le même temps<sup>1</sup> que l'Hospice Saint-Michel ouvre ses portes à un vétéran du sanctuaire, M. Lefrançois. Cet apôtre dévoué, brisé par les infirmités qu'il avait contractées dans les missions lointaines, commence la liste des prêtres qui vinrent chercher dans Lévis *le lieu de leur repos*. L'abbé Thomas P. Pelletier, ancien directeur de Terrebonne et de Sainte-Anne, suivit de près M. Lefrançois.

Le 18 octobre, Mgr l'archevêque visite la nouvelle communauté et le dimanche, 24 octobre, a lieu la bénédiction solennelle du couvent. Mgr de Tloa officie. Il fait après la cérémonie une courte allocution où il rend hommage au zèle et à la libéralité des citoyens de Notre-Dame<sup>2</sup>. Le lendemain, 25, M. Déziel célèbre la première messe dans la chapelle.

Les terrains en face du couvent étaient encore couverts par les tranchées élevées par l'armée de Wolfe en 1759. On ne voyait partout qu'escarpes et contrescarpes, fossés et mâchicoulis. Un rocher à pente raide masquait presque entièrement la porte principale de l'édifice<sup>3</sup>.

Au printemps de 1859, les Sœurs font disparaître ces derniers vestiges d'une époque guerrière. Dans les sillons creusés par les bombes on plante des

---

<sup>1</sup> 6 Octobre.

<sup>2</sup> Le même jour a lieu la bénédiction de la première cloche du couvent. Cette cloche de fabrique française pèse 235 livres. Parrain : M. Louis Fréchette. Marraine : M<sup>de</sup> F.-X. Lemieux.

<sup>3</sup> On ne pouv<sup>ait</sup> arriver à la porte qu'en passant sur des planches.

arbres. Les allées d'un jardin sont tracées. On commence une avenue.

Au mois de juillet <sup>1</sup>, l'honorable Joseph Cauchon, qui pendant son passage au commissariat des terres avait pris beaucoup d'intérêt au couvent, assiste au premier examen public. Il ne reconnaît plus l'humble maison dont il a protégé les pénibles commencements.

Voilà, dans un brief récit, les principaux événements qui signalèrent la première année d'existence du couvent de Notre-Dame.

Le curé Déziel avait voulu doter sa paroisse d'un couvent. Sa volonté tenace était venue à bout de triompher des premiers obstacles. Il fallait maintenant couronner l'œuvre. Le bon jardinier ne se contente pas de jeter le grain en terre, il veut le voir grandir, il l'entoure de ses soins jaloux, il le protège contre les vents ou les soleils trop ardents jusqu'à parfaite floraison.

Le couvent de Notre-Dame avait l'existence, mais pour lui assurer une vie robuste, une constitution solide, il ne suffisait pas d'être toléré, ce qu'il demandait c'était l'assentiment complet, sans réserve, de l'autorité.

Les bonnes sœurs n'avaient ni bénéfices ni prébendes. Les simples ressources d'un externat, la modique pension versée par quelques prêtres infirmes, les souscriptions de quelques citoyens généreux, les épargnes d'un simple curé de paroisse ne pouvaient suffire à l'entretien d'une maison comme celle de Notre-Dame. On avait versé jusqu'au dernier sou pour élever les murs de l'édifice. Un

bazar avait donné l'ameublement. Où chercher maintenant la subsistance ?

M. Déziel, en fondant son couvent, avait toujours espéré que l'autorité finirait par permettre l'établissement d'un pensionnat régulier. L'évêque hésitait à donner un consentement qui pouvait nuire à des établissements voisins. M. Routhier, curé de Saint-Joseph, en recevant la permission de construire la maison de Jésus Marie avait presque eu la promesse formelle qu'il ne s'établirait pas de longtemps dans un certain rayon des établissements qui pourraient faire une concurrence ruineuse à sa fondation.

Le curé Déziel avait protesté contre ce privilège. En appelant les Frères de la Doctrine Chrétienne à Notre-Dame il voulait grouper sous leur direction tous les enfants des écoles communes. Qui donnerait alors l'instruction aux jeunes filles de sa paroisse ?

Pouvait-on exiger que les enfants d'une paroisse aussi populeuse, aussi étendue que Notre-Dame, se rendissent aux classes d'une paroisse voisine à trois milles de distance ? Pour obvier à ces difficultés, M. Routhier proposait l'établissement d'une succursale des religieuses de Jésus-Marie.

Au mois de septembre 1856<sup>2</sup>, M. Déziel revient encore à la charge. Comment veut-on que ses paroissiens souscrivent pour une institution qui ne pourra avoir que des moyens précaires d'existence ? Com-

---

<sup>1</sup> Lettre du curé Déziel, 8 décembre 1852. La population progressait de jour en jour. Avant longtemps Mgr Déziel prévoyait qu'il faudrait établir une maison nouvelle dans les chantiers au milieu des groupes nombreux, qui bordent le fleuve depuis St-Romuald jusqu'à Lévis.

<sup>2</sup> Le 6 Janvier, Mgr Baillargeon donne des titres d'établissement d'une maison-mère des Sœurs de Jésus-Marie à St-Joseph de la Pointe de Lévi. Cette congrégation était établie à Notre-Dame de Fourvières à Lyon, France. Mgr Bourget avait été lui-même demander aux religieuses de fonder un institut au Canada. Il était procureur de Mgr Baillargeon.

ment veut-on que les seules externes donnent le soutien, quand sur 150 élèves les Frères donnent l'instruction à 50 gratuitement ? Il faut faire la part des pauvres.

Le couvent s'était construit, le curé espérait toujours. Après le premier examen public, le curé, fier des succès que son couvent avait remportés, supplie de nouveau. Son cœur de prêtre est navré. "Je ne puis permettre, écrit-il, de voir s'accomplir sous mes yeux la ruine d'une œuvre qui m'est si chère et qui m'a coûté tant de peine." On dit même que le curé Déziel remit sa cure entre les mains de l'évêque.

Le 25 juillet, M. Déziel est en retraite ecclésiastique au séminaire, il a une entrevue avec l'ordinaire.

Au milieu de tous ces pourparlers, il fallait terminer l'édifice inachevé. Quelles angoisses ne vinrent pas assaillir le brave curé ! Ses épargnes ne suffisaient pas à payer les constructeurs. Comment demander à ses paroissiens déjà épuisés par la construction d'une église, d'un couvent, d'un presbytère ? En novembre 1859, il faut absolument deux cents louis. Il a promis, il ne peut manquer à sa parole. Il pourrait emprunter, mais en conscience il ne le peut pas, car il n'a pas de revenus pour payer, et pourtant, il est prêt à faire tous les sacrifices pour sortir d'embarras et empêcher son œuvre de tomber. Il ne voit plus qu'un moyen : c'est de prendre pension à l'Hospice. De cette façon, il pourra épargner assez, il l'espère, pour faire honneur à ses affaires. Dans ce cas, il lui est impossible de garder deux vicaires. Il se chargera de sa part. "Je sais, écrit-il, que je m'impose un fardeau bien pesant,

mais fût-il plus pesant encore, j'espère que Dieu me donnera la force de le porter, si je succombe sous son poids, je m'en consolerais facilement si j'ai réussi à soutenir une œuvre qui, d'après mes convictions, est si utile et même si nécessaire <sup>1</sup> .”

L'archevêque Baillargeon, à qui il demande conseil, lui écrit deux lettres sympathiques où il le prie d'attendre patiemment. M. Déziel lui répond que dans les circonstances difficiles où il se trouve, il prend le seul moyen qui lui reste.

“ Qui pourra s'en plaindre ? J'ai déjà desservi ma paroisse avec un seul vicaire et je ne me suis pas aperçu que les fidèles en eussent souffert. Je sais que cet arrangement occasionnera un surcroît d'ouvrage et sera bien incommode pour nous, mais, pour ma part, je suis prêt à tout supporter. Par ce moyen, j'épargnerai suffisamment pour rencontrer l'intérêt de l'argent dont j'ai besoin. Mes dépenses seront diminuées, et je pourrai ainsi contribuer plus efficacement aux besoins du couvent.”

L'Archevêque lui répond de nouveau dans une lettre pleine d'affection. Il le prie de ne pas en venir à cette extrémité. Cette démarche ruinerait sa santé et affligerait ses meilleurs amis. Il lui donne en même temps à espérer qu'il lui accordera bientôt un pensionnat.

C'est dans l'automne de cette même année <sup>2</sup>, que M. Déziel soumet à l'ordinaire le programme de l'enseignement qu'il désire faire adopter au couvent.

Il veut une éducation pratique : le français,

---

<sup>1</sup> Lettre du 5 novembre.

<sup>2</sup> 29 novembre.

l'anglais, la géographie, l'histoire, l'arithmétique, la composition littéraire, la couture. A un certain nombre, les broderies, le dessin, le piano.

L'année 1860 se passe en pourparlers à propos de l'établissement d'un pensionnat.

Le curé Déziel était intimement convaincu que les deux couvents de Saint-Joseph et de Lévis pouvaient vivre sans se faire une concurrence ruineuse. Les événements ont justifié ses prévisions. Tous deux ont grandi, ont prospéré, et l'avenir se présente devant eux plein de brillantes promesses.

Le curé Déziel admirait le zèle, le dévouement et le haut enseignement donné par les religieuses de Jésus Marie, mais ce qu'il voulait pour la ville qu'il avait entrepris de fonder, c'était une institution qui pût embrasser tout les besoins de la population.

Ne fallait-il pas pour la population ouvrière de sa paroisse des sœurs hospitalières qui puissent visiter les malades, prendre soin des affligés, faire l'aumône aux pauvres ?

N'est-ce pas aux sœurs de la Charité de diriger l'Hospice des prêtres infirmes établi dans le couvent, disaient les fondateurs de cette institution ?

La congrégation Fourvières consacrée exclusivement au haut enseignement ne pouvait accepter ce rôle d'aumônière.

A ceux qui objectent que les disciples de madame d'Youville n'ont pas pour habitude de se consacrer à l'enseignement et de tenir des pensionnats, le curé Déziel répond en montrant l'exemple de Bytown et de Cacouna, où ces sœurs hospitalières avaient déjà des communautés dévouées à l'éducation de la jeunesse.

« N'est-ce pas la place à Lévis, après les grandes

villes, écrit-il dans ses lettres, où ces sœurs peuvent le mieux faire les œuvres de leur Institut ?...

“ Lorsque nous avons demandé les sœurs de la Charité nous avons deux fins, l'éducation et le soin des malades .....

..... “ Ne pourraient-elles pas après leurs classes visiter les malades, les pauvres ; ne pourraient-elles pas même admettre quelques orphelines ? .....

C'est dans une de ces lettres pressantes que le brave curé, obligé de rencontrer un paiement pour son cher couvent, s'écrie : “ Je vendrai s'il le faut jusqu'à mon dernier meuble pour faire honneur à mes affaires.”

A la fin de 1860, en octobre, les paroissiens de Notre-Dame s'unissent à leur curé. Ils exposent les grands sacrifices qu'ils ont fait pour bâtir église, presbytère, collège. C'est avec le même zèle qu'ils ont entrepris la construction d'un couvent. Leur vénéré pasteur a déboursé jusqu'à ses derniers revenus pour subvenir aux besoins de l'institution qu'il vient de fonder. Faut-il priver la classe pauvre, les malades, des soins et des consolations des religieuses de Charité et fermer une maison qui a déjà fait tant de bonnes œuvres ? Notre-Dame est destinée à devenir un centre de population considérable ; n'est-il pas juste qu'elle possède une maison d'éducation pour les filles, comme elle a un collège ?... Les deux institutions de Saint-Joseph et de Notre-Dame se complètent. Chacune a son but. Toutes deux sont utiles et peuvent rendre de grands services <sup>1</sup>.

L'autorisation si impatiemment désirée par le curé Déziel se fit attendre encore pendant cinq ans,

---

<sup>1</sup> Requête des paroissiens de Notre-Dame des 12 et 23 octobre 1860.

jusqu'en 1864, où le pensionnat fut ouvert régulièrement.

Depuis cette époque, le couvent de Notre-Dame a pris de larges proportions.

Des directrices habiles en ont fait une institution du premier ordre.

Le 14 octobre 1861, la fabrique de Notre-Dame qui, depuis le commencement, avait gardé la propriété des édifices du couvent, la cède aux sœurs de la Charité de Québec.

Le 5 mai 1863, la communauté était incorporée par acte du parlement, sous le nom de " les sœurs de la Charité de la ville de Lévis " ."

En 1869 et 1870, le nombre des élèves augmentant toujours, on ouvrit au village de Bienville et dans la partie est de la ville de Lévis deux succursales où l'instruction élémentaire est donnée avec beaucoup de succès.

Le 18 janvier 1870 est fondée l'école d'industrie.

En 1869, M. Ramsay, un ancien converti que la grâce avait touché, forme le projet de fonder des asiles pour les pauvres enfants abandonnés. Le gouvernement de Québec adopte les plans du seigneur de Saint-Hugues et les écoles industrielles sont fondées.

En 1870, le 18 janvier, le couvent de Lévis, choisi comme le siège d'une de ces institutions, ouvre ses portes aux premières orphelines.

Cette œuvre de bienfaisance devait grandir avec le temps et donner naissance à de nouvelles institutions.

Le 18 mai 1642, quand on jetait les bases de l'humble colonie de Montréal, le père jésuite Osmond disait : " Oui je ne doute nullement que ce petit

grain ne produise un grand arbre, qu'il ne fasse un jour des progrès merveilleux, ne se multiplie et ne s'étende de toute part."

Lorsqu'en 1857, on jetait en terre les fondations de l'humble couvent de Notre-Dame, quelqu'un se doutait-il que vingt ans après cette maison qui commençait au milieu de mille obstacles, dont l'existence paraissait si frêle, donnerait naissance à une sœur grande et belle ? Personne ne le sait. Mais le vieux curé Déziel, dont les vues étaient si larges, et qui avait prévu d'une façon si merveilleuse les proportions que prendrait un jour la paroisse de Notre-Dame, n'aurait certainement pas craint de répéter la prédiction du jésuite Osmont <sup>1</sup>.

---

## IX

Notre-Dame en 1851.—Organisation municipale.—Progrès.—  
Population de 1861.—La ville de Lévis est fondée.—Départ  
de M. le curé Déziel pour l'Europe.

### 1851-1865.

Le 19 mars 1853, les paroissiens de Notre-Dame, en reconnaissance des services que vient de leur rendre le curé Déziel, lui présentent son portrait peint à l'huile, de grandeur naturelle. Cette toile due à l'habile pinceau de M. Théophile Hamel, représente le curé fondateur avec le surplis et l'étole. M. Déziel indique de sa main gauche le plan du collège à demi déployé sur un guéridon. Au fond apparaissent les eaux bleues du fleuve, les hautes falaises de Notre-Dame, l'église qui vient de s'élever

---

<sup>1</sup> En 1882, le couvent a été rajeuni. On a placé un toit mansard. Le 28 septembre 1883 on fêtait le 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'ouverture des classes.

et un groupe de maisons blanches échelonnées le long de la rampe <sup>1</sup>.

C'est à la suite de la messe solennelle de la St-Joseph, fête patronale du curé, qu'eut lieu la présentation. Le lieutenant-colonel Dalairé lut une adresse des citoyens. Nous reproduisons ce document et la réponse du curé Déziel comme un vivant témoignage des relations sympathiques qui existaient entre le pasteur et ses nouveaux paroissiens :

AU RÉVÉREND M. JOSEPH-DAVID DÉZIEL, CURÉ DE NOTRE-DAME  
DE LA VICTOIRE.

M. le Curé,

Il nous est doux, aujourd'hui, de pouvoir vous offrir un gage réel de notre respect, de notre amour et de notre reconnaissance. C'est au nom de tous vos paroissiens que ce gage si mérité vous est offert.

Nous apprécions tous les bienfaits que nous avons reçus de votre main, bienfaits qui passeront à nos descendants avec votre nom, votre zèle et votre courage infatigables.

Dieu bénira tant d'efforts faits pour sa gloire, pour le salut des âmes, et pour notre bien-être même matériel. Deux monuments impérissables resteront au milieu des générations qui nous succéderont : L'un, le temple de Dieu, donnera les bienfaits de la vie éternelle. L'autre, le collège, cultivera par la science, la vertu, l'esprit et le cœur de la jeunesse ; et un homme de courage, un prêtre plein de zèle, aura, après Dieu, conçu la pensée de ces deux monuments, les aura élevés par la force de sa parole et de sa sollicitude. Il est donc juste, M. le Curé, que ce prêtre zélé vive doublement en quelque sorte au milieu de nous, et quand Dieu aura récompensé son mérite par le bonheur de l'autre vie, son image restera au milieu de nos enfants. Elle leur sera à la fois un bel exemple et un motif d'éternelle reconnaissance.

Voilà respectable curé, le but de l'offrande que nous avons le plaisir de vous présenter en ce moment. Vous voudrez bien

---

<sup>1</sup> C'est le tableau qui est suspendu dans la sacristie de Notre-Dame.

l'agréer et alors tous les cœurs seront contents et tous les vœux satisfaits.

Le Curé répondit :

Messieurs et bien-aimés paroissiens,

Je dois être sensible au témoignage honorable que vous voulez bien me donner aujourd'hui. Ce témoignage, rehaussé par celui de mes bien-aimés paroissiens au nom desquels, dites-vous, vous parlez en cette occasion, ne me devient que plus cher et plus digne de toute ma reconnaissance.

Certes, le prêtre a bien des motifs devant lui de se dévouer au bien. Et fût-il assez malheureux pour déposer les bienfaits de son ministère de dévouement en des cœurs insensibles, fidèle à sa mission, ces motifs devraient alors lui tenir lieu de consolation. Mais si Dieu permet que ses bienfaits, transmis aux hommes par ces faibles instruments, tombent en des cœurs sensibles, dévoués eux-mêmes au bien d'une manière toute distinguée, il faut l'en bénir mutuellement et féliciter ces cœurs dévoués et sensibles. Je vous remercie donc, messieurs, et tous mes bien-aimés paroissiens, de cet éclatant témoignage de vos bons sentiments.

J'ai parlé de motifs de dévouement au bien. Votre démarche, messieurs, m'en offre un nouveau. Travailler pour la gloire de Dieu et le bien des hommes en compagnie d'une paroisse animée du même esprit, quel agréable et puissant motif ! Mais, qui donc, au fond, après la protection constante et toute puissante de Dieu, qui a donc fait dans cette paroisse ce que vous vous plaisez à reconnaître aujourd'hui ? C'est à vous, messieurs, c'est à tous les cœurs généreux de la paroisse qu'est dû ce que nous y voyons. C'est au jeune et digne prêtre, mon collaborateur dans le saint ministère, c'est aux étrangers mêmes, venus si généreusement à notre secours, que sont dues les œuvres dont vous parlez avec une si juste complaisance. En effet, sans ces honorables étrangers, sans le zèle ardent et infatigable de Monsieur Jean, victime aujourd'hui de ce zèle digne de son état, sans l'aide et l'excellent esprit de mes paroissiens, sans vous surtout, messieurs, qu'aurais-je pu faire ?..... Ainsi voilà ma part. Du reste que Dieu soit loué de tout.

J'accepte donc ce portrait, comme le témoignage de vos propres œuvres. Il restera à nos descendants ; fiers d'avoir sous

les yeux un monument des vertus généreuses de leurs ancêtres.

Pour moi, si j'ai mérité quelque chose, veuillez, en retour, penser à moi souvent devant Dieu, afin que ma carrière soit toujours digne de mon ministère de paix et de dévouement.

N.-D. de la Victoire, 19 mars 1853.

Le *Journal de Québec* du 7 août, rendant compte de cette cérémonie, dit : " Pour reconnaître les services rendus à la paroisse de N. D. de Lévis par son curé, il suffit de porter son regard sur l'autre rive et d'y admirer la vaste et belle église et le magnifique collège que l'on y aperçoit. C'est lui qui a été l'âme de ces deux entreprises et son zèle a été puissamment secondé par plusieurs de ses généreux paroissiens. "

Le collège et l'église terminés, on s'occupe de l'avancement matériel de la nouvelle paroisse.

Notre-Dame n'était alors qu'une campagne pittoresque où les citadins venaient jouir sous les grands pins des délices de la belle saison. La falaise entrecoupée de ravins et de ruisseaux, couverte de ci de là de bouquets de bois touffus offrait des points de vue magnifiques et des lieux charmants de rendez-vous. A l'automne, les disciples de Saint Hubert, faisaient la chasse dans la commune, — un terrain vague où croissaient les aubépines et les cèdres nains. Les rues projetées par Caldwell n'étaient que des sentiers à peine tracés. La seule *Côte du Passage* avait une rangée de maisons avec pignons et perrons sur la rue. Un ruisseau qui débordait à chaque orage longeait les bords de ce grand artère de commerce.

De 1850 date une ère nouvelle. Nous avons déjà parlé des grandes entreprises que l'on projetait dans le temps. La compagnie du Grand-Tronc commence la construction de ses gares. A côté du ter-

minus de cette puissante association, les marchands de bois élèvent des quais et des entrepôts. La compagnie des docks du Saint-Laurent se forme. Tout Québec espère déjà voir arriver à son port le commerce de l'ouest. Les journalistes de la vieille cité regardent d'un œil jaloux ces entreprises nouvelles qui surgissent sur la côte sud. Le vieux jouteur Cauchon déclare dans son journal qu'il voit avec répugnance s'élever cette jeune rivale qui prendra de l'importance par le simple fait qu'elle s'établit en face de Québec, et qui vient lui enlever des fruits qui ont coûté des années de labeur. Il parle de construire des docks dans la rivière Saint Charles. Pour enlever le terminus du Grand Tronc à la rive sud, on propose de jeter un pont sur le fleuve.

Notre-Dame vient à peine de naître, on la jalouse. Les citoyens, entraînés par la main puissante de leur curé, préparent les voies à l'avenir.

En 1855, une loi régularise l'organisation municipale et le 23 juillet, Notre-Dame élit ses conseillers <sup>1</sup>.

Un jeune médecin, arrivé dans la paroisse depuis trois ans à peine, est choisi comme le premier maire de Notre-Dame. Ce maire de 26 ans, actif, remuant, plein d'entreprise, a su déjà former autour de lui un groupe d'amis dévoués. La mairie de Notre-Dame devait lui porter bonheur.

Dans un cycle de trente ans, ce premier magistrat a gravi d'échelon en échelon jusqu'aux plus belles positions qu'un homme puisse envier dans son pays. L'honorable J.-G. Blanchet a monté la pente raide des commencements avec l'humble municipalité

---

<sup>1</sup> Premiers conseillers de Notre-Dame élus en 1855 : Magloire Bégin, Joseph Carrier, Jean Bie-Bégin, Thomas Fraser, Pierre Couture, Ed. Labadie, J.-G. Blanchet.

qu'il était appelé à présider en 1855. Il a grandi avec elle.

La première occupation du conseil fut d'ouvrir des rues nouvelles pour permettre aux citoyens de se rendre à l'église <sup>1</sup>. La rue Guenette avait été ouverte au public, dès les commencements de la paroisse. En 1856, on trace le chemin Fraser pour unir la population de Bienville à celle de Notre-Dame. Les rues Wolfe, Saint-Etienne, Carrier et Eden sont verbalisées et mise en bon ordre. Des maisons nouvelles s'élevaient de toutes parts. Dans le court espace de trois ans un village considérable s'est déjà groupé autour de l'église. La progression est si rapide qu'en 1857 on sent déjà le besoin d'organiser en municipalité de village sous le nom de "village de Lévi" toute cette partie de la paroisse qui s'étend en face de Québec depuis le fleuve à aller à la rue Wolfe et de la côte Davidson à aller au terrain de l'église. Ce fut l'origine de la ville de Lévis. Le conseil s'occupe en même temps d'organiser un département du feu. Une pompe à incendie est achetée de Saint-Joseph de la Pointe de Lévi. On fait une première tentative pour obtenir de l'argent du fonds d'emprunt municipal. En 1859, s'établit à Notre-Dame une compagnie pour l'éclairage du gaz.

Dans la période qui s'étend de 1857 à 1861, la falaise déserte s'était peuplée. Au pied des caps, les chantiers de construction, le chemin de fer, les bateaux passeurs, le chargement, le déchargement et le remorquage des navires, les entrepôts de bois d'exportation appellent les travailleurs.

D'un autre côté, en 1853, le gouvernement appelle

---

<sup>1</sup> Les séances du conseil se tenaient dans la demeure actuelle de l'honorable M. Blanchet.

dans la commission des chemins à barrières trois citoyens de la rive sud. Les routes de Beaumont, de Saint-Henri, le chemin de grève en face de la ville, la Côte du passage sont réparées ou ouvertes et amènent au marché les populations agricoles de l'intérieur.

Le recensement de 1851 donnait à la paroisse de Notre-Dame de la Victoire une population de 4,415 habitants. Celui de 1861 constate 6,694 habitants.

Cette paroisse populeuse où s'élèvent déjà des édifices qui auraient été la gloire de plus d'une vieille cité, où le commerce et l'industrie prennent chaque jour des développements extraordinaires a déjà de fait le rang et le prestige d'une ville. En 1860, se commence un mouvement pour demander au parlement du Canada d'accorder une charte spéciale à une partie de la municipalité de Notre-Dame. Des citoyens entreprenants sont à la tête du projet. Il s'en trouve toujours pour protester quand il faut faire un pas en avant. Les uns sont effrayés par le fantôme des impôts, d'autres voudraient suivre l'éternelle routine qui a condamné tant de grands projets à l'impuissance. Il se trouve, heureusement, dans Notre-Dame une poignée d'hommes dévoués qui entourent le curé et se font les ordonnateurs de sa pensée. Cette génération ardente sur laquelle souffle le zèle apostolique du prêtre fondateur s'est laissé façonner, comme une cire ductile. Pour elle les enseignements du pasteur sont indiscutables, ses volontés sont des ordres.

Les difficultés sont franchies et le 18 mai 1861, le gouverneur sanctionne la charte incorporant la ville de Lévis. <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> 21 Vict., ch. 70.—Voici les bornes données par le statut de 1861, à la nouvelle ville :

On peut voir par les bornes que le statut de 1861 donne à la nouvelle ville, comme il fallut de volonté patiente pour pouvoir atteindre au résultat désiré. Il fallut découper dans la carte les propriétés de ceux qui s'opposaient à la nouvelle création. Depuis dix ans que Notre-Dame existait, les passions soulevées au commencement de la division de paroisse n'étaient pas encore entièrement éteintes. Il fallut compter avec ce vieux levain.

Le 6 août 1861, le conseil-de-ville de Lévis tient sa première séance, sous la présidence du registraire du comté, M. F.-M. Guay. Certes, le premier hôtel-de-ville de Lévis était bien modeste, mais avec le temps il devait prendre des proportions <sup>1</sup>.

M. Louis Carrier, riche négociant, fut le premier maire élu <sup>2</sup>. Il devait occuper ce poste de confiance pendant neuf années consécutives. C'est sous l'administration de ce premier magistrat que furent organisés tous les rouages de la nouvelle municipalité. M. Carrier était doué d'une belle intelligence. Il avait le sens droit et l'esprit exact des affaires. Doué d'une franchise proverbiale et d'une impartia-

---

En front, par le St-Laurent, à une profondeur de quarante pieds à mer basse, en arrière par la cime du cap en arrière des moulins Lambie ; de là, suivant la cime du cap jusqu'à la ligne sud-ouest de la terre de veuve Olivier Duclou, avec tel terrain que renfermera la ligne sud des propriétés de James Tibbits, la Compagnie d'entrepôts de Québec, H. N. Patton, B. Coxworthy, James Reekie, W. Price, W. E. Price, David E. Price, John Lambie, et les propriétés du domaine jusqu'à la ligne de division entre Notre-Dame de la Victoire et St-Romuald, et suivant la ligne sud-ouest de la terre de veuve Olivier Duclou, gagnant le sud jusqu'au chemin public, sur la côte ; de là traversant le dit chemin public jusqu'à une distance de six arpens ; de là, sur une ligne droite à la borne sud du terrain de F. Fortier ; de là, sur une ligne droite à la ligne nord-est de la terre de Julien Chabot ; de là, le long d'icelle ligne courant nord, au chemin public, de là, le long du côté sud du chemin public, jusqu'à la ligne nord-est de la terre de Michel Bégin ; de là, courant nord, le long d'icelle ligne de division, jusqu'à la cime du Cap ; de là gagnant le nord-est le long de la cime du Cap jusqu'à la ligne nord-est de la terre d'Isidore Bégin ; de là, gagnant au nord, jusqu'au fleuve St-Laurent jusqu'à une profondeur de quarante pieds à mer basse.

<sup>1</sup> Dans la maison qui porte maintenant le No. 4, rue Wolfe, propriété du notaire Léon Roy

<sup>2</sup> Le notaire Léon Roy fut choisi comme secrétaire trésorier.

lité à toute épreuve, son départ du conseil fut vivement regretté. A sa sortie d'office, les citoyens lui présentèrent une adresse magnifique et un cadeau princier.

En 1865, on fit peindre son portrait <sup>1</sup> que l'on voit maintenant dans les salles des délibérations du nouvel hôtel de ville.

Malgré les infirmités douloureuses qui lui empêchaient presque complètement l'usage de ses jambes, M. Carrier, pendant neuf années, assista régulièrement aux séances du conseil. Les procès-verbaux ne nous signalent que deux ou trois absences.

Dans la période qui s'étend de 1861 à 1865, les conseils organisent le service municipal. La traverse entre Québec et Lévis qui jusqu'à lors, au grand désavantage des voyageurs, a été laissée à l'exploitation des particuliers est régularisée. En 1864, on fixe définitivement le débarcadère au quai Lauzon. La police, le service du feu et de la voirie, l'ouverture des rues nouvelles, la construction des trottoirs, tout est préparé. Les rues Commerciale et Saint-Laurent qui jusqu'alors n'ont été que des chemins de grève, sous l'ordonnance de 1665, sont réparées et agrandies, améliorées. Une communication régulière et complète s'établit le long de la falaise avec Saint-Romuald qui vient d'être fondé. Des quais sont construits. Une halle aux viandes et un hôtel de ville sont élevés <sup>2</sup>. Un marché est ouvert. Dans le même temps le gouvernement impérial commence sur les hauteurs de Lévis la construction de ces gigantesques fortifications qui devaient compléter la défense du rocher de Québec et en faire le Gi-

---

<sup>1</sup> Par l'artiste Ruelland.

<sup>2</sup> En 1864.

braltar d'Amérique. Ces entreprises ont répandu l'aisance dans toute la population.

La corporation, pour faire face aux dépenses occasionnées par les grandes améliorations que l'on vient d'entreprendre, emprunte du fonds d'emprunt municipal une somme de 40,000 dollars.

Le curé Déziel ne reste étranger à aucun des progrès de Lévis. De concert avec ses conseillers, il prépare les règlements municipaux qui régissent encore la ville. Son action ne se borne pas à diriger les intérêts religieux de ses paroissiens, il prend en main leurs intérêts matériels. Le curé Déziel a sa place et sa voix partout. Quand il y a des crises à traverser, des intérêts à soigner, des progrès légitimes à réaliser, il est là.

Il veut prouver à tous cette grande vérité que la mission du prêtre et les fruits qu'elle doit produire ne sont pas exclusivement de l'ordre spirituel et que le zèle de l'envoyé de Dieu doit rayonner au delà de l'enceinte de l'église matérielle où il dispense les sacrements et la parole divine.

Tant de travaux, tant de sollicitudes devaient épuiser la santé si robuste du curé Déziel. L'homme ne peut violenter la nature impunément. Il a beau être solidement construit, il ne peut entreprendre plus que ses forces. Qui aurait pu résister aux longues veilles du presbytère passées à préparer des projets et des constructions, aux courses apostoliques, aux soins du ministère dans une paroisse aussi considérable ?

Le jour de Pâques 1865, le travailleur infatigable dut s'avouer incapable de continuer les œuvres du ministère. Une maladie lente dont il ressentait depuis longtemps déjà les atteintes le minait petit à petit.

Les paroissiens alarmés lui demandent instamment de prendre un repos bien mérité. Cédant enfin à leurs instances, le curé Déziel quitte le 5 août 1865, les rivages de Lévis pour un voyage d'Europe.

Il est pauvre. Le couvent, le collège ont absorbé toutes ses épargnes. Des citoyens généreux lui offrent une bourse. A son départ, les paroissiens nolisent un bateau-à-vapeur et accompagnent le steamer transatlantique jusqu'à la pointe de l'île d'Orléans. Touchant témoignage que l'on rendait à celui qui s'était sacrifié pour la ville qu'il venait de fonder.

---

X

Voyage d'Europe.—Retour.—Le curé Déziel s'occupe de la décoration de l'église.—Les œuvres de charité et de bienfaisance dans Lévis

Le curé Déziel passe une année en Europe. A son arrivée sur le vieux continent, il visite l'Irlande, cette terre des martyrs, traverse l'Angleterre, et, après un assez long séjour à Paris et dans les principales villes de France, il prend en automne une saison de bains aux eaux de Vichy.

Les fêtes de Pâques de 1866 le trouvent à Rome aux pieds du Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse mémoire. Le curé convalescent aurait voulu poursuivre sa route jusqu'en Palestine, parcourir les lieux témoins de la passion du Sauveur, malheureusement le choléra exerce ses ravages sur toute la Turquie d'Asie et ses médecins l'empêchent d'exécuter ses pieux désirs. Il visite l'Italie, fait son tour du Rhin et revient au printemps à Vichy prendre une nouvelle saison de bains.

Au mois de Juillet 1866, le curé parfaitement rétabli débarquait à New-York. Il a laissé ignorer à ses paroissiens l'époque de son retour. Son compagnon de voyage Mgr Benjamin Pâquet, en passant à Saint-Hyacinthe, s'esquive un instant et télégraphie à M. l'abbé Hudon, desservant de Notre-Dame pendant l'absence du curé, l'arrivée du pasteur. Aussitôt, la nouvelle se répand dans la ville comme par enchantement. A l'arrivée du train venant de Montréal, toute la paroisse est rendue à la gare. Le curé, tout étonné d'une pareille ovation, est reconduit triomphalement à son presbytère. Toutes les sociétés de la ville, musique en tête, marchent dans le cortège. A toutes les fenêtres, des pavillons flottent, les rues sont bordées d'arbres. Partout des décorations et des inscriptions souhaitent la bienvenue au pasteur aimé. La voiture du curé, traînée par quatre chevaux, est remplie de bouquets. La population protestante s'unit aux catholiques dans cette démonstration. Un journal anglais de Québec, rendant compte de cette ovation, disait : " L'arrivée du curé Déziel, hier, dans sa paroisse ressemblait à l'entrée d'un général victorieux dans la capitale d'un pays conquis." C'était le chef, en effet, d'une petite armée qui faisait son entrée triomphale dans la paroisse qu'il avait conquise après plus d'un rude combat et qu'il avait transformé en ville au prix de ses veilles et de mille sacrifices.

Qui redira les chants d'allégresse et d'actions de grâce qui retentirent alors sous les voûtes de Notre-Dame ?

Nous devons ici mentionner un incident qui peint

admirablement le cœur du curé Déziel. La messe solennelle d'arrivée venait de se terminer. Le pasteur, tout entier à la joie du retour et de se retrouver encore une fois avec ses paroissiens, s'aperçoit tout à coup que l'un des ses vicaires n'est plus au milieu de ceux qui viennent lui présenter leurs hommages. Il s'inquiète de cette subite disparition. Il s'informe auprès des prêtres de la cure de ce qu'est devenu son vicaire. Le matin même de l'arrivée de M. Déziel, était enterré à Québec M. l'abbé Lecours, un enfant de Lévis. Les vicaires, qui savaient l'estime que M. Déziel portait à ce prêtre sorti de sa paroisse, n'avaient pas voulu l'attrister en lui annonçant cette lugubre nouvelle. Pressé par ses questions, on lui avoue enfin que M. Sauvageau, le vicaire disparu, est allé représenter la paroisse aux funérailles de M. Lecours. Le curé dépouille ses habits de voyage et veut immédiatement traverser à Québec dire une dernière prière sur la tombe du jeune prêtre. Il veut laisser là ses parents, ses amis, la foule des paroissiens qui va toujours croissant aux abords du presbytère. Ce n'est qu'à force d'instances et après lui avoir démontré qu'il arriverait trop tard que le curé Déziel se décide à demeurer au milieu des siens.

Pendant son séjour en Europe, le curé Déziel n'avait oublié ni sa paroisse, ni ses communautés religieuses. C'est à son passage à Lyon qu'il acheta les magnifiques vêtements en drap d'or qui servent aux fêtes solennelles dans Lévis. Le 12 mars 1866, il obtient à Rome de M. l'abbé Pietro Lossi le corps du saint martyr Valère. Ces reliques qui avait appartenu à la puissante famille des Colonna furent exhumées du cimetière de St-Cyriac sur la voie

Tiburtine. En décembre 1866 eut lieu, au milieu d'une pompe superbe, l'installation du corps du saint martyr

Le couvent de Lévis reçut comme don de joyeux retour une peinture représentant la Vierge de Rimini et cinq reliquaires très riches.

Mgr Taschereau a pris pour texte de l'allocution funèbre qu'il prononça sur la tombe du curé de Lévis ces paroles du psalmiste : *Dilexi decorem domus tuae et locum habitationis gloriae tuae*. Ce texte nous indique une des ambitions de la vie du curé Déziel. Après que toutes ses grandes fondations furent terminées, il n'eut plus qu'un désir, celui d'orner dignement le temple qu'il avait élevé. Ce prêtre qui construisit pendant son apostolat trois églises, trois presbytères, un collège, un couvent, un hospice, avait sur l'art des connaissances sérieuses. Ses goûts étaient relevés et marqués au bon coin. Il abhorrait le badigeonnage et le clinquant. Ce qu'il voulait c'était du beau, du grand, du solide.

Les tableaux, les statues qui ornent l'église Notre-Dame lui font honneur. Dans son voyage en Europe, le curé Déziel voulut rapporter à ses paroissiens quelques copies des œuvres des grands maîtres qu'il avait admirées. Les tableaux du chemin de croix de l'église paroissiale sont la copie fidèle du chemin de croix de Van Dyck au Vatican. Ces toiles sont dûes au pinceau de M. Ruspi, peintre romain. Les petits tableaux et les médaillons des autels latéraux qui représentent le martyr de sainte Agnès, le martyr de saint Etienne, l'Ecce Homo, la Vierge de Ratisbonne, la Vierge miraculeuse de Vicovaro, Saint-Joseph sont

---

1 Ce chemin de croix fut béni le 15 décembre 1867.

des copies faites à Rome des toiles des meilleurs artistes.

Les grands tableaux des arcades représentant la *Transfiguration* de Raphaël et la *Communion de Saint-Jerôme* du Dominiquin <sup>1</sup> ; ceux qui se trouvent à la naissance du rond-point de l'abside : la *Résurrection* et l'*Assomption*, tous souvenir de retraites, sont des copies faites par des pinceaux en renom.

Le curé Déziel était fier des trésors artistiques que contenait son église et il les montrait avec complaisance aux visiteurs <sup>2</sup>.

Quand, en 1868, il fut question d'acheter un orgue, le curé voulut demander le concours des bons connaisseurs. Il dut s'opposer alors à plusieurs de ses meilleurs amis et des plus charitables, mais pourvu que la vérité triomphât, il faisait abstraction des personnes et de tout sentiment d'amitié personnelle. C'est cette fois qu'il monta en chaire et traita comme un homme de métier de l'art de construire des orgues. Auteurs en main, M. Déziel rendit compte des raisons qui avaient présidé à son choix. Ce roi des instruments, dont l'Eglise a pris soin de régler l'esprit et l'usage, et pour lequel elle a de tout temps manifesté sa préférence, il faut lui assurer, disait-il, les conditions d'excellence et de durabilité que doit posséder tout objet servant au culte divin. L'orgue est plus qu'un simple accessoire de la liturgie, il est encore un symbole, puisqu'il représente dans son ensemble le principe catholique, l'unité.

Dans les grandes comme dans les petites choses,

---

<sup>1</sup> Souvenirs de la grande retraite de 1865 prêchée par le père Lagier.

<sup>2</sup> La statue de l'*Ange gardien*, sur l'autel de ce nom élevé par la piété de M. l'abbé Hudon qui fut vicaire de Lévis pendant vingt ans, a été faite à Poitiers.

le curé Déziel envisageait toujours le point de vue large, laissant de côté les mesquineries du temps.

Au milieu de tous ces travaux matériels, le curé Déziel n'oublie pas de donner à sa paroisse tous les avantages spirituels que lui suggère son cœur d'apôtre. Les sociétés de bienfaisance, les œuvres de charité qu'il a fondées, suggérées, dirigées, sont nombreuses. Il voulait organiser ses paroissiens comme les troupes d'une milice sacrée. Tout mouvement généreux reçoit son aide et son appui. Apôtre zélé de la tempérance, ami des Mailloux et des Quartier, qu'il invite souvent à venir porter la parole de Dieu dans son église, il fonde dès l'origine de la paroisse : *La société de la Croix et des Messes* <sup>1</sup>.

Le 7 janvier 1855 est établie la *société de la Garde d'Honneur de la tempérance*. Cette *Garde d'Honneur* où devaient s'enrôler tous les jeunes gens célibataires compte à l'origine 451 membres. On y retrouve le nom de M. Louis Fréchette. A la suite d'une grande retraite prêchée par M. Mailloux, les gardes plantent en face de Notre-Dame, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui la statue du fondateur de Lévis, un mai gigantesque de 170 pieds de hauteur. La bénédiction solennelle de ce monument a lieu en mars 1855. L'honorable François Lemieux, alors commissaire des travaux publics, porte la parole pendant la cérémonie.

Les règlements de la garde d'Honneur sont écrits de la main de M. Mailloux. Chaque année dans les premiers beaux jours du mois de mai, les Gardes

<sup>1</sup> Le 22 novembre 1851. — L'œuvre de la propagation de la foi existe depuis l'ouverture de l'église, le 20 novembre 1851. L'archiconfrérie est établie le 4 décembre 1851 et affiliée à l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires à Paris, le 6 décembre 1855. — Le Saint-Scapulaire établi le 26 mai 1856. La novaine de Saint-François-Xavier établie en 1855 par permission de l'ordinaire datée du 23 janvier. — Le père Saché, supérieur des Jésuites à Québec, prêche la première retraite.

d'Honneur chôment l'anniversaire de la plantation du mai. Après la messe, on se rend sur la place Notre-Dame, le pavillon de la société est déployé et l'on proclame les noms de tous ceux qui se sont inscrits sur les rôles de la garde pendant l'année. Si un des soldats de la garde manque à la tempérance, le pavillon est descendu à mi-mât, pendant deux dimanches, après les vêpres jusqu'au coucher du soleil <sup>1</sup>.

Cette société ne rappelle-t-elle pas les temps des mœurs patriarcales où chaque paroisse formait comme une grande famille ?

Afin de rehausser l'éclat des cérémonies de l'église et des fêtes publiques, le 8 juin 1856, le curé fonde la *société philharmonique de Notre-Dame de la Victoire*. La fabrique se charge elle-même d'acheter les instruments. Le curé prépare les règlements.

Ce corps de musique est composé de 25 exécutants, sous la présidence de l'honorable J.-G. Blanchet <sup>2</sup>.

Le 31 mai 1857, s'ouvrent par une grande soirée d'inauguration les salles de l'*Institut Canadien Catholiques de la paroisse Notre-Dame de la Victoire*. Ce foyer intellectuel, sous le patronage du curé Déziel, compte 88 membres <sup>3</sup>. On forme une bibliothèque, on ouvre des salles de lecture, on reçoit les principaux journaux.

Comme on le voit, le curé Déziel aide non seulement tous les efforts individuels, mais il donne à ce mouvement des intelligences la sanction de l'autorité.

---

<sup>1</sup> Le mai de la Garde d'Honneur s'élève maintenant au milieu de la cour de récréation des élèves du Collège.

<sup>2</sup> On trouve parmi les musiciens les noms du Dr J.-G. Blanchet (picolo), C.-W. Carrier (ophicléfide), Ls-Ed. Couture, Edmond Fréchette.

<sup>3</sup> Premiers officiers de l'Institut : Patron : Le curé Déziel, président Dr B. Guay, vice-prés., Dr Blanchet, 2e vice-prés., L.-J.-A. Bernier, trésorier, F. X-Thompson : secrétaire, B. Marquette ; assistant, Jacques Jobin.

Il prête en même temps le concours de sa parole ardente à la classe ouvrière. Il la fait organiser en société mutuelle de secours sous le nom de *Société de l'Union Saint-Joseph de la ville de Lévis*<sup>1</sup>. Les veuves, les enfants, les malades seront protégés par les épargnes versées dans la caisse de cette société philanthropique. Une société semblable s'établit à Bienville, dépendance de Notre-Dame, sous le nom d'*Union St-Pierre du village Bienville, à Lévis*<sup>2</sup>. Plus tard se forme la *Société de bienfaisance mutuelle du Sacré-Cœur de Jésus de la ville de Lévis*<sup>3</sup>. C'est une véritable assurance sur la vie, et les travailleurs, en mourant, sont certains de ne point laisser leurs familles dans le dénûment. La charité chrétienne sait prendre toutes les formes, et dans cette longue série d'œuvres de bienfaisance, les pauvres ne sont pas oubliés. Déjà, à l'origine de Notre-Dame, le curé a organisé une conférence de l'admirable société de Saint-Vincent de Paul. En 1869, est fondée la *Société bienveillante des dames de Lévis*, dont le but est de visiter les indigents et de vêtir les enfants pauvres.

Le curé est le chapelain de toutes ces institutions dont il a lui-même dirigé ou inspiré les règlements. Il surveille leur marche dans le bien, il les dirige sans relâche.

---

<sup>1</sup> 1865.—28 Vict., chap. 70.

<sup>2</sup> 1868.—31 Vict. chap. 53.

<sup>3</sup> 1875.—39 Vict., chap. 50.

XI

Lévis en 1871.—Fondation de la paroisse Saint-David de Lauberivière. Hospice Saint-Joseph de la Délivrance.

On constate pendant la décade qui s'étend de 1861 à 1871 un accroissement considérable dans Notre-Dame.<sup>1</sup> Dans dix années le chiffre de la population s'est élevé de 6694 à 9032, un surplus net de 2138. La ville de Lévis à elle seule atteint le chiffre de la population entière de Notre-Dame en 1861, savoir : 6691. Un seul quartier de la ville nouvelle, celui de Notre-Dame, approche même le chiffre de la population totale de la paroisse en 1851<sup>2</sup>. En 1863, entre Lévis et Saint-Joseph, prend naissance le village de Bienville.<sup>3</sup>

Lévis, avec ses dix années d'existence, dispute déjà la suprématie aux villes du second ordre. En 1869, une compagnie s'est formée pour construire un chemin de fer destiné à ouvrir à Lévis une communication directe avec le Maine, l'un des états les plus florissants de l'Union Américaine<sup>4</sup>. Avec ce chemin de fer, on veut conserver à Lévis, la position qu'elle s'est acquise : celle de tête de ligne de la côte sud et de débouché de la fertile vallée de Beauce. Un danger la menace. Elle est à la veille de ren-

<sup>1</sup> Un dénombrement fait par le curé de Lévis en 1868 donne les chiffres suivants : 8816 âmes ; 5094 communicants ; 465 protestants ; 242 Irlandais ; 1562 familles ; 362 baptêmes ; 48 mariages ; 242 sépultures.

<sup>2</sup> Recensement de 1871 :

	Quartier St-Laurent	âmes	maisons
Lévis :	Laizon	2525	346
	Notre-Dame	1144	142
Bienville		3322	575
Notre-Dame de la Victoire		980	139
		1361	210
Total		9032	1412

<sup>3</sup> Première séance du conseil—19 janvier.

<sup>4</sup> La compagnie du chemin à lisses de Lévis et Kennebec incorporée par 32 Vict. ch. 54.

contrer dans les petites villes florissantes des Cantons de l'Est une concurrence autrement redoutable que celle de Québec. Contre la vieille cité de Champlain, le fleuve nous a protégé; avec ces rivales de l'Est, il faudra lutter à armes égales. Sherbrooke convoite le marché de Beauce. Déjà deux compagnies se sont organisées et tendent leurs filets d'acier vers cette vallée fertile <sup>2</sup>.

Il faut user d'énergie et d'expédition. Plusieurs des paroisses de Beauce ne continueront leurs relations avec nous qu'à condition que nous construisions une voie ferrée. Le conseil de ville de Lévis vote 50,000 dollars pour aider à la réalisation de ce projet. Le 1 mai 1871, le bureau du *Lévis et Kennebec* est ouvert, les travaux de construction sont commencés, et, en septembre, on fixe le terminus du chemin dans le quartier Notre-Dame.

Jusque là, quoique Lévis soit parvenue d'un bond jusqu'au rang de troisième ville de la province, on semble l'ignorer dans les cités plus grandes. Pourtant, dans le mouvement du port de Québec, si l'on compare le nombre des bâtiments sortis des chantiers de construction de Lévis et les nombreux chargements qui se sont faits dans ses entrepôts de bois, on trouve que la part qui lui revient relativement à sa population est aussi grande que celle de sa vieille voisine. Dans dix ans, Lévis a fait plus de progrès que Québec en 100 ans. C'est de la rive sud que s'est organisée la traversée régulière entre les deux rives. Ce sont les capitalistes de Notre-Dame qui depuis 1820 ont tenu la tête des bateaux passeurs et des remorqueurs. Ce

---

<sup>2</sup> La Cie de la vallée de Saint-François et Kennebec (32 Vict. ch. 58.)  
La Cie de Sherbrooke, des townships de l'Est et Kennebec, (32 Vict. ch. 57.)

sont les marins de Lévis qui les premiers tentent la navigation d'hiver. Ce sont eux qui trouvent une solution au problème.

En même temps que Lévis se charge de construire une voie ferrée, se fonde un journal destiné à défendre ses intérêts. Jusque là, les tentatives que l'on a faites pour donner un organe à la ville naissante ont été infructueuses. L'*Echo de Lévis* paraît, et ce journal vigoureusement rédigé rend de grands services à la ville, en faisant connaître sa position avantageuse, ses industries et son avenir <sup>1</sup>.

A cette même époque, s'établissent des institutions financières qui permettent aux petits capitalistes de placer leurs épargnes. En 1870, la *Société de Construction Permanente de Lévis* est fondée. Quelques années après la *Banque des Marchands* établit une succursale. Dès le 18 mai 1868, la caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec avait ouvert un bureau à Lévis. Le curé Déziel ne reste pas étranger à ces mouvements. Dès 1858, il entre en correspondance avec M. Vézina, caissier de la Banque Nationale, pour établir une banque d'épargnes à Lévis afin d'engager les ouvriers à faire des économies. En 1871, quand il est question d'établir les célèbres usines Carrier et Lainé sur le bord du fleuve, le curé prête aussi à ce projet son aide puissante. On parle dans ce temps, pour la première fois, de détourner l'Intercolonial par Saint Joseph. Une compagnie est même formée dans ce but <sup>2</sup>. Des conseillers craignent qu'en permettant l'établissement d'usines en face de la ville, près du terminus pro-

---

<sup>1</sup> Le premier numéro paraît le 15 avril 1871. Voir à l'appendice le nom des journaux fondés dans Lévis.

<sup>2</sup> La Cie de jonction de la Pointe Lévi et l'Anse des lavages (35 Vict. ch. 27.)

jeté, ou nuisé au nouveau projet. Le curé Déziel signe en tête des requêtes qui demandent que la compagnie Carrier et Lainé obtienne ce qu'elle désire.

Pendant que l'industrie naît et prospère, de nouveaux débouchés s'ouvrent au commerce et les relations extérieures se multiplient, de maisons nouvelles s'élèvent et refoulent les exploitations agricoles sur les derniers plateaux de l'intérieur. Les terrains vagues qui s'étendent entre Saint-Romuald et Lévis se couvrent d'habitations. On voit arriver de toutes parts à cette ville vieille de quinze ans à peine

*Des enfants qu'en son sein elle n'a point portés.*

Bientôt le temple élevé sur la falaise de Notre-Dame ne suffit plus à abriter les flots des fidèles qui s'y pressent tous les dimanches. "Voici que la jeune épouse va devenir mère à son tour." Voici que le vieux pasteur va être obligé de faire deux parts de son troupeau. Ces brebis aimées qu'il a conduites pendant trente ans il veut, avant de s'en séparer, leur construire un nouveau bercail.

Le 19 janvier 1875, est présentée à Mgr Tascheau la première requête demandant un démembrement de Notre-Dame. On veut élever une église au sommet de la côte Dawson qui comprendra sous sa juridiction toute cette zone de terrain qui s'étend depuis la coulée de Tibbits, en face du terminus du Grand-Tronc, jusqu'aux rives de l'Etchemin.

Le curé Déziel, chargé de ses 71 ans qu'il porte encore vaillamment, va redescendre dans l'arène comme aux jours de l'âge mûr. Son coup d'œil est le même. Son énergie n'est pas émoussée. Il prévoit l'avenir avec la même sûreté de jugement qu'il y a un demi-siècle. Les luttes qu'il a subies sont nom-

breuses, le fardeau est lourd, mais bâti pour le combat, il peut en supporter encore les rudes misères. C'est l'histoire de la division de Notre-Dame qui se répète. Même diversité de plans, même abondance de requêtes. Chacun a ses ambitions et ses goûts. En 1862, pour les besoins du culte, une partie de Notre-Dame qui longe les bords de l'Etchemin a été rattachée à Saint-Romuald. On prévoit que les usines construites autour des pouvoirs d'eau magnifiques de cette rivière vont y attirer de nombreux travailleurs, on demande une église dans le *Domaine*.<sup>1</sup> D'un autre côté à proximité de la gare du *Québec Central*, on espère bientôt voir se fonder un faubourg populeux. Des franc-tenanciers demandent une paroisse qui embrasse toute cette partie de la paroisse depuis la route qui conduit à Saint-Henri jusqu'à l'ancien chemin de Beauce : le *Pavé*. D'autres veulent un temple au haut de la coulée Patton.

Les partisans de l'église du sommet de la côte Dawson suivent l'exemple donné autrefois par les premiers paroissiens de Notre-Dame. Cinquante franc-tenanciers s'associent et s'engagent à garantir un emprunt de 20,000 dollars pour assurer la construction d'une église. Un terrain est offert par des citoyens généreux. D'autres souscrivent des montants considérables. Le curé Déziel encourage ces démarches et les appuie du poids de ses paroles auprès de l'Ordinaire. Le curé de St-Romuald, M. Saxe, seconde les vues des paroissiens qui veulent une église aux bords de l'Etchemin. Qui dira les longues veillées, les nuits d'insomnie que cette lutte a coûté

---

<sup>1</sup> Ainsi nommé parce que le seigneur Caldwell y avait bâti son manoir au commencement du siècle.

au vénérable vieillard qui présidait aux destinées de Notre-Dame ?

Le 16 mars 1875, MM. Antoine Gauvreau, alors curé de Saint Nicolas, et N. Laliberté, aumônier de l'archevêché, délégués par l'Ordinaire, tiennent une enquête préliminaire dans la demeure de M. Joseph Bourassa, à l'endroit même où 30 ans auparavant M. le grand vicaire Cazeau était venu en délégation. Les commissaires après avoir tenu une enquête minutieuse soumièrent leurs opinions à l'archevêque. Après trois mois et demi d'attente, de pourparlers, d'agitation, le premier juillet 1875, les mêmes délégués fixaient enfin le site de la nouvelle église à l'endroit où elle est érigée maintenant. Le 21 août, l'archevêque lançait le décret d'érection canonique<sup>1</sup>. La paroisse nouvelle portait le nom de Saint-David de Lauberivière. On avait projeté d'abord de l'appeler Saint David de Dauliac. Il est dit au rapport des commissaires que l'assemblée des franc-tenanciers "demanda ardemment et respectueusement que le patron de la nouvelle paroisse fût Saint-David, par amour, respect et reconnaissance envers M. Déziel, leur vénéré et zélé pasteur actuel." "Nous avons cru, ajoutent encore les commissaires, qu'un nom peut-être trop oublié mais illustre et vénérable dans l'histoire des commencements de notre pays pourrait être tiré de l'oubli en l'ajoutant à celui de Saint-David comme nom civil de la future paroisse, nous voulons dire celui du cinquième évêque de Québec mort en odeur de sainteté, Mgr de Lauberivière, de sorte que la nouvelle paroisse s'appellerait Saint-David de Lauberivière<sup>2</sup>."

1. L'érection civile eut lieu en janvier 1876,

2. Ce furent là les préludes de la mission que M. le curé Gauvreau devait si dignement remplir sept ans après dans la paroisse de Notre-Dame.

Le curé Déziel avait ardemment travaillé pour sa nouvelle création. Un jour, désespérant du succès, il écrivait ces mémorables paroles : “ Je crois avoir fait mon devoir devant Dieu et devant les hommes, n’ayant en vue en tout que la gloire de Dieu et le bien spirituel de mes paroissiens.....A mon âge, je ne puis espérer vivre encore longtemps, mais les archives rediront t que j’ai fait ce que je devais dans cette circonstance.”

Les archives redisent en effet toute sa sollicitude, mais les événements qui ont suivi parlent encore plus éloquemment que ces pièces justificatives.

Cette paroisse de Saint-David, fille née de son souffle et de son amour, avec ses dix années de vie, est déjà riche d’espérance et d’avenir.

Il fut donné au curé Déziel, au déclin de sa carrière, de voir grandir et prospérer son œuvre. Il avait béni les premiers efforts des courageux paroissiens de Saint-David, il les avait encouragés de sa parole éloquente, il vit le succès couronner l’entreprise qu’il avait appelée de tous ses vœux et pour laquelle il avait largement payé de sa personne <sup>1</sup>.

Le curé Déziel avait doté Lévis d’une église, d’un collège, d’un couvent. Afin de travailler plus efficacement au salut des âmes de sa populeuse paroisse, il venait d’entreprendre la fondation de Saint-David, mais son œuvre n’était pas encore complétée.

Pour la prière et l’éducation les portes du temple s’étaient ouvertes, il restait encore à donner un refuge aux pauvres et aux déshérités.

---

<sup>1</sup> Les paroissiens de Saint-David ont fait de généreux sacrifices pour la construction de leur église et ils peuvent en être fiers. Ce temple leur fait honneur. Le premier curé de Saint-David fut M. Jos. Et. Martin.

Le 20 février 1876, le curé Déziel disait la première messe à Saint-David. Le 27 mai 1877, sa Grâce Mgr Taschereau bénissait la première pierre de l’église et le 19 décembre, même année, le temple était ouvert au culte.

Depuis longtemps déjà, le vieux lutteur rêvait de fonder un établissement de charité. Aux commencements mêmes du couvent, il avait pensé à ses chers pauvres. M. Déziel, en choisissant des sœurs hospitalières, savait ce qu'il faisait. Toutes ses fondations ont été prévues aux origines de la paroisse. Il laissa au temps le soin de mûrir ses idées.

Pour assurer les fondations de l'établissement projeté, il jeta d'abord les yeux sur le terrain des buttes Fraser. Ce projet abandonné fut repris, mais sans succès, quand le gouvernement fit don aux Sœurs de la Charité d'un bloc de terrain, en face du bureau d'enregistrement actuel du comté de Lévis, <sup>1</sup> pour la construction un hôpital. En 1872 il fut question pendant un temps d'établir cet hospice sur la propriété maintenant occupée par M. Édouard Demers, puis sur les hauteurs à l'arrière de Lévis, à l'ancienne résidence de M. Félix Fortier qui s'offrait généreusement d'avancer \$4000 pour ce projet d'établissement.

C'est au commencement de 1876 que le curé Déziel voyant la nécessité de plus en plus pressante d'un pareil refuge, résolut de se mettre à l'œuvre.

Le vénérable vieillard avait atteint sa soixante-dixième année. C'est l'heure où l'homme rendu au bout de sa course, pense d'ordinaire à se reposer dans une paisible retraite pour se préparer doucement à la mort.

Le fondateur de tant de bonnes œuvres avait fait sa rude part. Qui aurait pu contester son zèle et son dévouement? Il voulut mourir sur la brèche et ne craignit pas d'entreprendre et de pousser jusqu'au

---

<sup>1</sup> Ce terrain, situé à l'encoignure des rues St Félix et de l'Éscalier, fut donné en 1865 pendant le voyage du curé Déziel en Europe.

bout une entreprise où cent autres auraient succombé.

Rien ne l'arrête. Il n'avait pas un seul sou vaillant, pour commencer un édifice qui coûterait au delà de 25 mille dollars. Comme toujours il se fia à la Providence et elle ne lui fit pas défaut.

Au commencement de mai 1876, le curé Déziel, visite en compagnie des sœurs du couvent un terrain magnifique que vient de lui offrir un citoyen généreux <sup>1</sup> pour y construire son hospice depuis si longtemps désiré. L'offre est acceptée. Une bonne sœur dessine immédiatement les plans de l'édifice projeté. Le curé Déziel voulut préparer les devis qu'il présenta lui-même aux ouvriers.

Le 1er mai 1877, le curé ouvre la tranchée de fondation. C'était un beau spectacle que de voir ce vieillard de soixante et dix ans, tête nue, au milieu des religieuses et des travailleurs. Après avoir invoqué les bénédictions de Dieu sur l'œuvre qu'il allait commencer, il jeta lui-même les premières pelletées de terre <sup>2</sup>. C'était le sixième édifice public dont cet apôtre jetait les bases.

Malgré son grand âge, malgré la distance considérable qui sépare l'hospice du presbytère, malgré ses occupations de chaque jour et la fondation d'une nouvelle paroisse, le curé voulut lui-même diriger les travaux de construction <sup>3</sup>. Plusieurs fois la semaine, on le voyait au milieu de son chantier, encourageant les ouvriers de la voix et du regard. C'était un plaisir pour ces braves gens que de travailler sous un pareil contre-maître.

<sup>1</sup> M. Ls -Ed. Couture.

<sup>2</sup> A l'angle sud-est de l'aile gauche de l'hospice.

<sup>3</sup> Il s'occupa en même temps de l'érection d'un nouveau cimetière qui fut béni le 22 octobre 1870.

A l'issue des vêpres, le 15 juillet, Mgr Cazeau, l'ami intime du fondateur Déziel, bénissait la pierre angulaire du nouvel édifice. Le temps était superbe ; une foule immense assistait à la cérémonie.

Mgr Cazeau trouva alors dans son cœur de prêtre des paroles vraiment touchantes pour raconter les œuvres méritoires du curé Déziel.

Le premier Septembre 1879, l'hospice est ouvert et Mgr Déziel y dit la première messe six jours après. Le 26 Octobre a lieu la bénédiction de l'édifice par Mgr Taschereau <sup>1</sup>

Voici cinq années à peine que cet hospice a commencé à donner asile aux pauvres et aux orphelins et déjà un avant corps s'est élevé. Les orphelins qui étaient au nombre de 40 en 1879 se comptent maintenant par près de trois cents. Le dévouement des sœurs à qui ces pauvres délaissés sont confiés est vraiment admirable.

Avant de terminer ce bref historique d'une institution qui est si utile au pays, nous devons donner une mention toute spéciale à la générosité de l'hon. George Couture, conseiller législatif de Lauzon.

Si le curé Déziel fut le fondateur de l'hospice Saint-Joseph on peut dire que l'honorable M. Couture en a été un des plus grands bienfaiteurs. Il a donné largement et sans compter. Ses capitaux seuls ont pour ainsi dire élevé tout l'édifice. Nous ne parlons pas des dons journaliers que sa charité lui inspire. Si la libre-pensée peut se glorifier d'avoir eu des Hopkins et des Gérard, les catholiques ont eux aussi leurs fondateurs. L'honorable

---

<sup>1</sup> En septembre 1881, l'administration de l'hospice fut séparée de celle du couvent de Lévis. En 1882, l'hospice est incorporée par l'acte du parlement 45 *Vicc.* chap- 93.

M. Couture a été pour l'Hospice de Lévis ce que M. Muir fut pour l'asile du Bon Pasteur à Québec.

---

## XII

Le curé Déziel est nommé Camérier secret surnuméraire de Sa Sainteté Léon XIII.—Célébration des noces d'or.

1880

Le curé Déziel avait atteint sa soixante-treizième année. Encore un an, et il célébrerait le cinquantième anniversaire de son ordination. Arrivé au sommet, il aurait pu jeter un regard en arrière et contempler avec satisfaction la route parcourue. Certes, ce demi-siècle de prêtrise, il l'avait bien employé.

Bâtir trois églises, ériger un collège, un couvent, un hospice, fonder une ville, créer la vie et l'activité là où régnait autrefois la solitude ; faire marcher de pair les progrès religieux, intellectuels et matériels, tenir d'une main ferme les rênes de l'église et de l'état ; surmonter toute espèce d'obstacles, prévoir les difficultés de l'avenir ; secourir les pauvres et les affligés : voilà des œuvres qui comptent dans la vie d'un homme.

Tant de travaux, tant de mérites ne devaient pas rester sans récompense.

Le curé Déziel avait bien mérité de l'église et de la patrie. Depuis cinquante ans, il jouissait de l'estime et de la haute confiance de ses supérieurs ecclésiastiques. Que de fois n'avait-il pas été appelé pour trancher des difficultés dans les paroisses ? Tantôt c'est à Contrecoeur où il est appelé par l'épiscopat de la province, avec N N. S S. Cazeau et Racine,

pour fixer les limites entre les diocèses de Montréal et de Saint-Hyacinthe. Tantôt, en qualité de commissaire enquêteur, c'est à Saint-Jean-Chrysostôme, à Beauport, à Saint Raphaël, à la Rivière-Ouelle. Un jour, on lui offre le siège épiscopal d'un nouveau diocèse, mais son humilité lui fait refuser cet honneur qu'il considère une charge trop lourde pour ses épaules. En 1872, c'est lui qui fut trouvé digne d'aller choisir le site du nouveau sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré que l'épiscopat de la province ecclésiastique de Québec s'engageait à bâtir.

Dans les conciles provinciaux, l'archevêque de Québec, se confiant à sa grande expérience, l'appelle à ses côtés comme théologien. Le 16 février 1882, il est nommé comme assesseur de l'officialité ecclésiastique établie en vertu du sixième concile provincial. Quelque temps auparavant, il avait été choisi comme arbitre dans la cause de béatification de Mgr François de Laval.

Les grandes œuvres, les qualités de l'esprit, les vertus du curé Déziel méritaient un suprême honneur.

Le 28 mars 1880, sa Sainteté Léon XIII élève le curé Déziel à la dignité de camérier secret surnuméraire. Le souverain Pontife venait rendre un public hommage à cette longue et utile carrière, à ce prêtre qui cachait soigneusement sous son manteau d'humilité les œuvres que faisait naître et grandir le souffle de sa charité évangélique. <sup>1</sup>

Au mois de juin, MM. les abbés Marois et Bolduc se présentent au presbytère. Ils sont porteurs du bref de Léon XIII. Toute la ville sait déjà l'honneur qui

<sup>1</sup> La supplique demandant au Saint Père d'élever le curé Déziel à la prélature romaine fut adressée à Rome par Mgr l'archevêque aux sollicitations de M. Antoine Gauvreau, alors curé de St Romuald.

vient d'être accordé à son vénéré pasteur, celui-ci ignore encore et il est tout étonné de recevoir de toute parts des félicitations. 1

La dignité que le curé Déziel recevait du Père des fidèles n'était que le prélude des grandes solennités qui devaient saluer le cinquantième anniversaire de son ordination à la prêtrise.

On se rappelle encore les fêtes qui furent célébrées dans Lévis, lors de ce mémorable anniversaire. Commencé le 31 août 1880, ce jubilé sacerdotal dura deux jours entiers. De toutes les parties du pays, les évêques, les prêtres accoururent pour rendre hommage au vieil athlète. Cent soixante-quinze prêtres assistent à cette cérémonie grandiose. Tous les diocèses de la province ecclésiastique de Québec sont représentés.

Pendant deux jours il y eut chômage complet. Au collège, au couvent, à l'hospice, il y eut séances solennelles et banquets. Le soir toute la ville fut illuminée. C'était un spectacle féérique. De toutes parts montaient les feux d'artifice, les gerbes de lumière 2. De minute en minute le canon retentissait. Des citoyens de toutes les paroisses où le curé Déziel avait exercé son ministère lui envoyèrent des présents et des adresses de félicitation 3.

Cette démonstration fut un véritable apothéose.

---

1 Les canonniers secrets ont droit au titre de monseigneur, d'illustrissime, de révérendissime et d'excellence.

2 Le feu d'artifice du collège préparé par M. Vallée fut certainement un des plus beaux déploiements de pièces pyrotechniques qui ait eu lieu dans le pays.

3 Voir les détails de cette grande fête dans un opuscule intitulé : *Noces d'or de Mgr J. D. Déziel*, Lévis, Mercier & Cie, éditeurs, 1880.

XIII

Le curé Déziel.—Le prêtre.—Le prédicateur.—Le citoyen.—  
L'homme social.—Son caractère.—Sa charité.

Les faits que nous venons de relater portent en eux-mêmes leur éloquence. Mais nous comprenons que si l'on se contentait de ce que nous avons dû rattacher au cours rapide des événements pour donner une idée générale d'un homme comme Mgr Déziel, on serait loin de porter sur lui le jugement qui convient.

Il n'appartient pas à une plume laïque d'écrire jusqu'à quel point de perfection le pasteur de Notre-Dame a eu l'esprit sacerdotal. Le prêtre est l'homme de Dieu. Comme Moïse, il se tient sur la montagne pendant que nous combattons dans la plaine. Il obtient des grâces, il atteint à des sommets que nous ne pouvons gravir. Nous ne voudrions pas déparer par des traits mal ébauchés la couronne de mérites et de vertus que le curé Déziel s'est tressée pendant ses cinquante années d'apostolat.

Il y a en dans Mgr Déziel deux hommes : le prêtre et le citoyen.

Prêtre ! il le fut par sa piété, par son dévouement à l'Eglise et au clergé, par sa charité inépuisable. Prêtre, il le fut en essayant de se faire tout à tous, en distribuant à tous ceux qui venaient s'adresser à lui les conseils de son esprit juste et éclairé. Prêtre ! Il le fut par son assiduité au confessionnal, par le zèle qu'il mettait à annoncer la parole de Dieu, par son esprit de sacrifice, par son abnégation. Prêtre ! il le fut en se dévouant toute sa vie à la cause de l'éducation et à la charité, en s'associant au développement et au soutien de ces

œuvres de bienfaisance dont la société admirable du catholicisme a seul le secret. Prêtre ! il le fut en donnant à ses paroissiens une part de son immense générosité. Que l'on consulte les annales de la Sainte-Enfance, de la propagation de la foi ; parcourons les recettes du denier de Saint-Pierre, des missions lointaines du Nord-Ouest, de la Chine, de la Syrie, de l'Afrique et l'on verra que ce vénérable pasteur, par ses prédications ardentes, avait su inculquer à ses ouailles la générosité princière qui l'animait. Prêtre ! il a laissé dans l'Eglise les souvenirs d'un apôtre dont le cœur était ouvert à tous les dévouements.

Livré aux travaux incessants du ministère, le curé Déziel n'avait pu comme ses confrères se livrer à une étude théologique approfondie des grands maîtres. Mais il a laissé la réputation d'un casuiste distingué. La grande pratique qu'il avait eue du ministère faisait qu'on le consultait dans toutes les circonstances difficiles.

Il y a dans la carrière de ce prêtre une auréole qui l'illumine tout entier, c'est celle de prédicateur.

Le curé Déziel a prêché comme un apôtre pendant un demi-siècle. Sa grande voix, sa voix sonore, retentissante a été entendue du haut de la chaire de Notre-Dame pendant trente et un ans. Il ne s'est jamais cru dispensé à cause de la multiplicité de ses travaux du devoir d'annoncer la parole de Dieu à la foule des fidèles. Il ne recherchait ni les ornements pompeux, ni les mouvements de la grande éloquence, mais il avait de l'orateur la flamme et l'entrain.

Il s'emparait de la chaire comme d'une forteresse, il y soutenait un siège en règle et n'en redescendait

que lorsque l'ennemi était terrassé à ses pieds. Le combat était long parfois, mais on aimait à entendre la parole franche, on aimait à voir les grands coups d'épée de ce rude batailleur. Le curé Déziel avait du Mailloux et du Quertier dans son genre oratoire. Il avait été formé à la même école. Comme eux, il avait le don des chaudes improvisations, des arguments vigoureux, des enseignements éminemment pratiques.

Homme d'action et d'inspiration, le curé Déziel a peu écrit. Il ne nous a pas été donné de voir dans les quelques manuscrits qu'il a laissés les plans de ses sermons. Le zélé prédicateur parlait d'abondance. Il serait difficile de dire le nombre de ses instructions, la multiplicité des sujets qu'il a traités. Dans les neuvaines et les retraites paroissiales, tous les dimanches de l'année; à chaque fête solennelle, dans chaque circonstance mémorable où il a été appelé à parler, il était toujours prêt. Il est regrettable qu'aucune de ses touchantes allocutions au couvent ou à l'hospice, surtout sur les derniers temps de sa vie, n'ait été conservée. Quels conseils admirables, son expérience n'a-t-il pas inspirés à ce vénérable patriarcat ? Les sermons qu'il prononça lors du 25ième anniversaire du couronnement de Pie IX, à la mort de ce Pontife aimé, l'appel qu'il fit en 1869 à la jeunesse catholique pour aller servir dans l'armée de Charette, sont encore vivants dans les esprits d'un grand nombre comme des modèles de haute éloquence. C'est surtout dans ses allocutions du premier de l'an que le vieux pasteur savait mettre tout son cœur. Il savait retrouver là sous sa rudesse apparente des élans d'une délicatesse exquise de sentiment. Le premier

janvier 1882, le dernier jour de l'an que le curé Déziel monta en chaire, les adieux qu'il fit à ceux de ses paroissiens qui étaient disparus pendant l'année furent vraiment touchants. On aurait dit que ce patriarche pressentait sa mort prochaine lorsqu'il prononça de sa voix fatiguée le *morituri te salutant*. Ce *Héraut infatigable de la parole* de Dieu ne devait plus hélas apparaître que de loin en loin dans cette chaire de Notre-Dame où il avait tant de fois fait appel au dévouement, à la générosité de ses paroissiens, pour toutes les causes belles et justes.

Le curé Déziel ne séparait point le prêtre du citoyen. Il fit de la chaire de vérité comme une tribune d'où il donna l'élan à la population. C'est de l'église que sont partis tous les mouvements généreux qui ont fait de la ville de Lévis ce qu'elle est aujourd'hui. Le temple de Dieu était le centre, le foyer de lumière d'où rayonnait la chaleur et la vie.

Qui dira que l'œuvre du curé Déziel comme citoyen n'a pas été belle et grande ?

Quand la Providence choisit des hommes pour ses agents, son esprit mystérieux fermente dans leur sein, jette leur cœur dans le moule qu'il veut choisir, anime leur énergie, leur donne la forme qui convient au rôle dont il les charge. Elle avait destiné Mgr Déziel à venir jeter sur les hautes falaises de Lévis les fondations d'une ville. Elle le prend par la main sous le toit béni de Nicolet, elle le place successivement au berceau de deux villes futures <sup>1</sup> afin de lui faire faire son apprentissage de fondateur <sup>2</sup>. Et comme autrefois le grand prêtre conduisait le jeune

---

<sup>1</sup> Maskinongé et la Rivière-du-Loup.

<sup>2</sup> Sermon de M. l'abbé Lindsay prononcé le 27 septembre 1885.

lévite dans le vestibule du temple afin de lui laisser entrevoir la grandeur du culte qu'il était appelé à servir, cette même Providence conduit le curé Déziel aux portes de Lévis afin de lui laisser le temps d'étudier à son aise le promontoire où il sera appelé à exercer son œuvre.

Lévis se fonde. Comme les obstacles à surmonter ont été grands, les progrès sont plus rapides. *Qui seminant in lacrymis in exultatione metant.* Quels changements merveilleux accomplis, en quelques années seulement, et comment pouvons-nous aujourd'hui en croire nos yeux ? Cette paroisse de 4416 âmes monte après un cycle de trente ans à 10,691 âmes <sup>1</sup>. Cette falaise, où de ci, de là on voyait quelques maisons, est couverte maintenant de plus de trois mille habitations.

On dira peut-être que le curé Déziel sut s'emparer d'un concours heureux de circonstances et que ces circonstances mêmes l'ont fait ce qu'il est ; mais comme c'est Dieu qui fait les circonstances, c'est lui aussi qui trouve les hommes capables de les comprendre.

Le mérite, la gloire de Mgr Déziel, nous l'avons déjà dit, sera d'avoir eu le pressentiment de l'avenir, d'avoir su choisir l'endroit propice pour y concentrer ses moyens d'action et d'avoir conduit la ville jusqu'à complet épanouissement.

Elle est là sur la haute falaise de Lauzon la création du curé Déziel. A ses pieds, le fleuve géant roule ses flots majestueux. Ses habitants pleins d'industrie ont repoussé la mer pour y construire les usines, les chantiers de construction, les somptueux édifices. Sur les grèves, habitées autrefois

---

<sup>1</sup> Recensement de 1881.

par les enfants des bois, les lourds engins, les longues trainées de chars amènent les voyageurs et les produits de l'Ouest, de l'Est et du Sud. A côté des anses spacieuses où les bois du Nord reposent, s'avancent les longues jetées des steamers transatlantiques. Dans tous les replis du cap les travailleurs ont construit leurs habitations. Les ruisseaux qui se jettent de la côte ont été détournés et dans leurs lits desséchés des routes se sont ouvertes pour laisser gravir la rampe. Sur le sommet de la montagne qui s'élève en face de Québec, est-ce une ville orientale, que ces maisons blanches, à demi cachées sous des bois touffus, coquettement assises dans les ravins, aux flancs des côteaux? La ville s'élève comme un amphithéâtre à trois gradins creusés dans le roc et le tuf. Au premier plan se détachent les formes imposantes de trois édifices : un collège, un couvent, un hospice. On dirait des principaux personnages d'un tableau. Au milieu de ce panorama perce la flèche de Notre Dame surmontée d'une croix. Elle domine tout ce radieux spectacle pour montrer que c'est l'église qui a présidé à sa création. A gauche, à droite, sur les terrains vagues se commencent des habitations nouvelles qui bientôt iront rejoindre les avant-postes de Lauzon et de Saint-David. La fille tend ses bras d'un côté à la mère, de l'autre à l'enfant. Un jour viendra peut-être où elles ne formeront plus encore qu'une même famille et, ce jour-là, pour que la prédiction d'un saint évêque s'accomplisse, on verra étinceler sans doute sur les falaises de Lévis la crosse et la mitre que le curé Déziel avait humblement refusées.

Il nous reste maintenant à parler de l'homme en quelque sorte social. Nous avons vu les grandes

lignes de la vie publique du curé Déziel, essayons de retracer quelques traits intimes qui nous feront peut-être saisir sur le vif ce qu'il était. M. Déziel, toujours en activité, ne s'est pas occupé de faire savoir au monde que chaque jour il remplissait son devoir. Plusieurs conservent dans des mémoires le peu qu'ils font pour donner à croire qu'ils ont fait davantage et pour détourner les regards de ce qu'ils n'ont pas fait. Le curé Déziel ne voulut jamais avoir à sa portée des auditeurs complaisants prêts à donner de l'ampleur à ses paroles et des proportions merveilleuses à des actes journaliers que prescrit le devoir. Il causait peu de lui-même et de ses œuvres, se contentant de dire : Que Dieu soit loué de tout.

Heureusement, la tradition orale n'a pas laissé périr certains faits qu'il importe de recueillir. On lira avec édification tout ce qui a pu échapper au naufrage.

Grand, droit, de taille élancée, le curé Déziel avait dans toute sa personne un air de noblesse, un cachet de distinction qui imposait le respect. C'était un de ces hommes devant lesquels un étranger s'arrête et demande : Qui est-il ?

Son marcher était nerveux, prompt, vigoureux. Quand il parlait, M. Déziel avait une façon de porter la tête tout à fait royale. Il avait été fait pour commander, créer et diriger.

Bâti comme un athlète, il eut dans sa jeunesse toutes les qualités d'un fier lutteur : santé robuste, nerfs vigoureux et grande capacité de travail. Les fatigues qu'il s'imposa dans ses fondations d'église, de collège, de couvent, où il mettait la main à l'œuvre comme le dernier des travailleurs, en auraient tué plusieurs. Le pauvre M. Jean, frère,

délicat, succomba à la tâche. Le curé Déziel y prit les germes d'une maladie dont il eut à souffrir jusqu'à la fin et qui devait définitivement l'emporter.

Le fondateur de Lévis appartenait à une famille patriarcale où la force physique et la longévité faisaient partie du patrimoine légué par les ancêtres. Le père Gabriel Déziel mourut très vieux. Madame Déziel, âgée de quatre vingts ans, faisait encore à pied des marches d'où plus d'un jeune serait sorti harassé. Un jour, comme elle voulait se rendre chez un de ses fils établi dans une paroisse voisine de Maskinongé, elle prit, afin d'arriver plus tôt, un sentier mal tracé qui piquait à travers les bois. Perdue au milieu de la forêt et ne pouvant retrouver sa route, elle vécut pendant trois jours à la belle étoile, couchant sur un tronc d'arbre renversé, se nourrissant de feuilles et fruits et buvant l'eau des pluies qu'elle ramassait dans le creux de ses mains. Ses fils inquiets, après l'avoir cherchée pendant trois jours, la retrouvent enfin. On peut juger de leur surprise en voyant celle qu'ils croyaient morte, encore vivante et assez alerte pour vouloir, malgré eux, se rendre à pied chez elle. Une autre aurait succombé à la peine. Sa forte constitution la sauva et elle put vivre encore plusieurs mois malgré les privations qu'elle avait eu à endurer.

Un des frères de M. Déziel est mort à 82 ans. Un autre, M. Joseph Déziel, de Saint-Ursule près de Maskinongé, l'a suivi de huit jours dans la tombe, à l'âge de 70 ans. Le 1er mai 1885, M. L.-J. Déziel, notaire, à Sainte-Mélanie, décédait à l'âge de 71 ans.

Le curé Déziel avait appris dès son jeune âge à connaître la valeur du travail et il fut toute sa vie

un rude travailleur. On l'a vu mener de front au commencement de son apostolat dans Lévis la construction de trois édifices. Il était alors jeune, vigoureux. C'est avec la même verdeur qu'il entreprit à l'âge de soixante-dix ans de fonder une nouvelle paroisse, de construire un hospice et d'ouvrir un cimetière, à travers mille obstacles.

Les longues veillées dans son cabinet de travail ne l'empêchaient pas de se lever aussi matin que ses vicaires et de faire scrupuleusement tous ses exercices de piété. La façon dont il récitait son bréviaire était vraiment édifiante. Un prédicateur éloquent l'a cité comme modèle dans une retraite de séminaristes. Ce n'est que petit à petit, ponce par ponce, que le curé Déziel a abandonné l'exercice de son ministère. Cédant aux instances de son archevêque, il descend de la chaire de Notre-Dame, mais c'est pour se rendre dans son couvent ou son hospice où il donne deux fois par jour de touchantes allocutions. Il demande aux sœurs de ne point parler aux vicaires de ses prédications de peur qu'on ne l'empêche de sortir du presbytère.

C'est de sa main que le curé Déziel a écrit les règlements des nombreuses sociétés de bienveillance de Lévis et les délibérations de fabrique. Il ne voulait céder sa place à personne. Il a fait sa correspondance jusqu'à la dernière semaine. Sa plume tremblotante n'a pas pu achever cependant de transcrire les règlements du cimetière qu'il avait lui-même préparés et annotés.

Se couchant tard, se levant tôt, le curé Déziel faisait de la besogne dans sa journée. Il s'occupait de tout. Rien ne lui était étranger.

La somme de travail accomplie par le curé Déziel

pendant sa vie est vraiment étonnante. Il n'a pas laissé une pierre sans la remuer. Il n'y a pas eu un mouvement généreux dans Lévis sans qu'il lui ait prêté son concours. Et que l'on n'aille pas croire que cette activité fut circonscrite aux horues matérielles de la paroisse de Notre-Dame. Le curé Déziel avait le cœur trop large pour cela. Il s'intéressait à tout ce qui était grand et généreux, à toutes les bonnes et belles actions. Quand l'Archevêque de Québec fit un appel à son clergé pour venir en aide au collège de Ste-Anne, on vit le pasteur de Lévis aux premiers rangs prêchant de parole et d'action. Il formait partie du comité chargé de recueillir des souscriptions pour la fondation de M. Painchaud.

C'est de Lévis que MM. Pelletier et Leclerc, encouragés par le curé Déziel, partirent pour prendre la direction de la *Gazette des Campagnes*, cette revue si utile à la classe agricole. Ce journal lui en a rendu un témoignage public. Combien d'autres publications le curé Déziel encouragea de sa parole et de son argent ?

Sa générosité était proverbiale. Aussi, savait-on frapper souvent à sa porte. Il avait pour faire souscrire ses paroissiens des moyens à lui seul connus. Et ceux-ci ne se lassèrent jamais de donner abondamment. On raconte du curé Déziel une anecdote charmante qui nous fait voir comment sa charité était ingénieuse.

Un missionnaire d'une contrée lointaine arrivé un jour à Lévis, pour demander l'aumône. Le cure lui dit : "Vous allez prêcher à la grand'messe et la quête se fera pendant le sermon." Le missionnaire se recrie. "Laissez-moi faire," répond le curé. Après

l'évangile, M. Déziel monte en chaire. " Mes frères, dit-il, un prêtre m'est arrivé ce matin d'une mission lointaine. Il va vous donner le sermon. L'œuvre qu'il représente est belle et généreuse. Je lui ai dit que la quête se ferait pendant le sermon. Il s'est recrié sous prétexte que le bruit des offrandes en tombant dans la sébile gênerait l'effet de sa prédication. Je lui ai répondu que les paroissiens de Lévis n'avaient pas l'habitude de mettre des pièces de cuivre à la quête quand il s'agissait de donner pour une belle œuvre. Ainsi, mes frères, afin de faire le moins de bruit possible, vous voudrez bien mettre des billets de banque dans la sébile. S'il y a des pièces pesantes il faudra qu'elles vaillent la peine d'être entendues." Le missionnaire prêcha, la quête eut lieu pendant le sermon et rapporta une somme considérable.

Le plus beau côté de la vie d'un homme est toujours inconnu. C'est le plus intéressant, mais c'est le plus difficile à saisir et à raconter. Il y a dans l'histoire de Mgr Déziel une part de dévouement et de charité que l'on ne saura jamais, une part où celui qui reçoit n'ose le dire comme celui qui le donne.

Qui redira jamais le nombre de pauvres qu'il a secourus pendant sa vie ? Sa charité si discrète n'en a jamais rien laissé savoir, mais dans les derniers jours de sa maladie, les sœurs qui lui servaient d'aumônieres purent voir alors la pauvreté de sa garde-robe et son dénuement.

Sa chambre à coucher était séparée de son cabinet de travail par un vieux rideau démodé. Il couchait sur une mauvaise paillasse. Ses couvertures de lit étaient si vieilles qu'elles ne valaient pas la peine

d'être rapiécées ; ses habits tellement vieux qu'il osa à peine les mentionner dans son testament. Après sa mort, quelqu'un ayant dit que les camériers devaient être vêtus de noir, on chercha en vain dans sa garde-robe une soutane convenable pour l'ensevelissement. Et pourtant, Mgr Déziel avait été curé d'une des plus riches paroisses du diocèse. Tout son bien passa en aumônes et à aider les œuvres qu'il avait fondées. La maison de ce prélat était aussi pauvre que le presbytère d'une mission.

Le curé Déziel a eu dans sa vie bien des luttes à soutenir. Ce sont les ballottements inévitables de la mer orageuse que doivent traverser tous ceux qui sont appelés à commander. Il a dû gagner son terrain pouce par pouce. Il ne recherchait pas le combat, mais le combat venait à lui. Il l'acceptait parce qu'il était inévitable. Cette nature, loyale, généreuse, franche comme l'épée du roi, ne savait pas tourner les obstacles. Elle attaquait de front. Elle aurait souffert mille ennuis plutôt que de se prêter aux intrigues et aux mouvements de flanc.

Le curé Déziel a eu à lutter parce qu'il devait créer. Création implique sacrifice. C'est parce que le fer est rougi au feu qu'il devient tenace et résistable. Aux forts les grands combats.

Doté de cette énergie indomptable qui fait les grands caractères et les fondateurs, Mgr Déziel n'a jamais abandonné une affaire quand elle a valu la peine d'être achevée ; il y a telle œuvre qu'il a poursuivie quinze ans de sa vie, aussi plein d'ardeur le dernier jour que le premier.

Son coup d'œil était juste, il saisissait bien une question sur toutes ses faces, mais il n'entreprenait aucun projet sans l'avoir longtemps mûri. Tou-

jours convaincu de la justice de sa cause, il ne craignait pas de dévoiler ses plans à ses adversaires. Il y allait par le chemin le plus court : la ligne droite. Son argumentation était serrée ; il savait rendre sa pensée lumineuse par une abondance remarquable de raisons. La place n'était pas emportée sans qu'il y eût parfois des chocs et des heurts. Le curé Déziel avait l'art de panser les blessures, parce qu'il n'avait ni fiel, ni rancune. Sa diplomatie était toute circonscrite dans ces deux mots : franchise et oubli. Après avoir tonné du haut de la chaire avec l'énergie d'un Brydaine il redevenait dans son presbytère doux comme un François de Sales.

Ce lutteur a dû soulever bien des passions, mais chose remarquable ! il n'a pas laissé un seul véritable ennemi. Il avait le don de désarmer.

Il peut sembler qu'un homme de lutte comme le curé Déziel avait un caractère acariâtre, difficile. Comment traverser, en effet, tant d'orages, et garder toujours la même nature sereine ?

Le curé Déziel était affectueux, affable, confiant. On l'aurait dit trempé de fer, quand il avait une sensibilité d'enfant. Dans les distributions de prix au collège, au couvent, il savait retrouver des mouvements d'une délicatesse charmante. Il se laissait ému facilement.

C'était toujours avec un plaisir nouveau que l'on se rendait aux veillées du presbytère. Hospitalier, large, le curé savait rendre la causerie aimable. En fait d'urbanité et de politesse, il rappelait les prêtres de l'ancien clergé français. Il garda jusqu'à la fin toute la fraîcheur de mémoire des jeunes années. Il parlait toujours posément et de choses dignes, mais sa réserve remarquable n'excluait pas parfois

une franche gaîté. C'était le type du vrai gentilhomme.

Veut-on juger de sa délicatesse ? Le soir de l'avant-veille de sa mort, il fit remarquer à la sœur Marie de Bonsecours, alors garde-malade auprès de lui, un fort joli bouquet de fleurs qu'une protestante lui avait envoyé. On lui dit de qui il venait. Personne, à ce que je sache, n'a remercié cette dame, ajouta-t-il, il faudrait pourtant le faire.

Le curé Déziel a donné l'idéal du prêtre tel que l'a défini Lacordaire : "Fort comme le diamant et tendre comme une mère."

Mgr Cazeau qui le connaissait depuis Nicolet, lui a donné pour devise : *Fortiter et suaviter*.

Ce sont là des traits qui finissent tout un tableau.

---

#### XIV

Maladie du curé Déziel.—Sa dernière messe.—Son testament.—  
Ses derniers moments.—Funérailles.—

La célébration des Noces d'or avait épuisé la santé du vénérable vieillard. A la demande de Mgr Taschereau, il fit un voyage au Saguenay, pour se rétablir. La mort du grand vicaire Cazeau arrivée le 26 février 1881, l'affecta péniblement. Cet ami de cœur, comme il l'appelait, depuis 51 ans, il avait vécu avec lui, il avait joui de son précieux concours. Chaque mort de ses vieux citoyens le rendait songeur. Au mois de décembre 1881, il convie ses paroissiens à une grande retraite prêchée par les pères rédemptoristes Fiévez et Hendrickx, et qui dura 25 jours.

Durant les longs exercices de ce dernier jubilé, comme un vaillant soldat du Christ qu'il était, il ne voulut pas se laisser surpasser en dévouement par ses confrères. Comme dans ses jeunes années, on le vit de grand matin se rendre le premier au confessionnal, pour y exercer le ministère si pénible de Juge, de médecin et de père.

Aux pressantes sollicitations qui lui étaient faites de laisser travailler les vicaires et les prêtres étrangers venus pour prêter leur concours, le curé répondait : Je ne consentirai jamais à me croiser les bras et à vous regarder faire ma besogne. N'avait-il pas ses vieux pénitents à entendre, à confesser, à consoler ? Comment le pasteur pouvait-il se séparer de brebis qu'il gardait au bercail depuis un demi-siècle ? Qui sait si son abstention n'aurait pas été la cause de la perte d'une âme ?

Cette assiduité à une fonction qui fait appel à toute la charité du prêtre, et qui épuise graduellement ses énergies physiques, devait porter une rude atteinte à la santé de Mgr Déziel, déjà ébranlée par la vieillesse et les fatigues d'un long apostolat.

Il ne voulut pas avouer sa fatigue et continua comme d'habitude l'exercice du ministère. Les citoyens se souviendront longtemps de la touchante allocution qu'il fit le premier de l'an 1882. Il fit verser des pleurs et lui-même descendit de la chaire tout en larmes. C'était comme un chant du cygne ou un cantique du vieillard Siméon à la veille de voir le Sauveur promis.

La neuvaine annuelle de St-François-Xavier le trouva fidèle à son poste du confessionnal. Les vi

caires alarmés le pressèrent si vivement qu'il dut abandonner le tribunal de pénitence au père Fiévez. " On m'a fait déguerpir de la sacristie, disait il d'un ton aimable, on me croit plus mal que je ne suis." Il continua à confesser les sœurs du couvent et de l'hospice.

Vers le commencement du carême, son état de santé devient de plus en plus inquiétant. Les forces diminuent. Les insomnies commencent. Son médecin lui interdit l'abstinence.

En mai, on lui propose de faire un voyage. Il goûte ce projet. Depuis longtemps il désirait se rendre au Détroit, état du Michigan, pour y voir sa famille. Les médecins du Détroit consultés lui conseillent de ne pas aller respirer l'air humide de cette contrée. Des citoyens généreux lui proposent une nouvelle saison de bains à Vichy : " Je suis pauvre, dit-il, pour entreprendre un voyage d'outre-mer, et je ne veux plus abuser de la générosité de mes enfants. "

Le dimanche avant l'Ascension, le 14 mai, Mgr Déziel montait à l'autel pour la dernière fois. Pendant 51 ans 8½ mois, ce prêtre vénérable s'était fait un devoir d'offrir tous les jours le saint sacrifice de la messe. Il sentait toutes les responsabilités de cette auguste fonction celui qui disait après son jubilé sacerdotal : " Je suis monté à l'autel plus de 18,200 fois : quel compte à rendre à Dieu pour tous ces sacrifices que je lui ai offerts pendant ma vie! "

Le jour de l'Ascension 18 mai, malade et pouvant à peine marcher, il eut encore le courage de se traîner derrière le maître-autel de son église bien-aimée, et là plongé dans l'adoration de Celui qui s'est immolé pour le monde, il entendit la sainte messe avec la ferveur d'un séraphin. Ce fut la dernière.

Ce jour là, après avoir passé une nuit d'insomnie, il s'était levé à cinq heures pour se préparer à dire la messe comme d'habitude. Ses forces le trahirent. Il revint épuisé au presbytère, qu'il devait quitter bientôt pour aller dormir de son dernier sommeil dans la crypte du sanctuaire élevé par ses mains à la gloire de Dieu.

Le 16 mai, il fait un temps superbe de printemps, il se rend à Saint-David régler quelques affaires paroissiales. Ce fut sa dernière sortie dans la ville qu'il avait fondée.

Le 26 mai, les Sœurs de la Charité commencèrent au presbytère leur rôle de gardes malades qu'elles remplirent d'une façon si touchante jour et nuit jusqu'à la mort du vieux curé<sup>1</sup>. Celui-ci se plaignait agréablement qu'après l'avoir expulsé de son église, on vint s'imposer dans son presbytère.

Au milieu de ses cruelles souffrances, monseigneur Déziel manifeste une patience inaltérable. Il s'inquiète du trouble qu'il cause. C'est avec peine qu'on peut le faire consentir à garder auprès de lui, la nuit, un garde malade. "Pourquoi vous fatiguer, disait-il ?"

"Il fut durant sa maladie ce qu'il avait toujours été : un type accompli de vertu sacerdotale, un modèle de résignation à la sainte volonté de Dieu.

"Comme les plus grands saints, il redoutait la mort, il redoutait l'œil scrutateur du juge qui trouble les anges. Mais sa crainte n'était pas servile ; c'était au contraire cette crainte fidèle qui fait éviter à l'âme ce qui peut attrister le cœur du meilleur des Pères. Cette crainte salutaire se change en confiance et en

---

<sup>1</sup> Comment ne pas se souvenir aussi du dévouement des vicaires de la cure : MM. Hudon, Blouin et Anselme Déziel.

amour alors que le combat touche à sa fin. C'est alors que l'ange de l'espérance vient relever le courage du lutteur qui a persisté jusqu'à la fin ; il panse les blessures de son âme et lui verse au cœur une force qu'il n'avait jamais devinée. Il est tout étonné de voir qu'il aborde avec tant de calme le tribunal du Dieu vivant, et il s'écrie, comme Suarez à la veille d'expirer : “ Je n'aurais jamais cru qu'il fût si doux de mourir. <sup>1</sup> ”

Vers la mi-juin, M. le curé de Québec, étant venu voir son confrère malade, ne lui dissimula pas qu'il le trouvait extrêmement amaigri ; “ Mais, ajouta-t-il, Mgr, quand on a à présenter au bon Dieu vos belles œuvres : deux églises, un collège, un couvent, un hospice..... ça ne doit pas coûter d'arriver devant lui.” “ Ah ! Monsieur, nous devons toujours nous rappeler que nous sommes des serviteurs inutiles,” répond le curé Déziel. Il était loin d'avoir une vaine complaisance dans le bien qu'il avait fait pendant sa carrière si bien remplie. “ Personne ne sait, répétait-il souvent, s'il est digne d'amour ou de haine ; ” et encore : “ Le compte que je rendrai au bon Dieu sera terrible .... Je réponds de l'âme de chacun de mes paroissiens ; qui m'a dit que quelques-uns d'entre eux n'ont pas été perdus par ma faute ? ” .....

Parfois le vieil athlète se permettait quelque espoir d'un rétablissement <sup>2</sup>.

Pourquoi sa courageuse énergie ne le ferait-elle pas triompher encore de la maladie ? Cet homme qui avait surmonté tant d'obstacles, qui avait résisté

---

<sup>1</sup> Annales de la Bonne Sainte Anne—1882—p. 101.

<sup>2</sup> M. l'abbé Blouin, partant un jour pour Québec, il lui dit : Emportez donc mon porte-manteau pour le faire réparer afin qu'il soit prêt pour mon voyage— Il s'occupa jusqu'à la dernière semaine de la régie intérieure de son presbytère

à tant de lutttes, croyait pouvoir faire reculer la mort.

En 1865, lors de son voyage d'Europe, le curé Déziel avait réglé ses dispositions testamentaires, mais, depuis tantôt vingt ans, bien des choses s'étaient passées. Un des exécuteurs de ses dernières volontés, Mgr Gazeau, l'avait précédé dans la tombe. A diverses reprises, on lui avait demandé de dresser son testament. " Je n'ai rien, repondait-il toujours, et on me pousse, on me pousse à faire mon testament, comme si j'avais à disposer d'une grande fortune."

Il fallut l'intervention de Mgr l'archevêque pour le faire se décider. Le 6 juin, il appelle son notaire<sup>1</sup> et lui dicte lui-même ses dernières intentions. Le brave curé n'avait pas une fortune à léguer. Les pauvres et ses fondations ne lui avaient rien laissé. Il voulut que son humble mobilier acquis de l'église retournât aux communautés religieuses. Le collège de Lévis et l'Hospice de Saint-Joseph de la délivrance furent ses héritiers. Le collège eut une grande partie de sa bibliothèque en partage. Il n'oublia pas à ce moment solennel le séminaire de Nicolet où il avait puisé son éducation et où il avait été ordonné prêtre.

S'oubliant lui-même et oubliant les siens pour ne penser qu'à ses œuvres de charité, il allait conclure sans laisser aucun souvenir à sa famille. "Mais monsieur, dit le notaire, est-ce que vous n'avez pas un souvenir à laisser à votre neveu ?" "Que voulez-vous que je lui donne ?—Votre montre d'or.—Bien mettez cela.—A qui léguiez vous votre garde-robe,

1 M. Leon Roy.— L'auteur de cet opuscule a signé comme notaire, le testament du curé Déziel.

2 M. l'abbé Anselme Déziel pour qui il avait une grande affection.

reprit le notaire ?—Vaut-elle la peine d'être mentionnée, elle n'est composée que de vieilleries ?—Cependant mettez aux ecclésiastiques pauvres du collège de Lévis.

La séance un peu longue avait fatigué le malade. On lui apporte sur un plateau un peu de glace pilée pour étancher sa soif. Il demande gracieusement au notaire et à ses assistants s'ils veulent partager son diner froid.

Mgr Déziel recevait le saint viatique presque tous les jours, et, afin de manifester son respect pour la présence réelle de Jésus-Christ dans le très saint-Sacrement, il voulait rester à jeun pour communier et se faisait éveiller à onze heures, malgré son grand besoin de sommeil. Il voulait avoir le temps de faire une préparation et une toilette convenables. Jusqu'à ses derniers jours, il se leva de son lit et reçut le viatique agenouillé sur un prie-Dieu.

Deux jours avant sa mort, il reçut l'extrême onction. C'était bien le vieil athlète des combats du Seigneur qui se faisait oindre pour la lutte suprême. Il reçut ce sacrement avec une foi vive, répondant lui-même à toutes les prières du rituel que récita M. l'abbé Blouin. Tous les prêtres de la cure et du collège, les sœurs St-Pierre et St-Paul, religieuses de l'Hospice, assistaient pleines d'émotion à cette imposante cérémonie. C'était un vendredi.

Le dimanche suivant, il survint une complication dans l'état du vénérable malade. La fin approchait rapidement. L'agonie commença peu de temps après les vêpres de la paroisse. L'assistance se mit à réciter les prières des agonisants. Une religieuse, la sœur Marie de Bonsecours, présenta au mourant un

crucifix indulgencié par Pie IX. Toute la ferveur du saint prêtre se ranima à la vue de l'image de son Sauveur en croix. Il baisa les cinq plaies du divin Crucifié, en disant :

“ Rendez lui toutes sortes de marques d'amour.”

Ce furent ses dernières paroles. Il mourut en pressant sur ses lèvres son crucifix, gage de résurrection et de vie.

C'est en son presbytère, dans l'après-midi du dimanche du 25 juin 1882, à quatre heures et dix minutes, que Mgr Déziel rendit l'âme à Dieu, au milieu de ses prêtres, des sœurs des pauvres, de ses paroissiens de Lévis, qu'il avait tant aimés, si généreusement servis et si grandement édifiés et qui l'entouraient de leur douleur.

Celui qui mena une vie si laborieuse, eut une mort tranquille. Il mourut comme on s'endort.

Mgr Déziel était âgé de 76 ans, un mois et quatre jours.

Quand la mort fut constatée, M. Sauvageau, vice-supérieur du collège, récita le “ *De profundis*.” La figure du vieux pasteur était sereine. On aurait dit qu'il sommeillait.

Aussitôt que la triste nouvelle fut répandue dans la ville, la foule se précipita au presbytère et, pendant une heure, plus de deux mille personnes défilèrent devant la couche funèbre. Hommes, femmes, vieillards, enfants en pleurs, venaient contempler une dernière fois les traits de ce père bien-aimé. Et, durant trois jours, l'élan se continua<sup>2</sup>.

Le lundi soir, à minuit, le cadavre fut mis dans

---

1 Paroles rapportées par la sœur Marie de Bonecours qui donna le crucifix au mourant.

2 La dépouille funèbre était exposée dans le salon du presbytère.

sa bière. Le mardi, à cinq heures de relevée, eut lieu la levée du corps. M. le grand-vicaire Cyrille Légraré présidait la cérémonie. Le cortège funèbre défila par les rues Saint-Joseph, Saint-Julien, Wolfe et Guénette. Sur le parcours chaque maison était couverte de deuil.

Toute l'église était tendue de noir. Au dessus du catafalque, d'immenses tentures noires, partant de la voûte, allaient s'accrocher aux colonnes, formant demi-voûte.

Sur quatre de ces tentures on voyait cinquante-deux couronnes d'immortelles représentant les cinquante-deux années de prêtrise de Mgr Déziel.

Deux tentures violettes, aux couleurs de Mgr Déziel, portaient : *Pie Jesu, Domine dona ei requiem.*

Sur la chaire de vérité que Mgr Déziel fit retentir tant de fois de sa parole ardente on lisait sa devise : *Fortiter et suaviter.*

Dans le chœur, sur le maître-autel, on lisait les inscriptions suivantes : *Pie Jesu Domine, dona et requiem ; Qui manet in charitate. in Deo manet, I Joan 14, 13.* Du côté de l'épître, le long de la galerie : *Virum bonum et benignum, modestum moribus et eloquio decorum.* Du côté de l'évangile : *In omni ore quasi mel ejus memoratus pars mea Deus in æternum.*

Autour des arcades on observait ces autres inscriptions : *C'est à vous que le soin du pauvre est laissé ; Vous êtes le protecteur de l'orphelin ; A monseigneur Déziel nos regrets et nos prières ; Son souvenir sera doux à la bouche de tous les hommes comme un rayon de miel.*

Le 28 juin, à huit heures du matin, le glas des cloches annonçait le service funèbre.

Jamais on ne vit une foule aussi compacte envahir les parvis de Notre-Dame.

De toutes les paroisses, chacun était accouru rendre un dernier hommage à cet homme éminent, verser un pleur, donner une prière.

Sa Grâce Mgr E. A. Taschereau officiait avec M. le grand vicaire Légaré, comme prêtre-assistant, M. Fraser comme diacre, et M. Lindsay comme sous-diacre.

Autour de la bière étaient les porteurs des coins du poêle : M. le grand vicaire T.-E. Hamel, le Rev. P. Saché, supérieur des jésuites de Québec, M. Chs. Trudel, supérieur du collège de Ste-Anne, M. Méthot recteur de l'Université Laval, M. le grand vicaire Poiré, curé de Ste-Anne, M. Boucher, curé de la Rivière du Loup (en haut).

Dans le bas chœur, la famille de Mgr Déziel, les marguilliers anciens et nouveaux, l'hon. M. Blanchet, président des Communes, l'hon. M. Couture conseiller législatif et maire de Lévis.

En avant de la nef : les conseillers de Lévis, les maires des différentes paroisses, le corps de police de la ville.

C'est Mgr Taschereau qui fit l'oraison funèbre.

Le cercueil fut transporté en terre par tous les anciens et nouveaux marguilliers.

Le cercueil porte la plaque commémorative :

**MGR J.-D. DÉZIEL**

CAMERIER DE SA SAINTÈTE

**Curé de Notre Dame de Lévis**

DÉCÉDÉ LE 25 JUIN 1882

*Agé de 76 ans et un mois.*

Aussitôt que la cérémonie fut terminée, la foule

se précipita dans la cave de l'église, et les agents de la police eurent peine à maîtriser le courant qui se forma. Chacun voulait faire toucher son livre, son chapelet, un objet de piété au cercueil.

Le corps du dévoué pasteur repose du côté de l'épître dans un caveau en briques blanches.

---

XV

Témoignages que l'on rend à la mémoire du curé Déziel. —  
Son épitaphe. — Carré Déziel. Inauguration de la statue de  
Mgr Déziel. — Conclusion.

Le curé Déziel est descendu dans la tombe, mais il n'est pas mort tout entier. Car il est écrit : "La mémoire du juste vivra éternellement." Un ouvrier de la vigne du Seigneur, de la trempe de Mgr Déziel ne travaille pas dans le champ de l'Eglise sans y laisser des vivantes de son passage. Les œuvres qu'il a fondées sont assises sur des bases trop solides ; la bonne semence qu'il a laissée dans le sillon et qu'il a arrosée de ses sueurs apostoliques, a poussée des racines trop profondes, ses aumônes généreuses ont consolé trop de membres souffrants de Jésus-Christ, pour que la Providence divine en permette l'oubli. Malgré l'insouciance et l'apathe, le souvenir des œuvres et des vertus de Mgr Déziel subsistera non pas seulement gravé sur le bronze ou le marbre, mais écrit en caractères vivants dans le cœur de ses enfants. La reconnaissance ne sera plus qu'un vain mot, la religion et le patriotisme commenceront à faiblir quand le pauvre ne se rappellera plus son bienfaiteur, Lévis, son

fondateur, et l'église du Canada, un de ses prêtres les plus illustres <sup>1</sup>."

Cette belle page écrite par un prêtre du collège au lendemain de la mort de Mgr Déziel, a eu de l'écho au sein de la généreuse population de Lévis.

Le successeur de Mgr Déziel dans Lévis, M. Antoine Gauvreau, est à peine arrivé dans la paroisse que déjà il s'occupe d'honorer la mémoire de son vénéré prédécesseur.

A son appel, le 15 octobre 1882, les citoyens se réunissent et forment un comité pour travailler à l'érection d'un monument à Mgr Déziel.

Ce comité choisit pour officiers les MM. suivants :

Président honoraire : le Rév. M. Antoine Gauvreau, Président actif : l'honorable J.-G. Blanchet, Vice-présidents : l'honorable G. Couture, MM. Julien Chabot et C.-W. Carrier.

Secrétaires : MM. L. G. Desjardius et J.-E. Roy.

Trésorier : M. L.-E. Couture.

En novembre, l'honorable George Couture s'offre à donner la superbe pierre tumulaire que l'on voit maintenant dans l'église de Notre-Dame.

Cette tablette commémorative de marbre blanc et noir porte au fronton sculpté en relief l'écusson et les armes de Mgr Déziel.

Elle est scellée dans la paroi de l'église, à gauche de l'autel de Sainte-Anne. La partie centrale porte l'inscription latine suivante <sup>2</sup>.

Hic ante altare suis pie extractum manibus  
quiescit resurrectionem expectans

## REVDUS JOSEPH-DAVID DEZIEL

CIVITATIS CUI NOMEN LEVIS FUNDATOR

neon et per XXXI annos  
ejusdem seu parœciæ N.-D. vere pastor et pater  
sacerdos zelo pro Dei gloria et animarum salute incensus

VERBO DEI INSTANS

impensus et superimpensus pro populo suo  
qui quum esset pietatis scientiæ et caritatis exemplar et fautor  
templa Dei splendida  
lyceum gynœceumque in studiosæ juventutis disciplinam  
et insuper ædem ad Christi pauperes sublevandos  
civibus copiose adjuvantibus

AEDIFICAVIT ET REXIT

[eximias  
quas propter tot ac tantas res gestas animi dotes virtutesque  
ad Ecclesiæ Dei laudem redundantes  
vicissim theologus in Synodis  
legatus Ordinarii in difficillimis  
officialitatis assessor  
in causa beatificationis Francisci de Laval arbiter adhibitus  
et ad complementum honoris

[regnante  
a Sanctissimo Patre Leone XIII Romano Pontifice gloriose

IN PRÆLATURAM ELECTUS

tandem secundo post quinquagesimum sacerdotii sui annum  
magna civium lætitia et cleri frequentia sumptuose celebratum  
divitiarum seculi egenus ac cœlestibus affluens meritis  
fidelis servus Deo acceptus

PASTOR OVIBUS USQUE CARISSIMUS

[adstantibus  
presbyteris monialibus et civibus bene multis et afflictis  
obdormivit in Domino Septimo Calendas Julii anno salutis  
MDCCLXXXII ætatis sue LXXVI

ECCLESIÆ DECUS ET PATRIÆ

Depuis ce temps, on s'est occupé activement à recueillir des souscriptions et nous devons dire que les citoyens de Lévis, qui ont la mémoire du cœur, ont généreusement donné.

Le 27 septembre 1885, au milieu d'une cérémonie grandiose, la ville de Lévis a vu s'élever sur les hauteurs en face de l'Eglise Notre-Dame, au milieu d'un carré qui porte le nom de Carré Déziel, la statue de son fondateur.

Cette statue de bronze, de grandeur naturelle, représente le curé Déziel, drapé dans son manteau de prélat romain. Cette œuvre d'art est dûe au ciseau de l'artiste Hébert, celui-là même qui a si admirablement taillé déjà les statues de Cartier et de Salaberry. Le bronze a été coulé dans les usines de Carrier-Lainé & Cie. C'est un véritable chef-d'œuvre de l'industrie de notre entreprenant concitoyen, M. C. W. Carrier, et c'est en même temps un témoignage de sa générosité princière.

La statue s'élève sur un piédestal en granit grisâtre des Cantons de l'Est, de onze pieds de hauteur.

Toutes les sommités de l'Eglise et de l'Etat assistaient à cette fête grandiose. Le matin, une messe solennelle fut chantée dans l'église Notre-Dame par Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi. M. l'abbé Lionel Lindsay donna le sermon.

Le dévoilement de la statue fut fait par sa Grâce l'archevêque Taschereau et son Excellence le lieutenant-gouverneur Masson. L'Eglise et l'Etat voulurent se donner la main pour honorer l'homme de bien qui fut à la fois un prêtre suivant Dieu et un grand citoyen.

---

<sup>1</sup> Les plans du monument, de l'épithaphe et du carré Déziel sont dûs au crayon de M. D.-C. Morency, ingénieur civil, de Lévis.

Le socle de la statue porte la simple inscription :

**MGR DEZIEL**

Pourquoi y ajouterait-on les principaux événements de la vie du curé Déziel ? Ne peut-on pas dire de lui comme de cet architecte fameux : *Si familiam quaeris, circumspice ?*

Fin

## APPENDICE

### COLLÈGE DE MONTRÉAL

Nom des élèves entrés en 1819 au collège de Montréal en même temps que le curé Déziel :

Aubry Luc, Auclair Narcisse, Aurez Laurent.

Baby Jos, Barrond Ed, Beaudry Pierre, Bélanger Chs, Belin Jean Chs, Bignon J.-B, Birs dit Démarteau Et, Boudreau Vic, Boulanger dit St-Amour Ed, Brault Chs, Brault Léandre, Brown Jos, Buchanan John.

Cadioux Pantaléon, Cardinal Nar, Chatillon Frs, Chaput Ls, Cullin John, Cushing Job, Cushing Samuel, Croleau Ls.

Dabin Ol, Delisle Jac, Delisle Guil, Deschamps Ant, Devaux Amb, Davis Théodore, A. Doyle David, Dubuc Pierre, Dufaux François, Dufresne Laurent, Dumont Chs L.

Fiset Henri, Fornerot Archibald R. R, Fournier Et.

Griffin Edward, Guy J.-B.

Laberge Betj, Laberge Denis, Labrèche D, Lachapelle dit Persillier Paschel, Lacroix B, Laframboise Jos, Languedoc Jos, Lapointe J, de Lapoterie Remi, Laronde Michel G. D, Lebert Ant, Leduc Is Ls, Leduc Jos, Lehouillier Edouard, Léonard Frédéric, Lepine Augustin, Lepine Pierre, Livi Jean, Lynch Isaac, Lebert V.

McGillis John, Malhiot Chs, Malo Lucien P, Marion dit Lafontaine J. B. Marion D, McAaron Wm, McDonald Eug, McKercher Jean, Mercier dit Lajoie Frs, Meunier Ls, Mittleberger Geo, Moreau Ed, Muir Chs, Muir Frs, Muir Geo.

Partenais Et, Pastorius A, Perrault Ls. J, Plessis Alexis.

Rapin Jos, Raverty James, Richelleu Jean, Robertson James.

St-Jean Ls, St-Laurent Et, Sentenne Avila, Sentenne O, Serres dit St-Jean Ant, Serres dit St-Jean Ant, Shaw Benj, Simard Am, Smith Melancton.

Tallam Eug, Turgeon J. O. A.

Vallee Amable, Vallée Hippolyte, Vallée N Michel.

Wilcocks André, Wilcocks William, Wilscam William.

Joseph-David Déziel porte alors le nom de David Labrèche. En 1820, on trouve au collège de Montréal les noms de sir Louis Hippolyte Lafontaine et de Lorimier. Le patriote Cardinal entre au collège de Montréal la même année que le curé Déziel.

M. Luc Aubry est aussi son contemporain.

COMPAGNONS DE CLASSE DE MGR DEZIEL A NICOLET

(Classe de Philosophie 1826)

MM. François Desaulniers, Petrus Hubert, de Yamachiche ; Léandre Brassard, Pantaléon Brassard, Théophile Brassard, J.-Bte. Vanasse, de Nicolet ; Joachim Boucher, Joseph Smith, de la Baie du Febvre ; Charles Wolff, de Berthier ; François Marcoux, des Cèdres ; Vincent Martin, Thomas Pelletier, de Kamouraska ; Paschal Pouliot, de Rimouski ; Bénoni Legendre, Julien Derocher, de Sainte-Croix ; Narcisse Tarcot, de Gentilly ; Joseph Giblin, de Québec ; Jacob Nolligan, d'Irlande.

**JOURNAUX DE LÉVIS.**

LE DRAPEAU DE LÉVIS.....	1864
LE JOURNAL DE LÉVIS.....	1864-1866
LE PROGRÈS DE LÉVIS.....	1868
LA SEMAINE DES FAMILLES.....	
L'ECHO DE LÉVIS.....	1871-1876
LE QUOTIDIEN.....	1879-1885

## MOUVEMENT DE LA POPULATION A LÉVIS DE 1851 à 1884.

	Bap.	Mar.	Sép.
Du 19 nov. au 31 déc. 1851.....	11	2	4
En 1852.....	199	30	87
1853.....	237	50	116
1854.....	263	69	180
1855.....	278	46	166
1856.....	291	45	118
1857.....	262	43	142
1858.....	286	48	149
1859.....	270	30	142
1860.....	287	35	109
1861.....	241	50	139
1862.....	302	38	166
1863.....	309	64	139
1864.....	318	55	191
1865.....	375	65	266
1866.....	358	59	169
1867.....	362	48	242
1868.....	372	55	208
1869.....	365	38	205
1870.....	354	52	162
1871.....	312	73	127
1872.....	367	56	248
1873.....	378	70	211
1874.....	405	76	271
1875.....	469	64	257
1876.....	418	50	212
1877.....	434	59	206
1878, (St David séparé de Lévis).....	375	39	206
1879.....	329	35	200
1880.....	358	59	177
1881.....	314	62	173
1882.....	347	74	212
1883.....	316	45	176
1884.....	364	57	171

MARGUILLIERS DE LA PAROISSE DE NOTRE DAME DE  
LA VICTOIRE DE LEVIS.

Le corps des marguilliers de la paroisse de Notre-Dame de la Victoire fut établi par ordonnance de Mgr Turgeon, archevêque de Québec, datée du 2 octobre 1852.

D'après la teneur de cette ordonnance, les habitants franc-tenanciers de la paroisse devaient s'assembler et procéder sous la présidence du curé au choix de huit d'entre eux, lesquels formeraient le corps des marguilliers.

Sur les huit élus, les trois personnes, ayant obtenu le plus de voix, devaient être marguilliers de l'œuvre. Celle des trois qui aurait la majorité des votes était marguillier en exercice. Les cinq autres élus étaient considérés comme anciens marguilliers.

Il fut représenté à l'archevêque que la paroisse était très populeuse et qu'elle devait s'augmenter encore. Une ordonnance du 9 octobre régla qu'au lieu de trois marguilliers il en serait choisi quatre.

L'assemblée tenue le 10 de novembre donna le résultat suivant :

MM. Etienne Dalaire, marchand, marguillier en exercice.

Laurent Chabot,	"	} Marguilliers de l'œuvre
Antoine Samson, cultivateur.	"	
Antoine Carrier,	"	

Jacques Jobin, père, entrepreneur	} Anciens marguilliers.
Charles Dumont, cultivateur.	
François Côté, bourgeois.	
Pierre Barras, marchand.	

Ci-suit, la liste des marguilliers élus jusqu'à la présente année (1885).

1853.....	George Couture.
1854.....	Jean-Baptiste Beaulieu.
1855.....	Augustin Bégin.
1856.....	Joseph Bourrassa, fils
1857.....	Louis Poiré.
1858.....	Etienne Bégin.
1859.....	Charles Dumont.
1860.....	Etienne Dussault.
1861.....	Michel Barras.

1862.....	Joseph Bégin.
1863.....	Joseph Carrier.
1864.....	Michel Lemieux.
1865.....	Augustin Carrier.
1866.....	Theodule Foisy.
1867.....	Michel Guay.
1868.....	Thomas Samson.
1869.....	Etienne Carrier.
(Le 17 janvier 1869, Ignace Aubert, du village Pintendre, est élu marguillier en remplacement de Michel Guay, décédé.)	
1870.....	Pierre Duclos.
1871.....	Denys Morency.
1872.....	Simon Thompson.
1873.....	J.-Bte Carrier.
1874.....	Léon Samson.
1875.....	Claude Lemieux.
(Il appartient à St-David) Georges Carrier le remplace le 13 août 1876.	
1876.....	Thomas Dunn
1877.....	Joseph Aubert.
1878.....	Isidore Bégin.
1879.....	Julien Chabot.
1880.....	F.-X. Lemieux.
1881.....	Louis Thivierge.
1882.....	Pierre Roy.
1883.....	Elienne Samson.
1884.....	Edouard Brochu.
1885.....	Eugène Carrier.

VICAIRES DE MGR. DÉZIEL A NOTRE-DAME  
DE LÉVIS, 1851 à 1882.

R. R. Thomas H. Jean.....	19 nov. 1851—	2 juin 1853
H. Girroir.....	24 fév. 1853—	31 mai 1853
Et. Bégin.....	26 mai 1853—	26 juil. 1853
F. Brunet.....	29 juil. 1853—	4 oct. 1854
Ov. Brunet.....	14 oct. 1853—	26 fév. 1854
B. McGauran.....	20 oct. 1854—	24 avril 1856
J. Chs G. Gaudin.....	14 nov. 1855—	30 juil. 1857
P. O. Drolet.....	22 mai 1856—	27 sept. 1857
G. Tremblay.....	26 juin 1857—	8 " 1858
N. Alph. Leclerc.....	25 sept. 1857—	26 " 1860
P. Chs Alph. Winter.....	2 oct. 1858—	24 juin 1859
J. R. L. Hamelin.....	30 sept. 1859—	30 sept. 1860
J. Chs Richard.....	27 " 1860—	10 " 1862
J. L. Hudon.....	19 " 1862—	6 juil. 1882
L. A. Gauthier.....	2 oct. 1864—	14 sept. 1865
G. E. Sauvageau.....	23 sept. 1865—	23 " 1866
J.-B. Blouin.....	6 oct. 1866—	17 août 1867
B. Laurent Chabot.....	21 sept. 1867—	24 sept. 1870
J.-B. Blouin.....	27 " 1870—	18 " 1871
Ach. Vallée.....	19 " 1871—	20 fév. 1875
L. A. Déziel.....	1er oct. 1872—	5 juil. 1879
L. Lindsay.....	25 fév. 1875—	24 " 1875
J. O'Farrell.....	29 juil. 1875—	6 oct. 1875
J.-B. Blouin.....	15 oct. 1875—	3 août 1876
J. O'Farrell.....	27 août 1876—	30 sept. 1878
Chs A. Richard.....	6 oct. 1878—	4 juin 1879
H. McGratty.....	21 juin 1879—	29 sept. 1881
Cyr. Noël.....	14 juil. 1879—	27 juil. 1880
L. A. Déziel.....	29 " 1880—	6 " 1882
J.-B. Blouin.....	29 sept. 1881—	6 " 1882

N. B.—Les dates sont celles du premier et du dernier acte signé dans les registres par ces messieurs.

## MAIRES DE LEVIS

1861 à 1870.....	Louis Carrier
1870 à 1871.....	George Couture
1871 à 1874.....	Jacques Jobin
1874 jusqu'en novembre.....	Prud Grégoire Roy
(mort pendant ses fonctions)	
10 Décembre 1874 à 1884.....	George Couture
1884-1885 .....	Pierre Lefrançois

---

### SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS.

1861 à 1865.....	Léon Roy
1865 à 1885.....	Flavien Roy

---

## NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE

---

### MAIRES

1855 à 1861.....	J.-G. Blanchet
1862 à 1865.....	Charles Robertson
1866 à 1869.....	Michel Guay
1869 à 1877.....	Eugène Carrier
1877 à 1879.....	George Demers
1879 à 1881.....	R. C. Brochu
1881 à 1882.....	Thimolaüs Carrier
1882 à 1885.....	Joseph Samson

---

### SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS

1855 à 1858.....	Léon Roy
1858.....	C. E. H. Dalairé
1858 à 1862.....	Bénoni Marquette
1862 à 1872.....	P. G. Roy
1872 à 1877.....	Joseph Levasseur
1877 à 1885.....	François Labrie

# SERMON PRONONCÉ

PAR

## M. L'ABBE LIONEL LINDSAY

PREFET DES ETUDES AU COLLEGE DE LEVIS

*A la cérémonie du 27 septembre 1885.*

---

*Posui vos, ut eatis, et fructum  
afferatis, et fructus vester ma-  
neat. (Joann. XV, 16).*

“ Je vous ai établis, afin que vous  
alliez, que vous portiez des fruits,  
et que vos fruits demeurent.”

Ces mémorables paroles, mes frères, prononcées à la dernière cène, par le Verbe de Dieu fait homme, font partie du testament qu'il légua au Collège Apostolique. Ces paroles résument tout le programme que Jésus-Christ traça aux apôtres, à ceux qui devaient poursuivre l'œuvre que son Père l'avait envoyé faire dans le monde. Elles retentirent il y a plus de 1,800 ans dans le Cénacle de Jérusalem, aux oreilles des douze pauvres pêcheurs de Galilée, elles retentissent encore aujourd'hui à l'oreille de leurs successeurs. Cette sentence solennelle qui renferme tout le code de leurs obligations et le plan de leurs travaux, Notre Divin Sauveur la promulgue encore aujourd'hui aux ouvriers de sa vigne, aux continuateurs de son œuvre. C'est que l'œuvre de Jésus-Christ dans le monde est toujours la même ; mêmes aussi les ennemis à combattre, mêmes, les obstacles à surmonter, mêmes, les moyens d'y réussir. Les apôtres de l'Eglise au 19e siècle, les évêques et les prêtres, comme leurs prédécesseurs contemporains de Jésus-Christ, reçoivent donc, eux aussi, l'instruction formelle “ d'aller, de porter des fruits, et des fruits qui demeureront, *Posui vos ut eatis, et*

*fructum afferatis, et fructus vester maneat.*” Et ne croyons pas, mes frères, que cette mission et les fruits qu'elle doit produire soient exclusivement de l'ordre spirituel, et que l'action de l'envoyé de Dieu ne doive pas rayonner au-delà de l'enceinte de l'église matérielle où il dispense les Sacrements et la parole divine. Non, c'est là une fâcheuse erreur condamnée par la Sainte Eglise. Dieu, en effet, a établi dans le monde deux sociétés distinctes, mais en même temps parfaitement susceptibles de s'unir et de former un tout harmonieux : la société religieuse et la société civile ; l'Eglise et l'Etat. Tout homme est appelé à faire partie de ces deux sociétés, car tout homme est composé d'une âme et d'un corps, tout homme est appelé à vivre et à être heureux dans le temps et dans l'éternité. A la société civile, l'homme appartient plus spécialement par nature ; à la société religieuse, par la grâce.

La première a pour fin le bonheur temporel de l'homme et finit aux portes du tombeau ; la seconde a pour fin son bonheur éternel ; elle s'occupe de l'homme depuis son entrée dans le monde, le suit par de là les portes de la mort, et s'inquiète de son sort jusqu'à son entrée dans la gloire du ciel. De même que la grâce complète, ennoblit et perfectionne la nature, sans la diminuer, ni la détruire, de même que l'esprit gouverne le corps à son avantage et non à son détriment ; de même, la société religieuse complète, perfectionne et dirige la société civile, et lui permet d'atteindre plus dignement et plus efficacement la fin que lui a imposée le Divin Législateur. Si donc tout homme appartient à ces deux sociétés, à plus forte raison, le chrétien, le catholique, et avant tout le pasteur et le prêtre, celui à qui Dieu a confié une mission importante dans la principale de ces deux sociétés. C'est donc dans chacune de ces deux sociétés que Jésus-Christ a marqué au prêtre sa place quand il dit : *Posui vos*, “je vous ai établis.” D'un autre côté, si tout homme, en jouissant des droits que lui accordent ces deux sociétés, est tenu à l'accomplissement de certains devoirs dans les

deux ordres naturel et surnaturel, à plus forte raison, ceux qui y occupent un rang plus élevé, ceux qui sont revêtus d'une responsabilité, ceux qui par leurs talents naturels, et par les grâces d'état qu'ils ont reçues, ont été établis pour la ruine ou pour l'édification de plusieurs, suivant l'abus ou le bon usage des dons de Dieu, ceux, en un mot, qui ont été "établis pour qu'ils aillent, qu'ils portent des fruits, et des fruits qui demeurent." C'est donc en regard de cette règle suprême, de ce code de devoirs sacrés qu'il faut examiner leur vie et leurs œuvres, pour voir jusqu'à quel point ils méritent l'admiration et les honneurs de l'Eglise et de la société.

Réunis aujourd'hui, mes frères, dans le but de rendre hommage à la mémoire de feu l'illustre Monseigneur Joseph David Déziel, prêtre domestique de Sa Sainteté Léon XIII, fondateur et premier curé de la ville de Lévis, notre devoir n'est pas d'examiner, mais plutôt de bénir la Providence de Dieu qui nous a donné en Monseigneur Déziel un pasteur selon son cœur. La voix du peuple, la voix des fidèles a déjà proclamé bien haut le mérite de leur chef et de leur pasteur : verdict déjà ratifié, nous n'en doutons pas, au tribunal du Souverain Juge. Qu'il nous plaise cependant, comme des fils aimants, de nous rappeler quelques traits de cette vie si pleine, de redire quelques-uns des titres de Mgr Déziel à l'admiration de ses contemporains, à la reconnaissance de l'église du Canada. Il va sans dire que, ce matin, nous nous bornerons à considérer le rôle de Mgr Déziel dans la société religieuse ; à d'autres l'honneur de l'étudier dans sa vie publique et de rappeler ses droits à la reconnaissance de la patrie. Voyons donc, mes frères, avec une complaisance toute filiale, avec quelle fidélité Mgr Déziel a correspondu au programme de son Divin Maître. *Posui vos, ut eatis et fructum afferatis, et fructus vester maneat.*

Le premier ordre intimé dans l'instruction de Jésus Christ est celui d'aller, *ut eatis*. Le point de

départ, la base de toute vie apostolique, c'est la mission. Notre-Seigneur a envoyé ses Apôtres convertir les nations: *Euntes, docete etc. Allez; allez prêcher l'Evangile à toute créature, allez détruire l'empire de Satan, allez conquérir le monde sous le joug du Fils de l'homme.* C'est donc la mission, c'est donc l'ordre d'aller, qui a fait les Apôtres. Leur nom même signifie *envoyé*.—Sans la mission, le prêtre n'a ni le droit, ni le pouvoir de porter des fruits, et surtout des fruits qui demeurent. En effet, la vocation ne suffit pas. La vocation, c'est l'appel; la mission, c'est l'envoi,—Immédiatement avant de donner le mot d'ordre, Notre-Seigneur avait dit à ses Apôtres. “ *Non vos me elegistis, sed ego elegi vos.* Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis.” Rien ne démontre plus clairement qu'il ne s'agit pas ici d'un choix, d'un appel, mais d'un commandement formel donné aux Apôtres. Pourtant, la mission exige et présuppose la vocation.

C'est aux premières lueurs de sa raison, où au moins dans la tendre adolescence, lorsqu'il franchit le seuil du Petit Séminaire, que le pieux Joseph David entendit cet appel du Divin Maître, cet appel au sacerdoce auquel il l'avait destiné de toute éternité. Dieu, qui est la sagesse même, qui dispose tout suavement et atteint fortement ses élus, avait tout fait converger vers ce but. Il avait fait naître le futur lévite d'une famille patriarcale. L'Esprit Saint, en effet, à dit au livre d'Isaïe, que “ tel est le prêtre, tel est le peuple.” Et un principe fondamental de l'ordre naturel veut que l'effet participe à la nature de la cause. Il faut donc des parents justes et craignant Dieu pour donner un prêtre au Seigneur. Cet appel de l'adolescent au service de Dieu il se l'entendit répéter aux heures où la grâce surabonde, et il conserva dans son cœur la parole de son Divin Maître comme Marie conservait celles de son Fils bien-aimé. Plus tard, le futur apôtre se releva du pavé du sanctuaire, il présenta ses mains à l'onction sainte, et l'évêque Signay, qui l'avait ordonné prêtre, lui parlant au nom de Dieu, lui dit comme :

Jésus-Christ à ses Apôtres : *Posui vos ut eatis. Et il alla.*

Les premiers théâtres de son zèle furent la Rivière-du-Loup (en haut), puis, Gentilly, et Maskinongé, sa paroisse natale.

C'est dans les premières années de ministère sacré, et dans toute la ferveur de sa jeunesse sacerdotale, qu'il fortifia par sa correspondance à la grâce, ces germes de vertus que le Dieu créateur avait déposés dans son âme, et qui devaient porter plus tard des fruits si abondants. Après quelques années d'un ministère fructueux, il reçut de son Evêque l'ordre de se rendre en qualité de curé à la Rivière-du-Loup [en bas]. Cette paroisse, aujourd'hui si populeuse, qui s'enorgueillit des privilèges d'une cité, comme son homonyme du District des Trois-Rivières, et qui porte aussi fièrement son nom de Fraserville que l'autre, celui de Louiseville, n'était alors qu'une bourgade sans importance, où la vie du curé ressemblait plutôt à celle du missionnaire. En songeant à la prépondérance acquise par ces deux endroits, premiers théâtres de l'action de Mgr Déziel, une réflexion s'offre d'elle-même à l'esprit. Comme tout, dans le cours des événements, se fait avec prévision, ordre et mesure, ne semble-t-il pas que la Providence, ayant destiné Mgr Déziel à présider à la création de Lévis, l'ait placé successivement aux berceaux de deux villes futures, afin de lui faire faire son apprentissage de fondateur ? Comment en douter, quand on songe à la sagesse de Dieu qui ordonne suavement et sûrement toutes choses à leurs fins, et ces mêmes fins à la fin suprême, qui est sa propre gloire ?

Mais Mgr Déziel ne devait pas seulement fonder une ville, il devait aussi apprendre à élever des temples à Celui par qui "règnent les rois, et les législateurs rendent les lois." Ou plutôt, c'est en bâtissant des églises qu'il devait apprendre à fonder des villes. Il devait prouver ainsi une fois de plus dans l'histoire du monde, que la religion est la base de toute société humaine, et que c'est à l'ombre du clocher qui domine le foyer des sacrements, que

l'homme trouve le plus sûrement tous les avantages et les garanties de l'ordre social. L'autorité constituée par Dieu commande donc comme autrefois *ut eatis*. Et il part, et il dirige ses pas vers la paroisse de St-Pierre les Becquets. Il y avait là une église à terminer, et depuis quelque temps, l'œuvre commencée avait dû être interrompue par suite d'un léger nuage qui troublait la paix de la famille paroissiale. Mgr Déziel arrive. Sa grande âme, son cœur charitable absorbe tous les intérêts de parti. Tout le monde se donne la main ; on se met généreusement à l'œuvre. Le temple de Dieu s'élève par enchantement, et l'on goûte à la même Table Sainte, " combien il est doux et agréable pour des frères d'habiter ensemble " sous le même toit du bon Dieu. Mgr Déziel, en quittant la paroisse de Saint Pierre pouvait répéter à ses chères ouailles les paroles du Divin Maître : " Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix," et eux à leur tour, pouvaient dire avec reconnaissance " bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés les fils de Dieu."

Après cette époque nous retrouvons Mgr Déziel à Saint-Joseph de Lévis. Cette paroisse semble être l'école où il s'est préparé immédiatement à son rôle de fondateur. C'est là qu'il médita son projet d'établissement sur ces hauteurs illustrées jadis par les faits d'armes du preux chevalier de Lévis. C'est de là que son regard devina le site d'une ville future. L'Église de Jésus-Christ a été comparée à une cité placée sur la montagne. L'œuvre de Mgr Déziel n'était donc que la réalisation de cette parole divine. " C'est alors qu'un jour, disiez-vous, mes chers frères, dans l'adresse que vous présentiez à Mgr Déziel à l'occasion de son jubilé sacerdotal, la vieille cité de Champlain vit avec étonnement se dresser, au niveau de son promontoire, un superbe édifice, surmonté d'un clocher et d'une croix. C'était une église, en effet, mais au milieu de la solitude qui l'entourait, on cherchait en vain les fidèles qu'elle devait abriter. Peu à peu cependant, et par enchantement, on vit sortir de cette solitude toute une

famille qui se groupa à son ombre et sous son aile ; on lui vit arriver de tous côtés, comme à cette Jérusalem figurative dont l'admirable fécondité étonnait le prophète " des enfants qu'en son sein elle n'avait point portés." Et de ce groupe hétérogène d'enfants qui n'avaient connu ni le même berceau, ni la même mère, se forma une seule famille unie de cœurs, d'aspirations et de sentiments."

C'est ici, mes frères, la dernière étape de la mission de Mgr Déziel. C'est ici surtout qu'il doit exécuter le deuxième article du programme du Jésus-Christ. C'est ici qu'il doit porter des fruits. C'est ici qu'il doit dire avec son royal patron : " Le passereau a trouvé une demeure, la colombe, un nid pour y placer ses petits. Ce sont vos autels, Seigneur, *altaria tua, Domine Deus virtutum*, que votre serviteur a choisis, pour y réunir ses ouailles et s'y reposer en attendant les gloires de la résurrection."

La fécondité, voilà, mes frères, un des premiers caractéristiques de l'action divine. Au commencement était le néant ; Dieu dit, l'univers fut créé. Au commencement étaient le chaos et les ténèbres ; Dieu dit, et la lumière brilla. L'esprit de Dieu fut porté sur les eaux ; le monde avec son ordre admirable sortit de ce souffle fécond. Jésus-Christ, envoyé pour mettre la dernière main à l'œuvre divine, fonda l'Eglise, cette mère féconde entre toutes. Il ordonna à ses Apôtres de porter des fruits, et les Apôtres plantèrent l'Eglise en l'arrosant de leur sang généreux. Cette action fertilisante de l'apostolat catholique s'est perpétuée à travers les âges, et subsistera jusqu'à la fin des temps ; c'est une des preuves de sa catholicité, car pour être catholique, ou universelle, il faut que l'Eglise multiplie partout et toujours le nombre de ses enfants.

Le ministère de Mgr Déziel, que de fruits n'a-t-il pas portés ! Dans l'ordre spirituel : que de pécheurs convertis par le zèle de sa prédication et sa charité sans borne ; que d'enfants régénérés ; que de familles chrétiennes fondées ; que de moribonds consolés et fortifiés ! Vous parlerai-je des aumônes qu'il a

déposées dans le sein des pauvres ? Qui ne sait que Mgr Déziel n'avait rien à lui, et qu'il mourut comme doit mourir un saint prêtre, pauvre et détaché de tout ? Vous parlerai-je des fruits produits par le spectacle de ses vertus ? Des passions contenues par l'exemple de son austère tempérance et de son inviolable modestie ? Qui pourrait jamais compter le nombre des âmes qu'il a sauvées par ses messes saintement célébrées, par cette prière liturgique, cette récitation du bréviaire, dont il s'acquittait avec tant de dévotion, par toutes ces oraisons ferventes et ces exercices de piété accomplis saintement, qui le faisaient citer comme un modèle aux Séminaristes de l'archidiocèse par un illustre prédicateur de retraite ? Qui pourrait savoir le nombre d'âmes qu'il a attirées à Dieu par sa douceur paternelle, par son hospitalité vraiment chrétienne, par le bonne odeur de Jésus-Christ qu'il répandait partout ? Et si nous passons aux œuvres extérieures, quelle vie d'homme et d'apôtre fut jamais plus remplie que la sienne ? Eglises à construire, plus vastes et plus magnifiques les unes que les autres. Institutions à créer pour l'éducation de la jeunesse, pour le soulagement des pauvres et des orphelins. Paroisses à fonder ; " Car, le disiez-vous aux solennités du cinquantenaire, bientôt l'étroite enceinte déborde ; la jeune épouse devenue mère ne suffit plus à abriter sous ses ailes tous ses enfants. Et c'est alors qu'elle voit s'élever à ses côtés, née de son souffle et de son amour, une fille belle comme elle, et riche comme elle de fécondité, d'espérance et d'avenir."

Mais il ne faut pas, mes frères, qu'en faisant l'éloge du pasteur et du fondateur, j'oublie celui des onailles et des coopérateurs. L'apôtre à qui Jésus-Christ a commandé de porter des fruits peut être comparé au semeur de l'Évangile qui sortit pour aller ensemençer sa terre. Une partie de la semence tomba le long du chemin, et les oiseaux du ciel vinrent et le mangèrent ; une autre partie tomba sur le roc, où il y avait peu de terre, leva aussitôt et fut desséchée par le soleil, une autre tomba dans les

épines et fut étouffée, une autre enfin tomba dans une bonne terre, et les grains donnèrent leurs fruits ; l'un cent, l'autre, soixante, l'autre, trente pour un. Vous êtes, mes frères, ce sol fertile sur le quel est tombé le grain du semeur. Vous avez rendu au centuple, vous avez porté avec lui les fruits du zèle, vous avez fait fructifier ses sueurs apostoliques. Ecoutez plutôt la voix de votre pasteur lui-même, au jour de ses noces d'or, vous le redire en termes de reconnaissance :

“ Cette église, élevée sur un roc solitaire, mais dont la fermeté semble reproduire celle de l'Église universelle, cette église, comment a-t-elle pu surgir ainsi du désert toute rayonnante de fécondité et de vie ? Comment sont venus se grouper autour du foyer de la lumière et de la force, ces asiles où la jeunesse puise les leçons de la science et de la vertu, où la vieillesse et l'infirmité prient et espèrent en attendant le jour de la délivrance ? Ces monuments ne sont-ils pas dus au zèle des ouvriers qui ont travaillé de concert avec leur chef de manœuvre sous la direction du Christ, vrai Salomon de la Nouvelle Loi ? Oui, le temple de Lévis a trouvé, lui aussi, des Hiram et des Reines de Saba pour apporter à sa construction les richesses des pays lointains. Il a vu se renouveler ces merveilles de foi et de générosité qui sont la gloire du moyen âge. Le génie créateur qui est nécessaire pour la réalisation des grands projets, c'est le souffle de l'Esprit Saint qui, inspirant à l'âme des fidèles le zèle de la maison de Dieu, leur a fait faire des prodiges de dévouement et de charité. A vous donc, après Dieu, et non pas à moi, la gloire de ces monuments qui immortaliseront Lévis. Un grand orateur catholique disait récemment que le chevalier de Lévis ne s'était jamais laissé vaincre en bravoure, et moi je dis que les fils de Lévis ne se laissent jamais vaincre en générosité.”

Notre Seigneur termina ses instructions aux apôtres en disant : *Et fructus vester maneat*. Pour traiter la réalisation de ce point du programme de

Jésus-Christ à ses apôtres, il faudrait pouvoir plonger le regard dans l'avenir, et contempler la gloire de Lévis dans un âge futur. Toutefois, sans être prophète, on peut déjà compter sur la stabilité des œuvres de Mgr Déziel. La stabilité, voilà encore un des caractères des œuvres divines, et en particulier de l'Eglise de Jésus-Christ ; la stabilité, symbolisée par le roc, sur lequel elle est fondée, par Jésus-Christ qui en est la pierre angulaire, les Apôtres qui en sont les fondements, et les fidèles qui en sont les pierres vivantes. Le ministre de Jésus-Christ qui accomplit ses volontés peut compter sur la permanence et l'indestructibilité de ses œuvres. " Tout homme, dit Jésus-Christ, qui entend les paroles que je dis, et les accomplit, sera comparé à un homme sage, qui a bâti sa maison sur la pierre, et la pluie est descendue et les fleuves sont venus, et les vents ont soufflé et se sont précipités sur cette maison, et elle n'est point tombée parce qu'elle était bâtie sur la pierre." Le ciel et la terre passeront, mais la parole de Jésus-Christ demeure éternellement. Les œuvres de Mgr Déziel dureront donc puisqu'il a entendu et accompli la parole de Jésus-Christ. Si tout être tend vers sa perfection et se conserve d'autant mieux qu'il se perfectionne d'avantage, nous avons dans le progrès des œuvres de Mgr Déziel une garantie de leur durée. Le monde, en effet, ou plutôt l'Eglise, est comme un vaste champ où les semeurs et les moissonneurs se succèdent. C'est Paul qui plante, Apollon qui arrose, et Dieu qui donne la croissance. Tant que l'Eglise de Lévis sera fidèle à ses traditions, et se défiera de l'ivraie des erreurs modernes, elle aura toujours, comme elle a aujourd'hui, des Pauls et des Apollons, pour la planter et l'arroser, et Dieu lui fera rendre au centuple.

Les œuvres de Mgr Déziel ont fait des progrès étonnants depuis leur fondation ; les germes de vie qu'il a laissés dans ce sol fertile ont rendu des fruits merveilleux. C'est la ville elle-même avec ses terminis de chemin-de-fer et ses nouvelles constructions civiques et industrielles ; c'est le couvent récem-

ment restauré et embelli, qui donne une éducation supérieure à un nombre toujours croissant d'élèves distinguées ; c'est l'hospice ; c'est le collège.

Mais le progrès de Lévis est surtout sensible pour quiconque, comme moi, a dû s'éloigner pour quelque temps de ce séjour béni.

Il y a trois mois à peine, mes Frères, je me rapatriais après une absence de deux longues années. A la suite d'une traversée orageuse j'allais bientôt saluer avec bonheur les hauteurs de notre ville bien-aimée. Mes yeux avides de reconnaître tous les traits de sa physionomie pittoresque, contemplaient à l'avance tous les charmes de ce ravissant tableau. Mais voilà qu'en face de la réalité, je reconnais à peine l'aspect de Lévis, tant cette bonne ville a crû et s'est développée, tant l'œuvre de son fondateur a pris de la force et de la prospérité. C'est, d'abord l'hospice St-Joseph de la Délivrance, qui dresse fièrement son avant-corps majestueux couronné de la colossale statue de son Protecteur étincelant au soleil ; l'hospice, œuvre conjointe du pasteur et de son brebis, du fondateur de la ville et de celui qui présida longtemps à ses destinées civiques, de celui qui, avant son titre de père de la cité, tenait à celui de *père des pauvres*, et dont le nom vivra éternellement dans la mémoire des membres souffrants de Jésus-Christ. L'hospice a doublé ses proportions, a décuplé le nombre de ses habitants depuis sa fondation il y a à peine quelques années. Evidemment le doigt de Dieu est là.

Mais le trait le plus frappant de ce tableau, la preuve la plus évidente de la stabilité et du progrès des œuvres de Mgr Déziel, c'est le développement du collège. Et ici, mes frères, j'invoque un droit tout particulier de vous parler de cette institution sans mériter le reproche d'égoïsme.

C'est que la fondation de cette maison, d'abord, puis le premier agrandissement en 1875, et enfin, le dernier, en 1884, ont eu lieu sans que j'y ai participé. Je suis toujours arrivé après que les plans eussent été combinés et les constructions décidées. Je puis donc

vous dire sans orgueil, que de toutes les fondations de Mgr Déziel, c'est la plus merveilleuse. D'abord, parce qu'elle préside à l'œuvre la plus efficace et la plus fondamentale de la religion, celle de fournir à l'Eglise des apôtres et des missionnaires, à la société des hommes vertueux et instruits pour l'édifier et la diriger. En second lieu, parcequ'elle a grandi comme le grain de senevé, sans avoir eu de secours extraordinaires de la part des hommes, arrosée seulement des eaux du ciel, et alimentée par la main généreuse de la Providence.

Il faut donc que la Reine Immaculée du ciel que Mgr Déziel nous a donnée pour patronne, il faut que St-Joseph, qu'il a préposé au soin du temporel de notre maison, aient bien accueilli les prières qu'il leur a adressées. Cette maison, que son fondateur mourant regrettait de laisser inachevée, avec quelle majesté ne dresse-t-elle pas au sommet de ces collines, en présence de Québec et des Laurentides, sa façade imposante ! Certes, si le vertueux supérieur, qui succéda à Mgr Déziel, et qui fut toujours l'âme du collège, eût pu voir de ces lieux le perfectionnement de son œuvre, avec quel bonheur n'aurait-il pas chanté le *Nunc dimittis* avant de suivre de si près dans la tombe son vénérable prédécesseur !

Il y a à peine trois ans que Mgr Déziel allait rendre compte au Divin Maître de ses 52 années de sacerdoce et de travaux apostoliques au service de celui qu'il avait choisi pour être la part de son héritage. Il dort maintenant de son dernier sommeil dans le sanctuaire de cette église que ses mains ont élevée au Dieu vivant, au milieu de ce peuple de Lévis qu'il a tant aimé. Mais il n'est pas mort tout entier. Car il est écrit que la "mémoire du juste vivra éternellement." Un ouvrier de la vigne du Seigneur, de la trempe de Monseigneur Déziel, ne travaille pas dans le champ de l'Eglise sans laisser des traces vivantes de son passage. Les œuvres qu'il a fondées sont assises sur des bases trop solides ; la bonne semence qu'il a laissée dans

le sillon et qu'il a arrosée de ses sueurs apostoliques, a poussé des racines trop profondes ; les aumônes généreuses qu'il a versées dans le sein des pauvres ont consolé trop de membres souffrants de Jésus-Christ, pour que la Providence divine en permette l'oubli. Malgré l'insonciance et l'ingratitude, le souvenir des œuvres et des vertus de Mgr Déziel subsistera, non pas seulement gravé sur le bronze et le marbre, mais écrit en caractères vivants sur le cœur de ses enfants. La reconnaissance ne sera plus qu'un vain mot, la religion et le patriotisme commenceront à faiblir quand le pauvre ne se rappellera plus son bienfaiteur, Lévis, son fondateur, et l'église du Canada, un de ses prêtres les plus illustres.

Cette reconnaissance, qui mieux que vous, mes frères, l'a comprise ? Déjà, vous l'avez écrite en caractères ineffaçables sur le marbre funéraire que vous avez élevé à la mémoire de votre illustre pasteur. Et voici qu'aujourd'hui, grâce à votre largesse, va se dresser sur la place publique, en face de cette église, un superbe monument de bronze, chef-d'œuvre de l'industrie d'un de nos généreux concitoyens, un monument qui redira aux générations futures ce que Mgr Déziel a été pour vous et ce que vous avez été pour lui. Les étrangers d'outre-mer s'étonneront de voir reflourir sur les bords du St-Laurent cette religion catholique que les sociétés croulantes de l'ancien monde regardent comme une institution démodée. Ils retrouveront ici l'image de la vieille France, aux siècles de foi ; ils verront comment la foi civilise, comment les prêtres savent fonder des villes, et les peuples se rendre heureux sous le joug bienfaisant de la religion. Et, en cela, que d'étonnant ! La croix est l'étendard de la civilisation, le gage d'une prospérité stable et le point de ralliement des peuples, depuis la mort de celui qui a dit : " Et moi, quand l'aurai été élevé sur la croix, j'attirerai tout à moi." Ainsi-soit-il.

# TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
AVANT-PROPOS .....	1
I	
La famille Déziel.—Naissance de Mgr Déziel.—Ses études.—Séminaire de Montréal.—Séminaire de Nicolet.—Pré-trise.—Vicariat.....	1
II	
La Rivière-du Loup.—Saint-Pierre les Becquets.....	11
III	
Curé de Saint-Joseph de la Pointe de Lévi.—MM. Belcourt et Poiré.—Construction d'un presbytère.—La vieille maison curiale.—Le fief Ste-Anne.—Progrès de St-Joseph. ....	20
IV	
Augmentation de St-Joseph.—L'ancienne paroisse de la pointe de Lévi.—Les premiers démembrements.—Le gouverneur Dorchester et le grand-vicaire Panet.—Incendie de l'église en 1830.—Cause des difficultés que M. Déziel rencontre.....	30
V	
Résumé des requêtes présentées à l'évêque demandant une division de paroisse (1845-50)—Différents projets.—La <i>Commune</i> , en face de Québec, est choisie pour l'érection d'une succursale.—M. Cazeau fixe le site.—Mgr Turgeon promulgue le décret autorisant la construction d'une église sous le vocable de Notre-Dame de la Victoire.....	40
VI	
La nouvelle paroisse.—La ville d'Aubigny.—Construction de l'église.—La première pierre.—Bénédictio de l'église.—Première messe.—Presbytère.....	53
VII	
L'instruction à la Pointe de Lévi.—Fondation du collège de Lévis.—M. l'abbé Jean.—Les Brèves de la Doctrine Chrétienne.—Le Séminaire de Québec.—Incorporation	

G. B. L. P. R.

du collège.—Affiliation à l'Université-Laval.—M. l'abbé Sauvageau.....	67
--	----

VIII

Fondation du couvent.—Bénédiction de la première pierre.—Hospice St-Michel.—Arrivée des sœurs de la Charité.—Pensionnat.—Ecole d'Industrie.....	86
---	----

IX

Notre-Dame en 1851.—Organisation municipale.—Progress.—Population de 1861.—La ville de Lévis fondée.—Départ de M. le curé Déziel pour l'Europe.....	102
---	-----

X

Voyage d'Europe.—Retour.—Le curé Déziel s'occupe de la décoration de l'église.—Les œuvres de charité et de bienfaisance dans Lévis.....	112
---	-----

XI

Lévis en 1871.—Fondation de la paroisse Saint-David de Lauberivière.—Hospice St-Joseph de la Délivrance.....	120
--	-----

XII

Le curé Déziel est nommé camérier secret surnuméraire de Sa Sainteté Léon XIII.—Célébration des noces d'or.....	130
---	-----

XIII

Le curé Déziel.—Le prêtre.—Le prédicateur.—Le citoyen.—L'homme social.—Son caractère.—Sa charité.....	133
---	-----

XIV

Maladie du curé Déziel.—Sa dernière messe.—Son testament.—Ses derniers moments.—Funérailles.....	146
--	-----

XV

Témoignages que l'on rend à la mémoire du curé Déziel.—Son épitaphe.—Carré Déziel.—Inauguration de la statue de Mgr Déziel.—Conclusion.....	156
---	-----

APPENDICE.....	
Sermon de M. l'abbé Lindsay.....	VIII

ERRATUM

La note 2 de la page 76 doit être mise au pied de la page 77 et correspond au signal 2 du texte de la première ligne.